



U.F.R. Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines (ALLSH) – Département des Arts

LICENCE MUSICOLOGIE

PRESENTATION DE L'OFFRE DE FORMATION 2023 / 2024

Version au 13/09/2023. Des erreurs peuvent subsister et des modifications peuvent être opérées au cours de l'année.

Merci de consulter l'affichage ainsi qu'Ametice : [23-24]-Informations Secteur Musique et Musicologie

TABLE DES MATIERES

Présentation de la licence Musicologie	6
Les Compétences de la Licence Musicologie (référentiel national)	6
A - Compétences disciplinaires	6
B - Compétences préprofessionnelles	8
C - Compétences transversales et linguistiques	9
Modalités de Contrôle des Connaissances	10
Le parcours « Musique et Sciences de la musique »	12
Le parcours « Pôle supérieur musical et musicologique »	13
Scolarité, ressources et équipe pédagogique	14
Recommandations	16
LICENCE MUSICOLOGIE – Licence 1, semestre 1	17
S1 - Structure des enseignements par parcours-types	18
HPO1X11 – Choix d'1 langue vivante étrangère Semestre 1 (3 crédits)	19
HMS1U01 – Méthodologie du travail universitaire s1 (3 crédits)	19
HPO1U01 – Pratiques actuelles (6 crédits)	20
HPO1U02 – Lire, écouter, voir ; qu'est-ce qu'une oeuvre ? (6 crédits)	22
HBM1U02 – Lettres modernes (6 crédits)	23
HMS1U02 – Styles et langages en musique (6 crédits)	29
HMS1U03 « Discipline principale – prise en compte des enseignements IESM 1 » (12 crédits)	30
HMS1U04 « Pratiques complémentaires IESM 1 » (6 crédits)	31
LICENCE MUSICOLOGIE – Licence 1, semestre 2	33
S2 - Structure des enseignements par parcours-types	34
HPO2X72 – Choix d'1 langue vivante étrangère Semestre 2 (3 crédits)	36
HMS2U01 – Méthodologie du travail universitaire s2 (3 crédits)	36
HMS2U02 – Musique et Patrimoine A (6 crédits)	37
HMS2U03 – Musique et oralité A (6 crédits)	43
HMS2U04 – Musique et notation A (6 crédits)	48
HMS2U05 – Musique, diffusion, réception (6 crédits)	50
HMS2x08 « Culture musicale A » – choix d'enseignements entre « Musique et patrimoine A » et « Musique et oralité A » (6 crédits)	51
HMS2U06 « Discipline principale – prise en compte des enseignements IESM 2 » (12 crédits)	51
HMS2U06 « Pratiques complémentaires IESM 2 » (3 crédits)	52
LICENCE MUSICOLOGIE – Licence 2, semestre 3	53
S3 - Structure des enseignements par parcours-types	54
HMS3X08 – Choix d'une langue vivante étrangère Semestre 3(3 crédits)	56
HMS3U01 – Musique et patrimoine B (6 crédits)	56
HMS3U02 – Musique et oralité B (6 crédits)	61
HMS3U03 – Musique et notation B (6 crédits)	65
HMS3U04 – Musique, diffusion, signification (6 crédits)	67
OPN1 – Orientation, projet professionnel et numérique 1 (3 crédits)	69
HMS3X07 « Culture musicale B » – choix d'enseignements entre « Musique et patrimoine B » et « <i>Musique et oralité B</i> » (6 crédits)	69
HMS3U05 « Discipline principale – prise en compte des enseignements IESM 3 » (12 crédits)	69

HMS3U06 « Pratiques complémentaires IESM 3 » (9 crédits)	70
LICENCE MUSICOLOGIE — Licence 2, semestre 4	71
S4 - Structure des enseignements par parcours-types	72
HMS4X12 – choix d'une langue vivante étrangère Semestre 4 (3 crédits)	74
HMS4U01 — Musique et patrimoine C (6 crédits)	74
HMS4U02 — Musique et oralité C (6 crédits)	79
HMS4U03 — Musique et notation C (6 crédits)	83
HOP4U01 — Orientation, projet professionnel et numérique 2 (3 crédits)	85
HMS4X11 « Culture musicale C » – choix d'enseignements entre « Musique et patrimoine C » et « Musique et oralité C » (6 crédits)	85
HMS4U06 « Discipline principale – prise en compte des enseignements IESM 3 » (12 crédits)	86
HMS4U07 « Pratiques complémentaires IESM 4 » (9 crédits)	86
HMS4Y09 : Axe Musique, langage, société (6 crédits)	86
HMS4U04 — Musique, diffusion, création (6 crédits)	86
HMS4Y13 : Axe Musique et son	88
HMS4U14 — Musique et son 1 (6 crédits)	88
HMS4Y10 : Axe Pro-MEEF S4 (6 crédits)	91
RPRDC2 - UE PRO-MEEF 1 S4 — Enseigner, éduquer, former : des métiers complexes (3 crédits)	91
HMS4U05 — enseignement musicologique S4 (3 crédits)	91
LICENCE MUSICOLOGIE — Licence 3, semestre 5	92
S5 - Structure des enseignements par parcours-types	93
HMS5X12 – choix d'une langue vivante étrangère S5 (3 crédits)	95
HMS5U01 — Musique et patrimoine D (6 crédits)	95
HMS5U02 — Pratiques musicales A (6 crédits)	97
HMS5U03 — Musique, notation, technologies A (6 crédits)	100
HMS5U06 Discipline principale – prise en compte des enseignements IESM 5 (9 crédits)	103
HMS5U07 Pratiques complémentaires IESM 4 (6 crédits)	103
HMS5U08 Orientation musicologique A – choix de 2 enseignements (6 crédits)	103
HMS5Y10 : Axe Musique, langage, société (9 crédits)	105
HMS5U04 — Orientation professionnelle S5 (3 crédits)	105
HMS5U13 — Musique, langage, société S5 (6 crédits)	107
HMS5Y16 : Axe Musique et son	108
HMS5U04 — Orientation professionnelle S5 (3 crédits)	108
HMS5U14 — Musique et son 2 (6 crédits)	108
HMS5Y11 : Axe Pro-MEEF S5	111
UE PRO-MEEF 2 — Observer des situations d'enseignement, d'éducation et de formation (3 crédits)	111
UE PRO-MEEF Mathématiques (3 crédits)	112
HMS5U15 — Choix d'un enseignement musicologique S5 (3 crédits)	112
LICENCE MUSICOLOGIE — Licence 3, semestre 6	114
S6 - Structure des enseignements par parcours-types	115
HMS6X09 – choix d'une langue vivante étrangère S6 (3 crédits)	117
HMS6U01 — Musique et patrimoine E (6 crédits)	117
HMS6U02 — Pratiques musicales B (6 crédits)	119
HMS6U03 — Musique, notation, technologies B (6 crédits)	120
HMS6U08 – Orientation musicologique B – choix de 2 enseignements (6 crédits)	122
HMS6U06 « Discipline principale – prise en compte des enseignements IESM 6 » (12 crédits)	122

HMS6U07 « Pratiques complémentaires IESM 6 » (3 crédits)	122
HMS6Y07 : Axe Musique, langage, société (9 crédits)	123
HMS6U04 — Orientation professionnelle S6 (3 crédits)	123
HMS6U10 — Musique, langage, société S6 (6 crédits)	124
HMS6Y13 : Axe Musique et son (9 crédits).....	125
HMS6U04 — Orientation professionnelle S6 (3 crédits)	125
HMS6U11 — Musique et son 3 (6 crédits)	125
HMS6Y08 : Axe Pro-MEEF S6 (9 crédits)	127
RPRFC2 - UE PRO-MEEF 3 — Analyser des pratiques d’enseignement (3 crédits)	127
RPRFC6 - UE PRO-MEEF Sciences expérimentales S6 (3 crédits)	127
HMS6U12 — Choix d’un enseignement musicologique S6 (3 crédits)	127

PRESENTATION DE LA LICENCE MUSICOLOGIE

Fondée en 1970 au sein de l'Université de Provence, la licence Musicologie de l'Université d'Aix-Marseille propose une formation théorique et pratique conduisant à différents métiers du secteur musical, de l'enseignement aux métiers de la recherche et de la culture. La formation dispensée est également orientée vers une formation à la musicologie contemporaine et à ses enjeux les plus actuels.

Au printemps 2012, à la création d'Aix-Marseille Université, la licence Musicologie est intégrée au département des Arts, qui est lui-même une entité de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines (dite Faculté ALLSH). L'Institut d'enseignement supérieure de la musique (IESM Europe et Méditerranée) est depuis 2017 partenaire pour la mise en place de cursus doublement diplômants : licence-DNSPM d'une part, Licence-diplôme d'état de professeur de musique d'autre part.

La licence Musicologie propose deux parcours ouverts dès la première année (L1), en fonction des profils des étudiants. Le cursus est organisé en six semestres de formation, équivalents à 180 crédits européens (ECTS). Chaque semestre valide ainsi 30 crédits. Un crédit correspond à un volume de 6 à 10 heures d'enseignement et 20 à 30 heures de travail de l'étudiant. Au sein de chaque semestre la formation est organisée en unités d'enseignements (UE) qui rassemblent plusieurs modules d'enseignements. Pour les deux parcours de la licence mention Musicologie, la langue vivante est obligatoire. Il s'agit d'enseignements de langue vivante pour non spécialistes qui sont organisés dans le cadre d'un partenariat avec les départements de langues vivantes de l'UFR ALLSH (LANSAD LANGue pour Spécialiste d'Autre Discipline).

LES COMPETENCES DE LA LICENCE MUSICOLOGIE (REFERENTIEL NATIONAL)

A - COMPETENCES DISCIPLINAIRES

A1 - Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.

- Situer une œuvre musicale dans ses champs historiques et stylistiques (œuvre sur partition, œuvre écoutée)
- Choisir et utiliser des méthodes d'analyse de partitions
 - o Lire et comprendre une partition musicale
 - o Effectuer une analyse harmonique
 - o Effectuer une analyse structurelle
 - o Utiliser d'autres méthodes d'analyse de partitions (statistiques...)
- Produire un discours argumenté portant sur un phénomène musical.
- Noter une mélodie, une structure harmonique, et tout élément musical à partir de l'écoute.
- Ecrire la musique dans un style donné à partir d'un élément musical écrit (chant, basse, grille harmonique, série...)
 - o Harmoniser une mélodie en respectant les règles de l'écriture tonale
 - o Composer un arrangement instrumental ou vocal dans un style donné
 - o Orchestrer une pièce musicale

A2 - Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.

- Situer une oeuvre musicale dans l'histoire (à l'écoute et sur partition)
 - o Identifier les caractéristiques d'un style musical
 - o Repérer à l'audition et sur partition une structure musicale
- Comprendre une partition musicale
 - o Déchiffrer une partition musicale en solfiant, chantant, ou avec son instrument
 - o Repérer les structures musicales dans une partition et les comparer
 - o Identifier un parcours tonal et les notes étrangères
- Transcrire une partition ancienne
- Produire un discours argumenté sur une oeuvre musicale écoutée ou lue
 - o Composer un commentaire d'écoute
 - o Rédiger une analyse à partir d'une partition

A3 - Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.

Produire un discours argumenté portant sur un phénomène musical.

A4 - Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.

- Choisir et utiliser une méthode appropriée à l'étude (analyse, description, commentaire...) d'une pièce musicale donnée
- Choisir et utiliser des méthodes appropriées d'analyse de partitions
- Choisir et utiliser des méthodes appropriées d'analyse auditive
 - o Construire une grille d'analyse auditive
 - o Etablir un audiogramme
 - o Etablir un plan structurel musical
 - o Relever les éléments thématiques
- Identifier et comparer des éléments de style et d'époque
 - o Repérer les éléments constitutifs d'un style ou d'une époque musicale
 - o Repérer et comparer les éléments caractéristiques des musiques extraeuropéennes
 - o Situer les enjeux esthétiques et sociétaux de l'oeuvre analysée
- Choisir et utiliser des méthodes appropriées d'analyses transversales musique/image, musique/texte

A5 - Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.

- Repérer les enjeux de l'actualité musicale et musicologique pour aboutir à une analyse critique.

A6 - Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.

L'étudiant est capable d'effectuer une analyse auditive.

- (timbre) il identifie les instruments, voix; il repère les éléments de phrasé
- (durées) il identifie la métrique et le tempo
- (hauteurs) il décrit les mouvements mélodiques et la structuration harmonique
- (intensités) il décrit et commente l'aspect dynamique de l'extrait musical

A7 - Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale

- Diriger et/ou interpréter une oeuvre chorale
- Présenter et interpréter une oeuvre instrumentale en soliste ou en ensemble, évaluer sa prestation.
- Composer un arrangement instrumental (ou vocal).

- Analyser un enregistrement musical (prise directe, multipiste...) réalisé par l'étudiant et proposer les remédiations éventuelles.
- Participer à un enregistrement musical en tant qu'interprète
- Produire un enregistrement musical

A8 - Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.

- Construire un corpus documentaire : Compiler des ressources, les classer, évaluer leur pertinence au regard de la thématique étudiée.

A9 - Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.

- Utiliser le vocabulaire spécifique (technique) pour analyser une œuvre musicale à l'écoute ou sur partition.

A10 - Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la musique en France et à l'étranger.

- Citer les différentes structures culturelles et musicales sur un territoire, et indiquer les statuts, fonctions et missions de chacune ; identifier les professionnels qui s'y rattachent.
- Identifier les réseaux d'influence culturelle.

B - COMPETENCES PREPROFESSIONNELLES

B1 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Se situer dans un organigramme en repérant les liens hiérarchiques et fonctionnels, les missions et fonctions de chacun des membres (ou services) de l'organisation.
- Repérer les activités récurrentes liées au poste occupé.
- Apprécier son autonomie et sa prise d'initiative dans la gestion de son activité.
- Evaluer l'efficacité de son action et prévoir une remédiation éventuelle.

B2 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

- Construire un corpus documentaire
 - o Compiler des ressources documentaires
 - o Classer des ressources documentaires
- Evaluer la pertinence des ressources documentaires au regard d'une problématique musicale ou musicologique.

B3 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Connaître les règlements d'examens, les principes concernant le plagiat et la fraude.
- Privilégier les démarches éco-responsables.

B4 - Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

(Enseignements de chorale, de pratique musicale collective et démarche de projet)

- Analyse de la situation et diagnostic
- Définir des hypothèses et établir des pistes de travail
- Définir le plan d'action
- Organiser la mise en œuvre des activités
- Evaluer le résultat

B5 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

(A10) - Citer les différentes structures culturelles et musicales sur un territoire, et indiquer les statuts, fonctions et missions de chacune ; identifier les professionnels qui s'y rattachent. Repérer les parcours de formation de ces professionnels.

B6 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Rédiger un CV
- Définir les contours de son projet professionnel
- Être capable de parler de soi pendant cinq minutes en précisant son parcours, ses aspirations, ses expériences, ses points forts et ses points faibles.
- Rédiger une lettre de motivation
- Préparer un entretien professionnel, une entrevue

B7 - Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Conduire une analyse réflexive de sa pratique : repérer les difficultés et les points positifs d'une situation problème dans laquelle on est impliqué, et en expliquer les raisons. Être capable d'apporter une remédiation à sa propre pratique.

C - COMPETENCES TRANSVERSALES ET LINGUISTIQUES

C1 - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

C2 - Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.

Construire un corpus documentaire : Compiler des ressources, les classer, évaluer leur pertinence au regard de la thématique abordée.

C3 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

- Composer une synthèse de documents
- Organiser un ensemble documentaire
- Composer un résumé, une fiche de lecture

C4 - Développer une argumentation avec esprit critique.

- Composer une dissertation
- Exposer son point de vue à l'oral
- Rédiger une note d'intention artistique

C5 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Maîtrise de la langue française, évaluée de façon transversale

C6 - Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

(Enseignement en LANSAD) – traduire un texte musicologique

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

A) ORGANISATION DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les enseignements semestriels donnent lieu à une évaluation des acquis dont les modalités d'organisation relèvent de la formation dans le respect de la réglementation. Trois types d'organisation du contrôle des connaissances sont possibles au sein d'une UE :

- Les connaissances sont évaluées au seul moyen d'épreuves de contrôle terminal ;
- Les connaissances sont évaluées au moyen d'une combinaison entre contrôle terminal et contrôle continu ;
- Les connaissances sont évaluées au moyen d'un contrôle continu intégral (CCI). Lorsque le CCI est instauré, celui-ci se compose d'au moins trois épreuves réparties dans le semestre.

B) ORGANISATION DES SESSIONS D'EXAMEN

Quel que soit le type d'organisation du contrôle des connaissances retenues, deux sessions d'examens sont proposées. En première session les épreuves de contrôle terminal se tiennent à l'issue de chaque période semestrielle d'enseignement ; le contrôle continu se déroule pendant les périodes d'enseignement.

Les UE devant être réévaluées en seconde session seront celles qui n'auront pas été acquises à l'issue de la première session. La seconde session d'examen se tient obligatoirement après la clôture la première session, soit en général à partir de la mi-juin.

C) OBLIGATION D'ASSIDUITE

Les étudiants sont soumis à une obligation d'assiduité concernant les travaux dirigés et/ou pratiques faisant partie du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera exercée dans des conditions fixées par la formation.

La présence a toutes les épreuves de session 1 est obligatoire : examens terminaux de fin de semestre et épreuves de contrôle continu.

Tout étudiant concerné par la seconde session est tenu de se présenter aux épreuves des UE non acquises en session 1 selon des modalités précisées par la formation. Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré ajourné à la seconde session.

Si vous n'avez pas validé un semestre en première session, vous devez impérativement passer en seconde session tous les examens correspondant aux UE que vous n'avez pas validées. Aucune note de première session inférieure à 10 ne peut être prise en considération pour la seconde session. Aucune dérogation n'est envisageable concernant le non-calcul en cas d'absence de résultats.

D) CRITERES DE VALIDATION DES CONNAISSANCES APPLIQUES DANS L'ETABLISSEMENT

Validation d'une UE – Une unité d'enseignement (UE) est acquise par capitalisation des lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20. Si l'UE comporte des éléments constitutifs, la note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent.

Validation du semestre – La note du semestre est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des UE qui le composent, à laquelle s'ajoutent d'éventuels points de bonification. Les crédits attribués à chaque UE sont utilisés comme coefficients pour le calcul des moyennes générales au semestre, à l'année et au diplôme.

Principe de compensation des UE – Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre : lorsque la note à l'UE est inférieure à 10/20 mais que l'étudiant a obtenu la moyenne au semestre, l'UE est alors validée par compensation. Toute UE obtenue, par capitalisation ou par compensation, l'est définitivement, sans possibilité de renonciation. Si l'UE obtenue est constituée de plusieurs éléments, ces derniers sont également considérés comme définitivement validés, quelle que soit la note attribuée à chaque élément constitutif de l'UE.

Principe de compensation des semestres – Les semestres 1 et 2 se compensent à l'intérieur de la 1^e année de licence, les semestres 3 et 4 se compensent à l'intérieur de la 2^e année de licence, les semestres 5 et 6 se compensent à l'intérieur de la 3^e année de licence. Les semestres relevant de niveaux différents ne peuvent se compenser entre eux à l'intérieur de la licence.

Validation de l'année – L'année est validée des lors que la moyenne des deux semestres qui la composent est supérieure ou égale à 10/20 (que les deux semestres soient capitalisés, ou que l'un d'entre eux soit compensé). Si deux semestres se compensent au sein d'une même année, les 60 crédits annuels sont considérés comme acquis.

Délivrance de la licence : elle est subordonnée à la validation de chacune des trois années qui la composent et entraîne l'obtention de 180 crédits. Les première, deuxième et troisième année de licence ne se compensent pas entre elles : une validation du diplôme par compensation entre les niveaux annuels ne peut être prononcée que sur décision du jury.

E) REGLES DE PROGRESSION

Pour accéder à l'année supérieure, un étudiant doit avoir validé l'année en cours : obtention des 60 crédits de L1 nécessaire pour passer en L2, obtention des 60 crédits de L2 nécessaire pour passer en L3. Dans le cas contraire, l'étudiant est déclaré ajourné. Néanmoins, sous certaines conditions, et sur décision du jury, certains aménagements sont possibles :

- Un étudiant ajourné ayant acquis au moins 30 crédits sur les 60 crédits annuels peut être autorisé à présenter par anticipation certaines UE de l'année supérieure, dans une limite de 18 crédits. Il est alors déclaré ajourné redoublant (AJRE) ;
- Un étudiant ajourné ayant acquis au moins 48 crédits sur les 60 qui constituent l'année peut être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure : il est alors déclaré ajourné autorisé à continuer (AJAC). En tout état de cause, le jury demeure souverain quant à la mise en œuvre effective de ces aménagements.

L'accès à la troisième année de la licence n'est possible que si l'étudiant a entièrement validé la première année.

LE PARCOURS « MUSIQUE ET SCIENCES DE LA MUSIQUE »

Ce parcours se déploie sur six semestres de façon progressive ; il propose un tronc commun d'enseignements, dans une approche généraliste ouverte, tout en visant une coloration progressive en fonction des projets des étudiants.

En Licence 1^{ère} année, les enseignements sont conçus de façon à favoriser une insertion réussie dans l'enseignement supérieur, et permettre une réorientation éventuelle. Cette première année de licence met donc l'accent sur les enseignements de méthodologie du travail universitaire afin de construire chez les étudiants un premier niveau de compétences universitaires transversales et préprofessionnelles.

Cette entrée dans les études supérieures se fera sous une approche pluridisciplinaire au premier semestre. Au-delà d'une juxtaposition d'enseignements disciplinaires cloisonnés, il s'agit de proposer un programme d'études permettant aux néo-étudiants de confirmer leur choix et leur motivation dans l'étude d'une discipline, laquelle sera consolidée par les apports de disciplines connexes. Il s'agira notamment d'aborder des thématiques d'études communes sous un angle pluridisciplinaire.

Un portail pluridisciplinaire Lettres / Arts du spectacle / Musicologie est organisé au Semestre 1. Il est organisé selon les principes suivants :

- Des enseignements de méthodologie du travail universitaire
- Un enseignement de langue vivante (LANSAD)
- Une part importante d'enseignements transdisciplinaires, portant sur des objets communs
- Une part importante de pratique artistique (musique / cinéma / écriture)

À partir du second semestre la formation se poursuit avec une spécialisation disciplinaire forte en musicologie.

La deuxième année de licence mention Musicologie parcours « Musique et Sciences de la musique » est centrée sur les enseignements disciplinaires. C'est également le moment, dans le cadre d'une unité d'enseignement spécifique (enseignement Projet professionnel et Préfiguration de Parcours), de préciser son projet professionnel et d'études. Les étudiants suivront également un enseignement transversal qui formera aux compétences numériques et informationnelles.

En complément d'un tronc commun d'enseignements techniques, pratiques et théoriques, un choix sera opéré au semestre 4 (axes de formation) parmi les options proposées en fonction du projet professionnel des étudiants.

La troisième année de la licence Musicologie parcours Musique et Sciences de la musique se poursuit sur un centrage disciplinaire. Les étudiants approfondissent les enseignements techniques, pratiques et théoriques qui leurs sont proposés en fonction de leur projet professionnel.

LE PARCOURS « POLE SUPERIEUR MUSICAL ET MUSICOLOGIQUE »

Ce parcours accueille les étudiants inscrits simultanément à l'IESM, dans le cadre de deux cursus menant chacun à une bi-diplomation : Licence Musicologie et diplôme d'état de professeur de musique (DE) d'une part, licence Musicologie et diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM) d'autre part. Les étudiants suivent une formation délivrée conjointement par AMU et l'IESM ; les enseignements « portés » par l'université représentent environ la moitié du volume total de formation des étudiants. Les étudiants de l'IESM sont recrutés par sélection en début de formation et ont déjà un projet professionnel arrêté. Les enseignements sont regroupés en quatre blocs de compétences :

- Un bloc « Expression artistique » qui permet aux étudiants d'approfondir leur pratique musicale (vocale et instrumentale). Ce bloc est particulièrement développé dans le cursus DNSPM/licence.
- Un bloc « Culture musicale » qui permet l'acquisition d'une culture musicale et d'une compréhension des problématiques musicologiques.
- Un bloc « Connaissance du milieu professionnel » qui permet aux étudiants en fonction de leur projet d'acquérir une connaissance des techniques et des réseaux des milieux musicaux et culturels.
- Pour le cursus DE/licence, un quatrième bloc de « pratique pédagogique » qui permet aux étudiants de développer les compétences spécifiques à l'enseignement musical spécialisé.

SCOLARITE, RESSOURCES ET EQUIPE PEDAGOGIQUE

Bureau des inscriptions et du suivi des étudiant (BISE)

UFR ALLSH Service Scolarité
29, avenue Robert Schumann
13621 Aix-en-Provence Cedex 1
Bureau 6 : Lettres et arts
04.13.55.30.89
allsh-scol-la-etudiants@univ-amu.fr

Vidéotheque-Sonothèque

Mme Aïcha BOULGHALEGH
aicha.boulghalegh@univ-amu.fr
Tel : 04.14.55.32.07
Salle B216.

Bibliothèque Universitaire

<https://bu.univ-amu.fr/bu-fenouilleres>

Soutien à la formation

M. David BECHU, ingénieur
David.bechu@univ-amu.fr

Enseignantes et enseignants sur poste

Bureau des enseignants : Accès sur Rendez-vous
Bureau D420 - 04 13 55 37 04

Directeur des études

M. Serge ANTUNES, Professeur agrégé
serge.antunes@univ-amu.fr

Responsable de la Licence Musicologie

M. Charles-Henri FOURMENT, Professeur agrégé
charles.fourment@univ-amu.fr

Responsable international et ERASMUS

M. Nicolas DARBON, Maître de conférences
nicolas.darbon@univ-amu.fr

Référent mission pour les étudiants en situation de handicap

M. Sylvain BRETECHE, Enseignant contractuel
sylvain.breteche@univ-amu.fr

M. Charles DE PAIVA, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
charlesdepaiva@univ-amu.fr

M. Michaël DIAN, PAST
Michael.dian@univ-amu.fr

Mme Christine ESCLAPEZ, Professeure des Universités
christine.esclapez@univ-amu.fr

M. Julien FERRANDO, Maître de conférences
julien.ferrando@univ-amu.fr

M. Philippe FRANCESCHI, Enseignant contractuel
philippe.franceschi@univ-amu.fr

M. Etienne KIPPELEN, Maître de conférences
etienne.kippelen@univ-amu.fr

Mme Iris LE FUR, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche
iris.LE-FUR@univ-amu.fr

Mme Francesca MIGNOGNA, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche
francesca.MIGNOGNA@univ-amu.fr

M. Vincent TIFFON, Professeur des Universités
vincent.tiffon@univ-amu.fr

Professionnels et chargés d'enseignement

M. Jonathan BELL
belljonathan50@gmail.com

M. Sébastien BOURRELLY
sebastien.bourrelly@univ-amu.fr

M. Gilles CABANES
gilles.cabanes@univ-amu.fr

M. Jérôme COTTENCEAU
cottenceau.jerome@gmail.com

Mme Christine DESSARTS
christine.DESSARTS@univ-amu.fr

M. Guillaume DEVENEY
guillaume.deveney@univ-amu.fr

Mme Mélanie EGGER
melanieegger@gmail.com

M. Christophe FLOQUET
christophe.floquet@univ-amu.fr

Mme Laurence HEBRARD
laurence.hebrard@univ-amu.fr

M. Frédéric ISOLETTA
frederic.ISOLETTA@univ-amu.fr

M. Jean-Pascal JELLAL
jpjellal@gmail.com

Mme Marie LAIGNEAU-BIGNON
marie.laigneaubignon@gmail.com

M. Pierre LUCIANI
pierreluciani@gmail.com

M. Gabriel MANZANEQUE

gabriel.manzaneque@univ-amu.fr

Mme Mélissa MATHIEU
melissa.mathieu@univ-amu.fr

Mme Mayelin PEREZ
mayelin.PEREZ-HERNANDEZ@univ-amu.fr

M. Jonathan ROBERT
jonathan.robert@univ-amu.fr

M. Dylan SAMUEL
dsamuel.perso@gmail.com

Tuteurs

En cours de nomination

RECOMMANDATIONS

Pour la réussite de vos études, plusieurs conseils :

Être présent de façon assidue aux cours,

Assister aux cours de tutorat,

Compléter les contenus de cours par des recherches personnelles en musique et musicologie (sonothèque du secteur et bibliothèque universitaire),

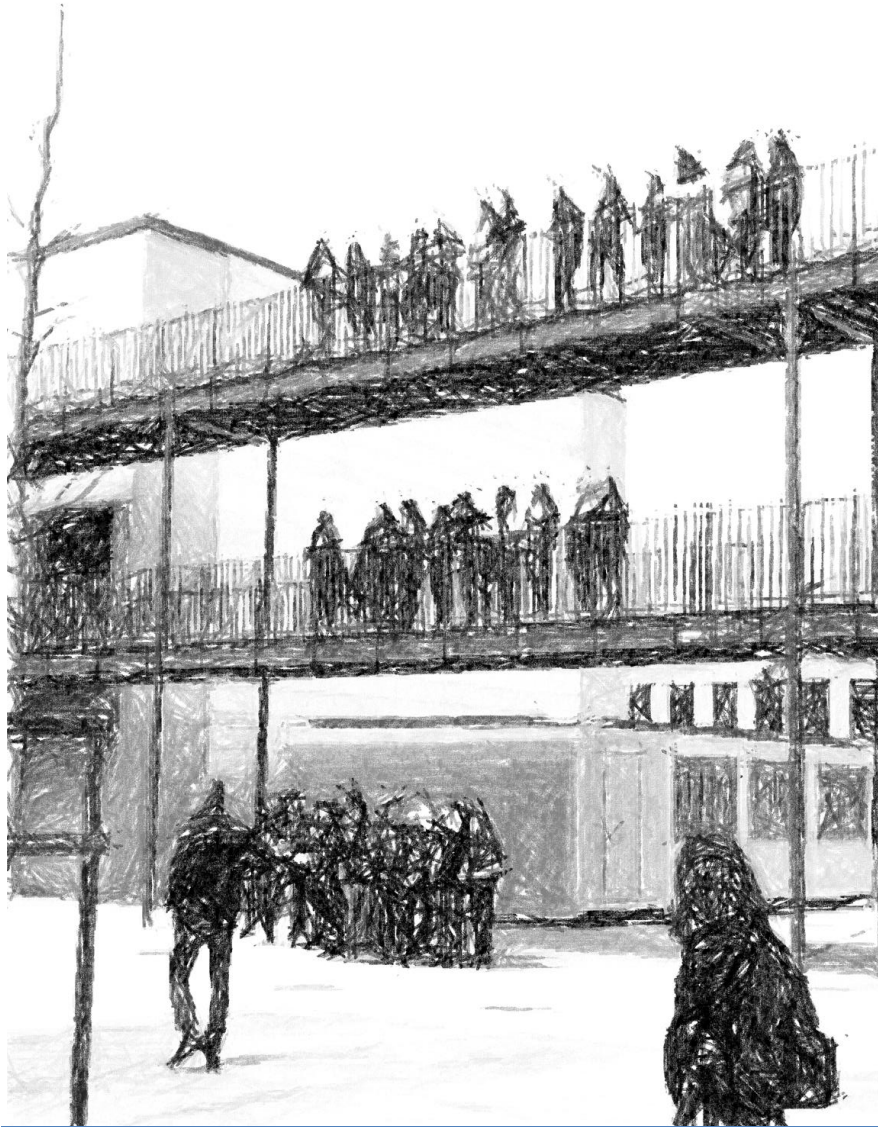
Consulter l'espace Ametice le plus souvent possible ; de très nombreux supports de cours sont à votre disposition en complément des cours dispensés,

Ne pas hésiter à demander conseil à vos enseignants,

Ne pas attendre les examens pour réviser et compléter les cours.

Être très organisé en ce qui concerne les évaluations de contrôle continu comme de contrôle terminal. L'absence à une épreuve de contrôle entraîne l'impossibilité de calculer vos résultats semestriels ou annuels et votre ajournement.

LICENCE MUSICOLOGIE – LICENCE 1, SEMESTRE 1



Se référer également à la plaquette de présentation du portail Lettres Arts du spectacle Musicologie

S1 - STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS-TYPES

HPO1AA-204 Licence 1 Portail 1 : Lettres-Arts du Spectacle-Musicologie. Orientation Musicologie			
HPO1SAA Semestre 1			30
Code Apogée	Nature1	Libellé	Crédits
HPO1X11	OP	Choix d'1 langue vivante étrangère S1	3
HMS1U01	UE	Méthodologie du travail universitaire Musique S1	3
HPO1U01	UE	Pratiques actuelles	6
HPO1U02	UE	Lire, écouter, voir	6
HPO1U02A	EC	Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? (Lettres, Cinéma)	
HPO1U02B	EC	Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? (Musique, Cinéma)	
HBM1U02	UE	Lettres modernes	6
HBM102A	EC	Littérature et réalité ou Langue et linguistique françaises A (cours magistral)	
HBM102B	EC	Littérature et réalité ou langue et linguistique françaises B (travaux dirigés)	
HMS1U02	UE	Styles et langages en musique	6
HMS1U02A	EC	Panorama de la musique	
HMS1U02B	EC	Théorie de la musique - atelier d'écoute musicale	
HMS1U02C	EC	Culture vocale	

HPO1AA-203 Licence 1 Portail 1 : Lettres-Arts du Spectacle-Musicologie. Pôle supérieur musical et musicologique			
HPO1SAA3 Semestre 1			30
Code Apogée	Nature	Libellé	Crédits
HPO1X11	OP	Choix d'1 langue vivante étrangère S1	3
HMS1U01	UE	Méthodologie du travail universitaire Musique S1	3
HPO1U02	UE	Lire, écouter, voir	6
HPO1U02A	EC	Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? (Lettres, Cinéma)	
HPO1U02B	EC	Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? (Musique, Cinéma)	
HMS1U03	UE	Discipline principale - prise en compte des enseignements IESM 1	12
HMS1U04	UE	Pratiques complémentaires IESM 1	6

1 OP = option obligatoire ; UE = unité d'enseignement ; EC = élément constitutif d'une unité d'enseignement

HPO1X11 – CHOIX D'1 LANGUE VIVANTE ETRANGERE SEMESTRE 1 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE à choix obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE à choix obligatoire

Pour les deux parcours de la licence mention Musicologie, la langue vivante est obligatoire. Il s'agit d'enseignements de langue vivante pour non spécialistes qui sont organisés dans le cadre d'un partenariat avec les départements de langues vivantes de l'UFR ALLSH (LANSAD LANGue pour Spécialiste d'Autre Discipline). Se référer au descriptif des enseignements LANSAD sur le site de la faculté ALLSH <https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad>

HMS1U01 — METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE S1 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Descriptif de l'unité d'enseignement : module hebdomadaire d'enseignement méthodologique universitaire

OBJECTIFS : Se repérer dans l'environnement universitaire. Organiser son travail. Développer les outils et les moyens de l'étude universitaire. B3 - Connaître les règlements d'exams, les principes concernant le plagiat et la fraude. C1 - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. C2 - Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – Contrôle terminal oral

Enseignante : Iris LE FUR

Cet enseignement s'attache à accompagner l'étudiant dans son intégration à l'université, en lui apportant les outils (techniques et théoriques) nécessaires à la bonne conduite de son cursus universitaire, tant d'un point de vue organisationnel que méthodologique ou argumentaire ; à le sensibiliser à la diversité des études musicologiques, en s'appuyant sur les spécificités de l'objet-musique, tant dans leurs dimensions théoriques que dans leurs aspects analytiques.

Au terme de cet enseignement, l'étudiant aura acquis des réflexes méthodologiques et des techniques de travail en adéquation avec ses études universitaires, ainsi qu'une vision critique des enjeux et des engagements propres aux études musicologiques.

Cette UE comprend également un module obligatoire : « Initiation à la recherche documentaire », assuré à la Bibliothèque Universitaire par le Service Commun de Documentation.

Pistes bibliographiques :

- Boeglin, M. (2010). Le guide des méthodes de travail de l'étudiant. L'Etudiant.
- Bonnichon, G., & Martina, D. (1997). Tutorat : Méthodologie du travail universitaire. Vuibert.
- Duffau, C., & André, F. (2013). J'entre en fac : Méthodes du travail universitaire en lettres, langues, arts et sciences humaines. Presses Sorbonne nouvelle.

- Jimenez, A. (2019). Les méthodes et les outils : Guide universitaire. Presses de l'Université de Montréal

TD groupe 1 (IESM) : mardi – 14h30-16h30, salle AR05

TD groupe 2 : vendredi – 10h30-12h30, salle AR05

TD groupe 3 : vendredi – 13h00-15h00, salle AR05

TD groupe 4 : Vendredi – 15h00-17h00, salle AR05

HPO1U01 — PRATIQUES ACTUELLES (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Descriptif : Cette unité d'enseignement est en pédagogie active. Des équipes de 5 à 6 étudiant-e-s sont formées au sein de chaque groupe TD. Chaque équipe développe un projet artistique mêlant au moins 2 domaines du portail – Musique, Lettres, Cinéma – afin de produire une création pluridisciplinaire qui sera présentée en fin de semestre. Il s'agit donc d'être confronté à l'élaboration d'un projet collectif et à la mise en œuvre de techniques spécialisées (écriture, image, son) pour lesquelles les étudiants seront encadrés par l'équipe enseignante et par des professionnels. Les étudiants apprennent également à argumenter leur choix et à valoriser leur projet.

OBJECTIFS : A7 - Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. B1 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. B4 - Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet : analyse de la situation et diagnostic, définition des hypothèses et établissement des pistes de travail, définition d'un plan d'action, organisation et mise en œuvre des activités, évaluation des résultats. B7 - Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre ; conduire une analyse réflexive de sa pratique : repérer les difficultés et les points positifs d'une situation problème dans laquelle on est impliqué, et en expliquer les raisons. Etre capable d'apporter une remédiation à sa propre pratique. C2 - Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

Epreuve n°1 (30%) : plusieurs points d'évaluation qui permettent de situer chaque étudiant dans la maîtrise des premières étapes de la démarche de projet : réflexion et diagnostic, établissement d'axes de travail et d'actions à mettre en œuvre.

Epreuve n°2 (30%) : plusieurs points d'évaluation qui permettent de situer chaque étudiant dans la maîtrise de la mise en œuvre des actions du projet

Epreuve n°3 (40%) : plusieurs points d'évaluation qui permettent de situer chaque étudiant dans sa capacité à s'auto-évaluer et à évaluer le projet collectif, et à apporter des pistes de remédiation.

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – Rapport

Le rapport présentera les différentes étapes d'un projet de pratique artistique pluridisciplinaire en cohérence avec l'enseignement du semestre.

Enseignants : Laetitia AGOSTINI ; Serge ANTUNES ; Sylvain BRETECHE ; Adeline DUPERRAY ; Charles FOURMENT ; Julie KOLOVOU ; Guy LAMBERT ; Marion LATA ; Iris LE FUR.

Ingénierie pédagogique et régulation : David BECHU ; tuteurs étudiants.

Cet enseignement vise à questionner la notion d'œuvre d'art en réinvestissant les connaissances abordées dans l'UE « Lire écouter voir – qu'est-ce qu'une œuvre ? », en élaborant un projet artistique collectif, en présentant ce projet dans sa cohérence, en aboutissant à une réalisation artistique. Concrètement, il s'agit de fabriquer une œuvre en s'appuyant sur une œuvre de référence ; le résultat final croise au moins deux domaines artistiques parmi musique, cinéma et littérature. Cette œuvre doit avoir une durée de 3 minutes ou bien un format littéraire de 3000 signes. Quelques idées de conduites de projets :

- Partir d'un texte, construire une histoire, la mettre en image et en son
- Idem, en partant d'une musique ou d'une peinture (ou autre)
- Partir d'un texte, aboutir à une musique avec paroles ;
- et toutes autres combinaisons de ce genre

Organisation du travail : l'enseignement se déroule sur tout le semestre ; la progression du travail est mesurée tout au long du semestre (évaluation continue).

- 6 séances avec un enseignant référent qui accompagne le travail de l'équipe-projet dans sa globalité
- Des rendez-vous réguliers avec un ingénieur technicien et des tuteurs étudiants pour accompagner dans la gestion de projet, intervenir sur certains aspects théoriques et techniques, aider à l'organisation du travail en autonomie.

Une journée de présentation des réalisations est organisée en fin de semestre (décembre).

TD groupe 1 :	lundi 10h-12h, par quinzaine – salle A211 (L.A. première séance le 11/09).
TD groupe 2 :	lundi 12h-14h, par quinzaine – salle A211 (L.A. première séance le 11/09).
TD groupe 3 :	lundi 14h-16h, par quinzaine – salle A211 (G.L. première séance le 11/09)
TD groupe 4 :	lundi 16h-18h, par quinzaine – salle A211 (G.L. première séance le 11/09)
TD groupe 5 :	vendredi 8h30-10h30, par quinzaine – salle AR05 (I.L.F. première séance le 15/09)
TD groupe 6 :	vendredi 8h30-10h30, par quinzaine – salle AR03 (S.A. première séance le 15/09)
TD groupe 7 :	mardi 10h00-12h00, les 12 & 19/09 ; 3 & 31/10 ; 21/11 ; 5/12 – salle AR05
TD groupe 8 :	mardi 12h30-14h30, les 12 & 19/09 ; 3 & 31/10 ; 21/11 ; 5/12 – salle AR05
TD groupe 9 :	lundi 10h-12h, par quinzaine – salle D106 (A.D. première séance le 18/09)
TD groupe 10 :	lundi 10h-12h, par quinzaine – salle D106 (A.D. première séance le 11/09)
TD groupe 11 :	lundi 13h-15h, par quinzaine – salle D106 (M.L. première séance le 11/09)
TD groupe 12 :	lundi 15h-17h, par quinzaine – salle D106 (M.L. première séance le 11/09)
TD groupe 13 :	Mardi 14h30-16h30, par quinzaine – salle AR03 (S.B. 06 première séance le 12/09)

Les semaines où les étudiant-e-s n'ont pas le cours TD « Pratiques actuelles », ils suivent les séances de régulation (mêmes horaires que les cours TD), en appui de leur travail en autonomie (coordination : David Béchu).

HPO1U02 — LIRE, ECOUTER, VOIR ; QU'EST-CE QU'UNE OEUVRE ? (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Descriptif : Cette unité d'enseignement est constituée de cours magistraux assurés par des enseignants de Lettres, Arts du spectacle et Musicologie. Ils visent une approche pluridisciplinaire de la notion d'œuvre d'art.

OBJECTIFS : A3 - Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes artistiques (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude. A8 - Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard & dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 1h30

L'épreuve vise à évaluer les capacités à produire un premier discours argumenté portant sur une problématique artistique. Une question interdisciplinaire convoquera une problématique traitée en cours. On demandera un texte bref rédigé.

Enseignants : Stéphane LAMBION, Jean-Marc QUARANTA, Caroline RENARD ; Vincent TIFFON

Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? Qu'ont de commun les arts, et pourquoi appeler du même nom un film, un roman, une symphonie ? Pour répondre à cette question, l'on verra comment musique, cinéma, peinture et littérature tentent de représenter la réalité, exprimer les émotions, raconter une histoire, ou procurer un pur plaisir esthétique. L'œuvre est alors commune, répondant à un même besoin ou un même désir dans chacun des arts.

Les différents arts ont cependant des spécificités, ne serait-ce que parce que les œuvres peuvent se donner à lire, à écouter, à voir et que certaines d'entre elles combinent ces différentes possibilités : ainsi un film ou un opéra peuvent "se lire" (scénario/livret), s'écouter et se regarder.

Les étudiants s'inscrivent obligatoirement dans les deux cours magistraux.

CM HPO1U02A : mardi 18h00-20h00, Amphi 1

CM HPO1U02B : Groupe unique, mercredi 8h30-10h30, Amphi 1

HBM1U02 — LETTRES MODERNES (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette UE est commune aux étudiants de 3 Portails : Portail 1 Lettres-Arts du spectacle-Musicologie / Portail 2 Lettres et Sciences du langage / Portail 3 Philosophie-Anthropologie-Lettres. Volume horaire étudiant : 48h, soit 2h de cours communs par semaine et 2h de cours en groupe par semaine.

Cette UE propose une **initiation générale aux études de lettres modernes**, associant **littérature** et **langue** française.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu partiel : une épreuve terminale écrite et une épreuve de contrôle continu.

Contrôle continu (coefficient 2) : 1 note d'écrit évaluant le cours commun (coeff.1) et 1 note d'oral au moins évaluant le cours en groupe TD (coeff.1)

- Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1)

Session 1 régime dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 4h

Responsable de l'UE : Bérengère PARMENTIER

Chaque étudiant doit suivre :

- un **double cours en amphi (CM)**, de 2 heures par semaine : une heure de littérature, **et** une heure de linguistique française.

ET

- un **cours en effectif restreint (TD)** de 2 heures par semaine, à choisir parmi 15 groupes dont les programmes sont différents, **soit** en littérature, **soit** en linguistique. Le choix est libre, dans la limite des places disponibles.

Le **cours de Littérature** est consacré aux relations entre *littérature et réalité* : il interroge la capacité des textes littéraires à rendre compte de ce que nous sentons, pensons, voyons, expérimentons, par les voies paradoxales de la fiction et de la poésie. Il initiera à une série de notions fondamentales en théorie littéraire et servira également d'introduction à la lecture de certaines œuvres littéraires majeures.

Le **cours de Langue et Linguistique Françaises** offre une introduction générale aux notions de langue et de langage, pour présenter ensuite les différents domaines de la linguistique. D'autres aspects sont également abordés dans les différents groupes : le statut de la langue française dans le monde (rayonnement, développement, diversité linguistique) ; l'apport de la linguistique pour l'analyse des textes littéraires ; la notion de système linguistique, illustrée à partir d'exemples français.

Créneaux horaires - Lettres modernes (UE HBM1U02)

A) **CM de 2 heures par semaine :**

Choisir l'un des doubles CM suivants (littérature + linguistique française)

CM groupe A : jeudi 12h-14h – amphi 5

CM groupe B : jeudi 12h-14h – amphi 6

CM groupe C : jeudi 14h-16h – amphi 5

CM groupe D : jeudi 14h-16h – amphi 6

B) Cours en groupe TD de 2h par semaine :

Sélectionner un groupe au choix, soit en linguistique française, soit en littérature.

Linguistique française

Groupe 1 : mercredi 13h00-15h00 – salle B102

Groupe 2 : lundi 13h30-15h30 – salle B102

Groupe 3 : mardi 13h00-15h00 – salle A217

Littérature

Groupe 4 : lundi 13h00-15h00 – salle D003

Groupe 5 : jeudi 9h00-11h00 – salle E212

Groupe 6 : vendredi 8h00-10h00 – salle B102

Groupe 7 : mardi 14h30-16h30 – salle C223

Groupe 8 : mercredi 14h30-16h30 – salle D003

Groupe 9 : lundi 10h00-12h00 – salle E212

Groupe 10 : vendredi 10h00-12h00 – salle B102

Groupe 11 : jeudi 8h00-10h – salle B106

Groupe 12 : mercredi 13h-15h – salle E225

Groupe 13 : mercredi 11h00-13h00 – salle C223

Groupe 14 : mardi 13h00-15h00 – salle D003 (réservé droit-lettres)

Groupe 15 : jeudi 10h-12h – salle B102

PRESENTATION DETAILLEE DES GROUPES DE TD

Choisir 1 seul TD, soit en linguistique, soit en littérature

TD de linguistique française : TD 1 - enseignante : Sibylle Kriegel ; TD 2 enseignante : Sandrine Caddéo ; TD 3 - enseignante : Sandrine Caddéo

Ce cours s'intéressera aux éléments qui définissent une langue, à ses niveaux d'organisation, aux procédés de description ; il interrogera certaines de nos représentations parmi les plus courantes confrontées à la notion de norme et d'usages, de langue orale et écrite. Il essaiera de comprendre ce qui garantit la survie d'une langue ou ce qui précipite sa disparition ; il montrera ce que créent des langues en contact et comment émerge une langue imaginaire. Il privilégiera la réflexion sur l'espace francophone et l'étude de la langue française, qui est au cœur de la formation en Lettres Modernes.

TD de littérature**TD 4 « LITTÉRATURE DE VOYAGE ET REALITE(S) » - ENSEIGNANT : MARTIN BAZIN**

« Le récit de voyage est, plus que tout autre, tendu entre réel et fiction. » Victor Hugo, *Lettres à un ami*, 1842

Issue d'une volonté de transmission d'un ailleurs, d'un autre part, la littérature de voyage a souvent cherché à porter un regard objectivant sur le monde. Les récits d'explorateurs ont d'ailleurs longtemps été considérés comme des documents historiques, voire géographiques, plutôt que spécifiquement littéraires. Pourtant, tout témoin tend à charger sa narration d'une forte dimension personnelle si bien que l'espace raconté, tout en gardant un fort ancrage dans le réel, est enrichi de dimensions sensibles, oniriques voire imaginaires, propres à chaque auteur. L'Orient ou l'Afrique, lieux rêvés autant que vécus par les voyageurs de différentes époques, laissent ainsi paraître dans leurs représentations le rapport avec un réel multiple, difficile à saisir.

Du XIXe siècle à nos jours, nous chercherons à comprendre le besoin de ce recours à l'imaginaire, voire à la fiction, à travers lequel la littérature des voyages s'efforce d'exprimer la diversité des facettes de « la réalité ».

Corpus :

- LOTI, Pierre, *Fantôme d'Orient*, 1892. Edition conseillée : Paris, Gallimard, Coll. Folio, 1991 (texte réuni avec Aziyadé)
- BOUVIER, Nicolas, *Le Poisson Scorpion*, 1982. Edition conseillée, Paris, Gallimard, Coll. Folio, 1996
- CHEVILLARD, Eric, *Oreille Rouge*, Paris, Editions de Minuit, 2005

• TD 5 ET TD 6 « LES SPECTACLES DU CORPS VIVANT DANS LE ROMAN DES XVIIIEME ET XIXEME SIECLES » - ENSEIGNANT : GREGOIRE TAVERNIER

Auerbach a défini le réalisme moderne comme la représentation sérieuse des réalités prosaïques. Nous tâcherons de préciser cette hypothèse en prenant l'exemple du corps humain dans ses manifestations romanesques les plus quotidiennes (nutritivo-digestives, sexuelles, de conservation ou d'agression). Nous partirons du XVIIIe siècle pour mener cette enquête : le *Paysan parvenu* de Marivaux (1734-1735) nous servira de point de départ, et nous verrons que ce roman d'inspiration picaresque est un récit du corps spontané et intuitif. Parce qu'il met l'accent sur les fondamentaux physiologiques, et ce à travers les classes sociales les plus modestes, il annonce le triomphe d'un réalisme du corps au XIXe siècle, dont témoignent chacun à leur manière Balzac dans *Eugénie Grandet* (1832) et Zola dans *Pot-Bouille* (1882). Ces deux romanciers exposent sous un nouveau jour les savoirs physiologiques et médicaux de leur époque (la physiognomonie, l'aliénisme, l'atavisme ou le darwinisme), en les traitant à la fois comme des clefs de compréhension du monde, des outils de dramatisation et des supports comiques de jubilation.

Œuvres étudiées et éditions au programme

- Marivaux, *Le Paysan parvenu*, Gallimard, coll. « Folio classique », éd. d'H. Coulet, 1982.
- Balzac, *Eugénie Grandet*, LGF, coll. « Le Livre de poche », éd. de M. Reid, 1972.
- Zola, *Pot-Bouille*, Gallimard, coll. « Folio Classique », éd. d'H. Mitterand, 1982.

Il faudra avoir lu *Le Paysan parvenu* pour la première semaine du semestre.

• TD 7 « 'LE REEL, C'EST QUAND ON SE COGNE' : NATURALISME ET NOUVEAU ROMAN » - ENSEIGNANT : YANN ETIENNE

Ce cours s'intéressera à la confrontation de deux modalités d'écritures du réel, à partir du socle initial qu'a constitué ce qu'on a appelé le « réalisme », et plus particulièrement la figure tutélaire de Balzac. Après avoir dans un premier temps esquissé le projet du réalisme balzacien comme origine de notre réflexion, notre programme s'intéressa plus particulièrement à deux « descendants contrariés » de ce projet : le naturalisme, avec *La Bête Humaine* d'Émile Zola, et le Nouveau Roman, avec *La Modification* de Michel Butor. Nous étudierons ces deux œuvres en comparant le prisme choisi pour écrire le réel, tout en ayant comme autre fil rouge la question de la modernité, thématiquement incarnée par le motif ferroviaire qui traverse nos deux romans.

- Émile Zola, *La Bête Humaine*, éditions Livre de Poche, collection « Classiques », édition de Gisèle Séginger
- Michel Butor, *La Modification*, éditions de Minuit, collection « Double »

(Il est fortement conseillé de se procurer les éditions indiquées, par souci de pagination)

• TD 8 « QUELLES REALITES AU DETOUR DE LA FICTION ? » - ENSEIGNANTE : LAURA BORDES

Est parfois perçu comme « littérature », ce qui n'entre pas dans le champ de la « réalité ». Pourtant, bien des œuvres littéraires proposent une représentation du réel qui se veut la plus fidèle, mais cela reste une représentation qui, selon ses objectifs, va porter l'accent sur tel aspect d'un personnage, d'une histoire, d'une vie intérieure (sentimentale, morale...) ou d'une société ne donnant ainsi qu'une vision orientée de la réalité. La part de fiction nourrissant les œuvres les rend sans doute plus fécondes dans leurs interrogations sur le moi et sur l'homme, ou sur des réalités politiques, religieuses, sociales ou morales d'une société donnée. Nous étudierons les rapports

qu'entretient la littérature avec la réalité et les enjeux des représentations qu'elle en propose en parcourant différents types de textes dont les titres vous seront indiqués lors du premier cours.

Bibliographie complémentaire

- Aristote, *Poétique*, Le Livre de Poche, Classiques, 1990
- Roland Barthes, Leo Bersani, Michael Riffaterre, Philippe Hamon, *Littérature et réalité*, Point Essais, 2015
- Vincent Jouve, *L'effet personnage dans le roman*, PUF, 2001

• TD 9 « JE CROIS, JE NE CROIS PAS... REALITE ET DEREALITE DANS LE PROCESSUS DE CREATION D'UN SPECTACLE DE THEATRE » - ENSEIGNANTE : FANNY DELGADO

Dans *Clefs pour l'Imaginaire ou l'Autre Scène*, Octave Mannoni affirme : « On a appelé acteurs de la réalité ces sujets névrotiques qui font de leur vie, pour eux-mêmes et pour les autres, la représentation de leurs propres imaginations. » Qu'est-ce qui est vrai/pas vrai dans une pièce de théâtre ? Lorsqu'un spectateur assiste à un spectacle de théâtre, il sait que ce qu'il voit sur scène n'est pas la réalité, mais l'enfant qui sommeille en lui décide pourtant d'y croire. Si le personnage de théâtre est une nébuleuse sans véritable carte d'identité, que la situation théâtrale n'existe pas, mais se déploie en une multitude de situations et que les mots du texte théâtral sont d'éternels ratages n'atteignant jamais la chose réelle et concrète, nous pouvons nous demander comment la réalité et la fiction s'entremêlent au sein du processus de création. Si le vrai n'y est pas présent, il est alors utopique : le théâtre ne réalise pas, mais déréalise la réalité. Nous travaillerons sur ces différentes notions à travers un corpus de pièces de théâtre.

Programme :

- Molière, *L'Ecole des femmes* (1662), Anne Régent éd., Paris, Editions Larousse, 2007, 175.
- Regnard Jean-François, *Les Folies amoureuses* (1696).
- Téléchargeable : http://www.theatreclassique.fr/pages/pdf/REGNARD_FOLIESAMOUREUSES.pdf
- Musset, Alfred, *On ne badine pas avec l'amour* (1834), Henri Béhar éd., Paris, Pocket Classiques, 1998.
- Delgado Fanny, *Une Folie amoureuse ou ça ira bien de l'amour*, 2022 (texte distribué lors du cours)
- Ionesco, *La Cantatrice chauve* (1950), éd., Paris Gallimard, Folio, 1954.

• TD 10 « PEINDRE LA SOCIETE DE SON TEMPS. L'EXEMPLE DU ROMAN (BALZAC, DESPENTES) » - ENSEIGNANTE : MARJOLAINE UNTER ECKER

Avec la *Comédie humaine*, dont fait partie *Le Père Goriot*, Balzac entendait écrire « une histoire naturelle de la société » de son temps – celle du début du XIXe siècle. Deux siècles plus tard, Virginie Despentes poursuit un projet similaire avec *Vernon Subutex*, souvent qualifié de roman « balzacien » du XXIe siècle. Dans ces deux œuvres réalistes, qui prennent pour cadre Paris à des époques différentes, les (anti-)héros éponymes figurent chacun à leur façon les « laissés-pour-compte » d'une société où l'argent est toujours maître des destins. Le père dépouillé par ses filles du roman de Balzac et l'ancien disquaire expulsé de son appartement du roman de Despentes sont intégrés dans une galerie d'autres personnages dont les trajectoires traduisent les ambitions et les désenchantements de toute une génération.

Ce cours sera l'occasion de s'intéresser à des thématiques comme la figure du marginal dans le roman, la façon dont le genre romanesque aborde la question des inégalités sociales et les possibilités que le discours littéraire a face à ces questions. Les étudiant-e-s devront se procurer les deux œuvres suivantes - dont l'étude sera complétée par un groupement de textes distribué en cours – et avoir commencé leur lecture au moment du début des enseignements :

- Honoré de Balzac, *Le Père Goriot*, 1835
- Virginie Despentes, *Vernon Subutex*, 1, 2015

• TD 11 « LITTERATURES EPISTOLAIRES : FRAGMENTS OU FICTIONS DE LA REALITE ? » - ENSEIGNANTE : MATHILDE MOUGIN

La question de la représentation de la réalité est au cœur de la littérature épistolaire, qu'elle soit authentique ou fictionnelle. Composées par un scripteur pour un destinataire tous les deux ancrés dans une situation d'énonciation déterminée, les lettres semblent le genre privilégié de l'écriture du réel. Cette question des rapports de la littérature et de la réalité sera envisagée à travers un corpus constitué de trois œuvres : une sélection de lettres de Madame de Sévigné adressées à sa fille, les lettres apocryphes d'une religieuse portugaise envoyées à son amant disparu et qui, à l'époque, ont été reçues comme authentiques, et les *Liaisons dangereuses*, chef d'œuvre de littérature épistolaire du XVIII^e siècle. Cet ensemble propose la représentation de différentes réalités : l'amour maternel et le monde de la cour dans les lettres authentiques de Madame de Sévigné, la douleur d'une femme abandonnée dans l'œuvre de Guilleragues, et enfin, le déchaînement des passions de l'aristocratie libertine de la fin du XVIII^e siècle. Qu'elles soient fictionnelles ou authentiques, ces lettres partagent de nombreuses similitudes dans leur structure et dans leur intégration des réalités relatives à la situation d'écriture. En outre, l'écriture de la réalité soulève des enjeux liés à la fiction : cette réalité est-elle fidèlement restituée ou est-elle fictionnalisée, y compris dans les lettres authentiques ? Ce cours a pour objectif de mieux connaître le genre épistolaire à la période de l'Ancien régime ainsi que de cerner les rapports entre fiction et réalité dans un corpus authentique et fictionnel des XVII^e et XVIII^e siècles, et notamment dans des œuvres qui nient leur statut de fiction en pratiquant la « feintise ».

Œuvres au programme :

- *Lettres portugaises*, Paris, Livre de poche, collection « libretti », 2003, 91p., EAN : 9782253193081.
- Madame de Sévigné (éd. François Peggy), *Lettres choisies*, Flammarion, Librio n°1105, 2014 (disponible également en ebook/pdf : <https://editions.flammarion.com/lettres-choisies/9782290078495>)
- Choderlos de Laclos (éd. Michel Delon), *Les Liaisons dangereuses*, Paris, Le Livre de Poche, « Classiques », 1975, EAN 9782253004011.

• TD 12 « 'LE REEL, C'EST QUAND ON SE COGNE' : NATURALISME ET NOUVEAU ROMAN » - ENSEIGNANT : YANN ETIENNE

Voir la présentation du TD 7 (le programme est le même mais l'horaire est différent).

• TD 13 « HISTOIRES D'AMOUR » - ENSEIGNANTE : ALICE NOLIBOIS

"Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants" On connaît la formule traditionnelle du conte. Mais en littérature, un panorama de la représentation du sentiment amoureux nous prouvera que s'aimer et décrire l'amour, c'est un peu plus complexe... Comment peindre la naissance de l'amour ? Comment parler du désir ? Quel rôle donnent des auteurs féminins et masculins à chaque genre dans les schémas romantiques ? L'amour aboutit-il idéalement au mariage ? Une anthologie de textes médiévaux et un roman du XIX^e siècle (*La femme et le pantin* de Pierre Louys) donneront à ces questions autant de réponses différentes. Il est demandé aux étudiants de se procurer avant le premier cours le roman de Pierre Louys, *La femme et le pantin*, dans l'édition de leur choix.

• TD 14 : « LES HOMMES ET LES ARMES – REPRESENTER LA GUERRE EN LITTERATURE » - ENSEIGNANTE : VALERIE NAUDET

TD réservé aux étudiants de la licence Droit/Lettres

Parce qu'elle est génératrice de désordre, de ruptures, laminant les corps et dévastant les âmes, séparant les êtres et anéantissant les alliances, tout comme elle est l'occasion de rencontres sublimes, de dépassements héroïques et de fraternités sans faille, la guerre est un motif privilégié de la littérature : Homère chante la colère d'Achille lors de la guerre de Troie, le Moyen Âge célèbre la prouesse guerrière, les guerres napoléoniennes hantent le roman du XIX^e siècle, les deux guerres mondiales du XX^e siècle forment la toile de fond de nombre de textes contemporains,

pour ne prendre que quelques exemples. Comment la guerre est-elle représentée ? Par quels moyens dire ses convulsions, ses bouleversements, ses horreurs et ses paradoxales beautés ? Quels en sont les enjeux littéraires ?

Le cours s'appuiera sur un poème épique du Moyen Âge, *La Chanson de Roland* et deux textes d'Honoré de Balzac, *Le colonel Chabert* et *Adieu*. D'autres romans seront proposés en lecture libre pour compléter l'enquête.

- *La Chanson de Roland*, éd. et trad. Ian Short, Paris, Livre de Poche, Lettres Gothiques, 1990.
- Honoré de Balzac, *Le colonel Chabert* et *Adieu*, dans *Le colonel Chabert, El Verdugo, Adieu, Le Réquisitionnaire*, Paris, Folio classique, 1974.

Ces éditions sont celles qui serviront en cours. Si vous souhaitez en utiliser d'autres, contactez au préalable Valérie Naudet (valerie.naudet@univ-amu.fr)

• TD 15 « MEDECINS ET MALADES SUR LA SCENE FRANÇAISE XVIII – XXI SIECLES » -
ENSEIGNANTE : CORINNE FLICKER

Ce TD est obligatoire pour les étudiants de la Licence Accès Santé. Il est ouvert aux autres étudiants dans la limite des places disponibles.

« Les gens bien portants sont des malades qui s'ignorent ! » : ce célèbre mot de Knock qui a contribué au succès de la pièce de Jules Romains, popularisée par l'acteur de renom que fut Louis Jouvet, dénonce la manipulation, qu'il s'agisse de médecine ou de toute idéologie, comme de n'importe quel commerce, dans une comédie grinçante qui s'inscrit dans toute une tradition théâtrale depuis Molière.

Ce cours s'interrogera sur la réalité médicale à l'épreuve de la fiction théâtrale, à partir des représentations de la figure du médecin et du malade, du charlatan à l'hypocondriaque, ainsi que sur l'évolution de l'imaginaire de la médecine dans la société. On s'intéressera autant à la satire de la médecine qu'au modèle que les sciences médicales ont pu fournir à la littérature, à mesure qu'elles se développent, à partir notamment des théories naturalistes de Zola. L'entrée du thème de la médecine en littérature pose la question des représentations du corps malade, de son intimité, voire de ses tabous (Les Avariés censurés en 1901 traitent des maladies vénériennes). Enfin, on envisagera le passage du théâtre au cinéma, *Knock* ayant connu de multiples adaptations cinématographiques, de 1925 jusqu'aux productions actuelles - de Louis Jouvet, sur les planches comme à l'écran, à Omar Sy dans l'adaptation de 2017).

Œuvres au programme :

- Molière, *Le Malade imaginaire*, édition au choix.
- Eugène Brieux, *Les Avariés*, Ed. Stock, 1902, épuisé (texte photocopié distribué en cours).
- Jules Romains, *Knock, ou le triomphe de la médecine*, Folio.

HMS1U02 — STYLES ET LANGAGES EN MUSIQUE (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Dans cette unité d'enseignements, les étudiant-e-s s'inscrivent dans le CM, dans un groupe de TD « Atelier d'écoute », et dans un groupe TD de chant choral.

Cette unité d'enseignement propose une approche des styles et des langages de la musique occidentale, en identifiant les principales pratiques musicales passées (CM), en renforçant la méthodologie d'analyse auditive (TD Atelier d'écoute), et par une pratique musicienne (Atelier Chant Choral). L'évaluation de l'UE porte sur les aspects les plus fondamentaux et ne nécessite pas obligatoirement de connaissance de la notation musicale (solfège).

OBJECTIFS : A1 - Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux. A2 - Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire. A4 - Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. A6 - Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. A7 - Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale : interpréter une œuvre chorale. B4 - Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. C4 - Développer une argumentation avec esprit critique. C5 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : Contrôle continu partiel : une épreuve terminale écrite et un contrôle continu.

Epreuve de contrôle terminal : Ecrit durée 1 heure (75%). L'épreuve repose sur l'écoute de plusieurs extraits musicaux qu'il s'agit de situer dans l'histoire de la musique, à partir, surtout, de repères simples : timbres, effectifs, ou rythmes. Elle vise à évaluer la capacité du candidat à situer une œuvre musicale, identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; à utiliser des méthodes d'analyse auditive ainsi que le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale.

Epreuve de contrôle continu (25%) : cette épreuve sera composée de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre. Sont pris en compte l'assiduité en ateliers de pratique vocale ; la connaissance des codes et des usages élémentaires de la pratique musicale ; la capacité à interpréter une œuvre vocale collective et à porter un premier regard critique sur sa prestation.

Session 1 dérogatoire et session 2 : Contrôle terminal écrit durée 1 heure

L'épreuve repose sur l'écoute de plusieurs extraits musicaux qu'il s'agit de situer dans l'histoire de la musique, à partir, surtout, de repères simples : timbres, effectifs, ou rythmes. Elle vise à évaluer la capacité du candidat à situer une œuvre musicale, identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; à utiliser des méthodes d'analyse auditive ainsi que le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale.

Enseignants : Serge ANTUNES ; Sylvain BRETECHE ; Philippe FRANCESCHI ; Francesca MIGNOGNA

HMS 1U02A, Panorama de la musique

Enseignant : Sylvain BRETECHE – Il s'agit d'un premier grand balayage de l'histoire de la musique. Or celui-ci n'a lieu qu'à l'ouïe. Il ne demande aucun prérequis de technique musicale (solfège, analyse musicale, ...), l'objectif premier est d'apprendre à écouter. Puis on tentera de reconnaître des extraits musicaux de toute époque, à l'aide de repères techniques simples (timbres, rythmes, notes tenues...), ou moins simples, plus rarement (modes, harmonie...).

Cours magistral : lundi 8h00-10h00 (9 séances), amphi 1

HMS1U02B, Théorie de la musique - atelier d'écoute musicale

Enseignante : Francesca MIGNOGNA

Ce cours de TD renforce la capacité de concentration auditive ; il vise à développer la méthode d'analyse d'écoute musicale, et à affermir les connaissances abordées dans le CM « Panorama de la musique ».

Choisir un groupe :

Groupe 1 : lundi 13h30-15h00, amphi 4

Groupe 2 : lundi 15h00-16h30, amphi 4

Groupe 3 : jeudi 9h00-10h30, amphi 4

Groupe 4 : jeudi 10h30-12h00, amphi 4

Groupe 5 : vendredi 13h30-15h00, amphi 4

Groupe 6 : vendredi 15h00-16h30, amphi 4

HMS1U02C, Culture vocale – atelier de chant choral

Enseignants : Serge ANTUNES ; Philippe FRANCESCHI

Le TD « Culture vocale » consiste en une pratique musicale de chant choral. Cette pratique permettra d'appréhender, par le fait, les éléments essentiels de l'UE « Styles et langages en musique » : vocabulaire de la musique, styles, genres, formes... Sous la forme d'atelier de pratique hebdomadaire, ce cours permettra aussi d'expérimenter la conduite du travail musicien.

Choisir un groupe :

Groupe 1 : mardi 10h00-11h00, salle ER01

Groupe 2 : mardi 11h00-12h00, salle ER01

Groupe 3 : jeudi 9h30-10h30, salle ER01

Groupe 4 : vendredi 10h30-11h30, salle ER01

Groupe 5 : vendredi 11h30-12h30, salle ER01

Groupe 6 : vendredi 12h30-13h30, salle ER01

HMS1U03 « DISCIPLINE PRINCIPALE – PRISE EN COMPTE DES ENSEIGNEMENTS IESM 1 » (12 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements en relation avec leur instrument principal. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS1U03_A « Discipline principale 2 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

HMS1U04 « PRATIQUES COMPLEMENTAIRES IESM 1 » (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements complémentaires en lien avec leur spécialité. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS1U04_A « pratiques complémentaires 2 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

LICENCE MUSICOLOGIE — LICENCE 1, SEMESTRE 2



S2 - STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS-TYPES

Licence 1 Portail 1 : Lettres-Arts du Spectacle-Musicologie. Orientation			
HPO1AA/204 Musicologie			
HPO2SAA4 Semestre 2			30
Code Apogée	Nature2	Libellé	Crédits
HPO2X72	OP	Choix d'1 langue vivante étrangère S2	3
HMS2U01	UE	MTU Musique S2	3
HMS2U02	UE	Musiques et patrimoines A	6
HMS202A	EC	L'émergence de la musique harmonisée	
HMS202B	EC	Pratique, interprétation et réinterprétations du répertoire	
HMS2U03	UE	Musique et oralité A	6
HMS203A	EC	Panorama des musiques improvisées	
HMS203B	EC	Transcrire et harmoniser le Jazz	
HMS203C	EC	Interpréter le Jazz	
HMS2U04	UE	Musique et notation A	6
HMS204A	EC	Harmonie tonale	
HMS204B	EC	Solfège - noter la musique A	
HMS204C	EC	Pratique chorale A	
HMS2U05	UE	Musique, Diffusion, Réception	6
HMS205A	EC	Action musicale	
HMS205B	EC	Esthétique musicale	

2 OP = option obligatoire ; UE = unité d'enseignement ; EC = élément constitutif d'une unité d'enseignement

HPO1AA/203

Licence 1 Portail 1 : Lettres-Arts du Spectacle-Musicologie. Pôle supérieur musical et musicologique

HPO2SAA3

Semestre 2

30

Code	Nature ³	Libellé	Crédits
HPO2X72	OP	Choix d'1 langue vivante étrangère S2	3
HMS2U05	UE	Musique, Diffusion, Réception	6
HMS205A	EC	Action musicale	
HMS205B	EC	Esthétique musicale	
HMS2U06	UE	Discipline principale - prise en compte des enseignements IESM 2	12
HMS2U07	UE	Pratiques complémentaires IESM 2	3
HMS2X08	OP	Culture musicale A choix d'1 UE disciplinaire parmi les 2 ci-dessous	6
HMS2U02	UE	Musiques et patrimoines A	6
HMS202A	EC	L'émergence de la musique harmonisée	
HMS202B	EC	Pratique, interprétation et réinterprétations du répertoire	
HMS2U03	UE	Musique et oralité A	6
HMS203A	EC	Panorama des musiques improvisées	
HMS203B	EC	Transcrire et harmoniser le Jazz	
HMS203C	EC	Interpréter le Jazz	

3 OP = option obligatoire ; UE = unité d'enseignement ; EC = élément constitutif d'une unité d'enseignement

HPO2X72 – CHOIX D'1 LANGUE VIVANTE ETRANGERE SEMESTRE 2 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE à choix obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE à choix obligatoire

Pour les deux parcours de la licence mention Musicologie, la langue vivante est obligatoire. Il s'agit d'enseignements de langue vivante pour non spécialistes qui sont organisés dans le cadre d'un partenariat avec les départements de langues vivantes de l'UFR ALLSH (LANSAD LANGue pour Spécialiste d'Autre Discipline). Se référer au descriptif des enseignements LANSAD sur le site de la faculté ALLSH <https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad>

HMS2U01 – METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE S2 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Enseignement méthodologique universitaire

OBJECTIFS : Travailler en autonomie. A1 – Lire et comprendre une partition. A4 - Choisir et utiliser une méthode appropriée à l'étude (analyse, description, commentaire...) d'une pièce musicale donnée. A9 - Utiliser le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale. C1 - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir et traiter de l'information ainsi que pour collaborer. C2 - Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet. Développer les outils et les moyens de l'étude musicologique.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – Contrôle terminal écrit durée 1h30

Enseignant : Sylvain BRÉTÉCHÉ

Méthodologie du Travail Universitaire II : Langage musical tonal et analyse harmonique. Cet enseignement s'attache à développer les connaissances et compétences musicales des étudiant.e.s, afin qu'à l'issue du semestre ils puissent :

- Lire une partition orchestrale (clés, instruments transpositeurs...);
- utiliser des méthodes d'analyse de partition ;
- identifier les éléments constitutifs du discours musical ;
- comprendre une partition musicale : la déchiffrer, en repérer les éléments de structuration ;
- utiliser le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale à l'écoute et sur partition ;
- identifier les éléments constitutifs des discours harmonique et tonal.

Pistes bibliographiques :

- Abromont, C. (2003). *Abrégé de la théorie de la musique*. Fayard.
- Abromont, C. (2019). *Guide de l'analyse musicale*. Éditions Universitaires de Dijon.
- Chailley, J. (2003), *traité historique d'analyse harmonique*, Leduc.
- Danhauser, A. (1994). *Théorie de la musique* (revue et augmentée 1994) ed. H. Lemoine.
- Desportes, Y. (2002), *Précis d'analyse harmonique*, Editions Heugel & Cie.
- Gonin, F. et Le Touzé, D. (2002), *Manuel d'analyse harmonique et tonale*, De plein vent.

TD groupe 1 : Vendredi – 10h30-12h30, salle AR05

TD groupe 2 : Vendredi – 13h00-15h00, salle AR05

TD groupe 3 : Vendredi – 15h00-17h00, salle AR05

HMS2U02 — MUSIQUE ET PATRIMOINE A (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle cf. UE HMS2X08 « Choix d'1 UE en culture
musicale B » p.51

Descriptif de l'unité d'enseignement : Cette unité d'enseignement porte sur l'émergence de la musique harmonisée (période baroque). L'enseignement mêle une approche à la fois théorique et pratique des répertoires de la musique de la période baroque.

OBJECTIFS : A1 & A2 - Situer une œuvre musicale : identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; utiliser des méthodes d'analyse de partition et d'analyse auditive. Comprendre une partition musicale : la déchiffrer, en repérer les éléments de structuration. A6 - Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. A7 - Présenter et interpréter une œuvre musicale. A9 - Utiliser le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale à l'écoute et sur partition.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard – Contrôle continu partiel : une épreuve terminale écrite et une épreuve de contrôle continu.

HMS2U02 A « Ecoute et analyse CT » : contrôle terminal écrit durée 2 heures (50%). L'épreuve est composée d'au moins deux exercices indépendants. Un exercice (au moins) repose sur l'écoute d'un extrait musical en rapport avec les thématiques et/ou la période étudiée. Un autre exercice (au moins) prend pour support une partition en rapport avec les thématiques et/ou la période étudiée. L'épreuve terminale vise à évaluer la capacité du candidat à situer une œuvre musicale, identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; utiliser des méthodes d'analyse de partition et d'analyse auditive ainsi que le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale à l'écoute et sur partition.

HMS2U02 B « Pratique et analyse CC » : contrôle continu (50%) : cette épreuve sera composée de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre. Sont pris en compte l'assiduité en ateliers de pratique et en travaux dirigés ; la capacité à comprendre une partition musicale, à interpréter une œuvre musicale dans le cadre des thématiques et/ou de la période étudiée, et à évaluer sa prestation.

Session 1 dérogatoire & Session 2 : contrôle terminal : Ecrit durée 2 heures.

L'épreuve est composée d'au moins deux exercices indépendants. Un exercice (au moins) repose sur l'écoute d'un extrait musical en rapport avec les thématiques et/ou la période étudiée.

HMS202_A – L'émergence de la musique harmonisée

Enseignants : Julien FERRANDO, Francesca MIGNOGNA ; Etienne KIPPELEN

La période baroque couvre en Europe un temps compris entre 1600 et 1750 environ. Elle fait référence au formidable bouleversement qui révolutionne la vision et la place de l'art dans la société. Ainsi parler de la période Baroque c'est avant tout prendre en considération toutes la sphère artistique, restituée dans un contexte plus général, qui anime toute la pensée du XVIIe siècle et de la première moitié du XVIIIe siècle. Cette période correspond à un moment d'innovations techniques (écriture de la musique, facture instrumentale...). C'est durant cette période que se posent toutes les règles de composition et d'exécution de la musique encore utilisées de nos jours et que la musique instrumentale s'émancipe et naît véritablement : elle ne se contente plus d'accompagner ou de compléter

une polyphonie essentiellement vocale ; si elle emprunte encore, au début du XVII^e siècle, ses formes à la musique vocale, elle ne tarde pas à élaborer ses propres structures, adaptées à leurs possibilités techniques et expressives.

Nous proposons à travers ce cours d'explorer l'Europe musicale et ses différentes pratiques musicales de création, d'improvisation ainsi que les usages organologiques.

Cet enseignement est réparti en Cours Magistraux [CM] (18 heures en plénière) et en Travaux Dirigés [TD] (18 heures en demi-groupe)

CM : Mardi – 13h30-15h00, Amphi 4
 TD groupe 1 : mercredi 13h30-15h00 – salle AR03
 TD groupe 2 : mercredi 15h00-16h30 – salle AR03
 TD groupe 3 : vendredi 13h30-15h00, amphi 4
 TD groupe 4 : vendredi 15h00-16h30, amphi 4

HMS202_B – Pratique, interprétation et réinterprétations du répertoire

Enseignants : Sylvain BRETECHE ; Jérôme COTTENCEAU ; Charles FOURMENT ; Etienne KIPPELEN & Dylan SAMUEL ; Frédéric ISOLETTA ; Francesca MIGNOGNA

Les étudiants choisissent un atelier de pratique musicale. Ils établissent et travaillent un projet d'interprétation centré sur le répertoire de musique baroque. Ce travail est encadré et donne lieu à une restitution et/ou un enregistrement. Cet enseignement comporte 12 heures en présentiel, réparties en séances de 1 à 3 heures par groupe en fonction de l'atelier choisi.

ATELIER 1 : ET BIEN CHANTONS MAINTENANT !

Pratique vocale, interprétation du répertoire choral du 17^{ème} siècle.

Jérôme COTTENCEAU - Professeur de chant choral, de direction de chœur au Conservatoire d'Aix en Provence et chanteur. Directeur musical et artistique de l'Ensemble Vocal et Instrumental « Les Offrandes Musicales ».

Cet atelier propose d'aborder non seulement quelques notions de technique vocale mais aussi la manière de vocaliser, d'articuler, de phraser une ligne vocale à travers le répertoire vocal du 17^{ème} siècle.

Il sera aussi question de développer un travail spécifique sur la perception fine des éléments acoustiques du son de la voix chantée (fondamental, harmoniques et résonance) en relation avec la pratique vocale.

Thématiques : écoute – interprétation – restitution.

Pré-requis : aptitude à travailler en groupe. Goût pour le chant en général et le chant à une ou deux voix en particulier. Sens des responsabilités et de l'engagement. Autonomie souhaitée pour fournir un travail personnel. Assiduité, ponctualité. Capacité à déchiffrer une partition et/ou à mémoriser rapidement une phrase musicale.

Connaissances et savoirs manipulés : lecture de partitions, écouter, s'harmoniser, acquisition de quelques éléments de technique vocale, mettre la vocalité au service du style baroque.

Horaires : Lundi, 10h30-12h00 (8 séances), salle ER01

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

ATELIER 2 : UCHRONIES BAROQUES

Atelier de retranscription du répertoire baroque

Charles-Henri FOURMENT - Professeur agrégé de musique à Aix-Marseille Université. Ses enseignements, en lien avec son activité de composition, sont centrés sur les pratiques musicales, les écritures et les réécritures musicales.

La période baroque en musique est celle des fondements de la composition musicale : ce répertoire porte les grandes problématiques de polyphonies verticales et horizontales, de contrastes, et de sens musical. Afin d'en appréhender la richesse, les étudiants de l'atelier Uchronies baroques établissent un programme musical prenant appui sur des œuvres existantes ; ils mettent en œuvre une démarche de réécriture fondée sur la retranscription, l'insert ou la citation puis interprètent les pièces re-composées. La première partie du travail de l'atelier, en lien avec les apports des cours et travaux dirigés de l'unité d'enseignement Musique et patrimoine A, consiste en un travail de réécriture effectué par les étudiants dans une démarche collaborative, et qui les amènera à s'approprier un logiciel d'édition de partitions musicales. Dans un deuxième temps, le travail musical d'ensemble proprement dit vise à créer les réflexes d'écoute et de jeu inhérents à la pratique musicale de groupe : recherche de l'équilibre sonore, précision des départs et arrêts, justesse des attaques, des tenues, des phrasés... Il s'agira de mettre au point la prestation en public, aboutissement de cet atelier qui repose sur une pédagogie de projet.

Thématiques : analyse musicale ; style baroque ; interprétation musicale ; innovation orchestrale

Pré-requis : Aptitude au travail en groupe : ponctualité, écoute, respect d'autrui, sens de l'organisation et des responsabilités ; aptitude au déchiffrement d'une partition simple ; bonne connaissance (maîtrise souhaitée) des possibilités de jeu de son instrument et technique instrumentale suffisante pour participer à l'interprétation d'une pièce en ensemble ; aisance dans l'utilisation de l'outil informatique dans la perspective de l'utilisation d'un logiciel d'édition musicale et de l'ENT.

Connaissances et savoirs manipulés : Écoute de pièces du répertoire baroque. Analyse auditive et d'après partition : éléments de structuration, schémas harmoniques, morphologies mélodiques et rythmiques. Arrangement et interprétation de certaines pièces, composition à partir de formes musicales emblématiques de la période. Interprétation musicale.

Horaires : Jeudi 13h30-15h les 25/01 ; 01, 15 & 22/02 ; 14 & 28/03 ; 11 & 18/04/2024 (8 séances), ER05

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

ATELIER 3 : SECONDA PRATICA

Monodie accompagnée en « style moderne »

Sylvain BRETECHE - Docteur en Musicologie, enseignant à l'université d'Aix-Marseille, Praticien des flutes-tambourines (musiques anciennes, patrimoniales et contemporaines) et percussionniste (musiques traditionnelles et improvisées).

Cet atelier propose une découverte, par la pratique musicienne, de l'esthétique « moderne » qui a participé à la transition de la période dite « Renaissance » à celle qualifiée de « Baroque ». En s'attachant aux démarches et intentions musicales de l'époque et à la volonté d'innovation qui les caractérise, les séances viseront au développement d'une pratique réinterprétative d'un patrimoine riche en diversités et en ouvertures, compte tenu de la créativité et du caractère novateur qui accompagnaient son développement. En investissant l'expression Seconda Pratica - introduite par Giovanni Artusi (1603) et reprise et détournée à dessein par Claudio Monteverdi (1605), cet atelier se concentrera sur les répertoires profanes italiens et français de monodies accompagnées (madrigaux et air de cour notamment) de la première partie du XVII^e siècle, en considérant notamment les aspects compositionnels et créatifs de ce que Giulio Caccini a nommé de son temps le « style moderne » (1602), envisageant ainsi la réutilisation et le réengagement des gestes et codes d'exécution qui accompagnaient ces « nouvelles musiques », ceci au regard des enjeux interprétatives des pratiques de notre époque contemporaine.

Thématiques : Geste baroque, monodie, expressivité, accompagnement, interprétation historiquement informée, réinterprétation.

Pré-requis : Ouvert à toutes et tous, cet atelier invitera les participant.e.s à investir et à s'approprier les principes musicaux baroques (vocalité, basse continue, accompagnement libre, improvisation instrumentale, etc.) par la réinterprétation en petite formation de pièces d'époque. Si toutes les pratiques musicales sont acceptées, les chanteuses et chanteurs, ainsi que les instruments à cordes pincées sont chaleureusement bienvenus.

Connaissances et savoirs manipulés : Capacité à jouer en ensemble dans un contexte de musique ancienne, introduction à la pratique historiquement informée, appropriation du répertoire baroque, introduction aux gestes musicaux baroques.

Horaires : Mardi, 15h00-16h30 (8 séances), ER01

ATELIER 4 : COMPOSITION-INTERPRETATION INSPIRATION BAROQUE

Etienne KIPPELEN - *Maître de conférences en musicologie, professeur de composition et de culture musicale au CRR d'Aix-en-Provence, compositeur*

Dylan SAMUEL - *Chef d'orchestre*

Cet atelier recrute à part égale des étudiants compositeurs et des étudiants interprètes. Il s'intègre à l'UE « Musique et patrimoine » en proposant une initiation à la composition et à la mise en œuvre de son interprétation. L'atelier se partage en deux groupes : composition d'une part, interprétation d'autre part.

Groupe 1 : Composition – inspiration baroque

L'atelier de composition s'intègre à l'UE « Musique et patrimoine » en proposant une initiation à la composition et à sa mise en œuvre par les interprètes de l'atelier jumeau d'interprétation des créations. L'œuvre écrite sera reliée à la période baroque, avec toute latitude et créativité pour appréhender ce trait d'union entre notre monde et cette époque. L'atelier se partage en trois temps : écoute d'œuvres ou de mouvements d'œuvres du XXe et du XXIe siècles mettant en jeu une réécriture, une retranscription, un ou plusieurs emprunts de musiques du passé, en partenariat avec les cours d'histoire et d'analyse. Guidé par le professeur, les étudiants compositeurs identifient et choisissent une forme, un genre, un matériau, un trait d'écriture, un ensemble instrumental typique ou un concept propre au XVIIIe siècle. Sous la forme d'une courte pièce de 3 à 5 minutes pour 3 à 8 instrumentistes, obligatoirement écrite sur un logiciel éditeur de partition, ils en proposent, non pas une stylisation fidèle, mais une réécriture créative à l'aune des techniques et des pratiques des musiques d'aujourd'hui.

Les partitions les plus abouties donneront lieu à une création en concert, à l'Université et/ou à l'Auditorium de Cabriès, où l'atelier de composition a l'habitude de se produire depuis une douzaine d'années.

Thématiques : composition ; création

Pré-requis : maîtriser les éléments premiers de la lecture de notes ; goût pour la création et la découverte de nouvelles techniques d'écriture, de nouveaux langages ; agilité à l'égard des logiciels d'édition de partition.

Connaissances et savoirs manipulés : maîtriser les éléments d'écriture de la période de référence ; développer la créativité et l'écriture d'une partition à l'aune des techniques contemporaines ; gérer les répétitions avec les interprètes.

Horaires : Vendredi, 17h30-18h30 (12 séances), Amphi 4

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

Groupe 2 – Interprétation – inspiration baroque

L'atelier d'interprétation propose une initiation à l'interprétation de pièces contemporaines, inspirées par la musique baroque, et composée par les étudiants de l'atelier jumeau de composition. Ouverts aux interprètes venus de l'IESM comme aux instrumentistes aguerris, l'atelier se partage en deux temps : présentation de son propre instrument devant les étudiants compositeurs (1 séance, date à définir ensemble) puis répétitions collectives des pièces écrites.

Les partitions les plus abouties donneront lieu à une création en concert, à l'Université et/ou à l'Auditorium de Cabriès, où l'atelier de composition-interprétation a l'habitude de se produire depuis une douzaine d'années.

Prérequis : Très bon niveau de pratique instrumentale ; Facilités en déchiffrage et en travail d'ensemble dirigé.

Connaissances et savoirs manipulés : Maîtrise de son instrument ; Travail avec les compositeurs autour de techniques d'écriture propres à son instrument ; Production scénique d'une partition nouvelle

Horaires : Samedi 16/03/2024 15h00-19h00 ; vendredi 12/04/2024 17h00-20h00 ; samedi 13/04/2024 15h00-19h00. Salle : Amphi 4.

ATELIER 5 : CONTINUO !

Pratique(s) et compréhension de la Basse-continue

Frédéric Isoletta - *Organiste pianiste et claveciniste, agrégé de musique, direction des orchestres symphoniques du CRR de Marseille, pédagogue et concertiste*

Découvrir, écouter, comprendre et pratiquer la basse-continue, très souvent méconnue et pourtant pierre angulaire d'une grande partie de la pratique et de l'écriture musicale. A la fois écrite et laissant une grande liberté à l'interprète, elle n'en demeure pas moins extrêmement formatrice, développant nécessairement des qualités dans les domaines de l'écoute, de l'harmonie, de l'improvisation... Le répertoire d'appui est celui de la période baroque. Atelier permettant aux étudiants l'abord de la basse continue (et donc sur les principes de réalisation d'un accompagnement musical).

Thématiques : Lecture de partition, harmonisation, improvisation, basse chiffrée, pratique collective

Pré-requis : Assiduité et travail personnel. Les débutants peuvent être acceptés, et la pratique du clavier est souhaitable, bien qu'il soit indispensable d'être associé à des instruments mélodiques ou à la voix. L'intérêt pour l'époque et une connaissance basique pour l'harmonisation sont également souhaitables.

Connaissances et savoirs manipulés : Musique harmonisée, basse continue, chiffrages, ornements, improvisation...

Horaires : Mardi, 13h30-15h (8 séances), ER05

ATELIER 6 : TITRE

Sous-titre

Francesca MIGNGNA - *Fonctions et pratiques musicales*

présentation.

Thématiques :

Pré-requis :

Connaissances et savoirs manipulés :

Horaires : jeudi, 9h30-11h00 (8 séances) ; salle ER01

ATELIER 7 : BAROCK !

Baroque Populaire Moderne

Sylvain BRÉTÉCHÉ - Docteur en Musicologie, enseignant à l'université d'Aix-Marseille, praticien des flutes-tambourines (musiques anciennes, patrimoniales et contemporaines) et percussionniste (musiques traditionnelles et improvisées)

L'émergence de la "musique harmonisée" dès la fin du XVI^e siècle a contribué à près de 4 siècles d'évolutions musicales. Si les instruments, les genres, les formes et les modalités d'interprétation n'ont eu de cesse de se transformer au fil du temps, les codes harmoniques ont quant à eux su conserver, malgré de sensibles mutations, leurs valeurs émotionnelles, leurs dimensions suggestives et leurs qualités formelles. L'atelier « Baroque populaire moderne » se propose ainsi d'aborder le répertoire dit "baroque" (XVII^e et XVIII^e s.) à partir des instruments propres aux musiques actuelles (électriques et amplifiées) et des modalités stylistiques modernes (rock, métal, pop, funk, etc...), envisageant en ce sens une relecture des œuvres étudiées et une actualisation de ce patrimoine – certes passé, mais néanmoins fondateur des pratiques contemporaines. Il sera ainsi l'occasion pour les participant.e.s de (re)découvrir de nouveaux univers esthétiques et d'apporter aux pièces musicales interprétées une (ré)orientation singulière, à partir d'un travail original de lecture, de réécriture et d'interprétation musicales.

Thématiques : réinterprétation ; transfert stylistique ; transhistoricité ; actualisation patrimoniale.

Pré-requis : Aucun prérequis, si ce n'est l'assiduité, la rigueur et le travail personnel. Profils concernés : tous types d'instruments électriques amplifiés (guitare, basse, clavier), cuivres (pratiques funk, jazz, reggae, ...) batterie. Chanteur.se.s accepté.e.s.

Connaissances et savoirs manipulés : Lecture de partition ; retranscription ; harmonisation ; arrangement ; pratique collective.

Horaires : Lundi, 8h30-10h00 (8 séances), ER05

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

HMS2U03 — MUSIQUE ET ORALITE A (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle cf. UE HMS2X08 « Choix d'1 UE en culture musicale B » p. 51

Descriptif de l'unité d'enseignement : Cette unité d'enseignement propose un panorama des musiques improvisées, ainsi qu'une approche de la transcription et de l'harmonie du jazz. Des ateliers de pratique musicale permettent une appréhension pratique des musiques improvisées.

OBJECTIFS – A1 & A2 - Situer une œuvre musicale : identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; utiliser des méthodes d'analyse de partition et d'analyse auditive. Comprendre une partition musicale : la déchiffrer, en repérer les éléments de structuration. A6 - Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. A7 - Présenter et interpréter une œuvre musicale. A9 - Utiliser le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale à l'écoute et sur partition.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard – Contrôle terminal : Deux épreuves.

HMS2U03A. « Oral en groupe » Durée : 20 minutes. (65%). La note globale de cette épreuve intègre l'assiduité, l'investissement et les acquis de chaque étudiant d'une part en atelier de pratique musicale (1/4 de la note de l'épreuve), d'autre part dans les travaux dirigés (1/2 de la note).

Epreuve orale en groupes de 4 à 6 étudiants. Durée : 20 minutes. Cette épreuve comporte deux parties :

- 1° partie. Durée : 3 à 5 minutes. Les étudiants interprètent la pièce qu'ils auront arrangée en appliquant les principes développés dans l'ensemble des enseignements de l'UE : cours magistraux, travaux dirigés, ateliers. Cette pièce devra comporter des parties écrites et des parties improvisées. La partition, manuscrite ou informatique, est remise en début d'épreuve aux membres du jury. Elle est un support obligatoire de l'épreuve.

- 2° partie. Durée : 15 minutes. Présentation (5 minutes) et entretien (10 minutes). Les étudiants situent la pièce interprétée dans le panorama des musiques improvisées ; ils développent leur argumentation en s'appuyant sur leurs connaissances et sur des éléments précis de la partition qu'ils ont composée et qu'ils ont remis au jury en première partie d'épreuve. Ils répondent aux questions du jury. La prise de parole doit être équilibrée, tous les étudiants doivent participer.

HMS2U03 B « contrôle de connaissances » : épreuve écrite. Durée 1h30 (35%) L'épreuve s'appuie sur une écoute d'œuvre et sur les connaissances du cours magistral.

Session 1 dérogatoire & Session 2 – Rapport.

Le rapport s'appuie obligatoirement sur une partition élaborée par le candidat. Cette partition établit l'arrangement et la variation d'un thème musical en rapport avec les thématiques étudiées dans cette unité d'enseignement. Le rapport présente l'analyse détaillée de cette partition et la met en perspective au regard des connaissances liées au corpus étudié.

HMS203_A – Panorama des musiques improvisées

Enseignant : Nicolas DARBON

Ce cours interroge la notion de « musiques improvisées », dans lesquelles sont rangées des styles musicaux aussi disparates que le jazz ou l'improvisation libre, et toute musique qui possède une part d'improvisation, à commencer par les musiques traditionnelles. Comprendre la part d'improvisation implique de la situer dans le cadre des règles de la musique ; et donc d'enrichir ses connaissances relatives à la pluralité des types musicaux, leurs structures et

leurs contextes. Les techniques d'improvisation sont multiples. Sont donc abordées les musiques de transmission orale, qui véhiculent des formes d'identité et d'authenticité confrontées à la mondialisation et à la création contemporaine, mais aussi les musiques écrites contenant des traces d'improvisation ou d'aléatoire. Ce panorama non exhaustif des styles musicaux est accompagné de zooms sur quelques exemples musicaux précis, que ce soit l'histoire et l'analyse du jazz, certaines musiques traditionnelles africaines, indiennes, des musiques contemporaines, etc.

L'approche des musiques improvisées est analytique, historique et anthropologique. Elle vise à initier, mobiliser et développer une culture artistique et culturelle, identifier des techniques et les comparer, aiguïser son esprit critique, élaborer une réflexion théorique et argumentée dans le cadre d'une dissertation.

Bibliographie :

- CASTANET, Pierre Albert, OTTO, Patrick, *L'improvisation musicale collective*, Paris, L'Harmattan, 2016.
- *L'improvisation dans les musiques de tradition orale. Ethnomusicologie n° 4*, Selaf, Paris, 1987
- SAVOURET, Alain, *Introduction au solfège de l'audible : l'improvisation comme outil pratique*, Lyon, Symétrie, 2011.
- SOUTHERN, Eileen, *Histoire de la musique noire américaine*, Paris, Buchet-Chastel, 1992.

Horaire : mercredi – 10h30-12h00, Amphi 4

HMS203_B – Transcrire et harmoniser le Jazz

Enseignant : Charles-Henri FOURMENT

L'ensemble du cours a pour objectif la compréhension du système tonal à travers l'étude et la manipulation de l'harmonie dite "jazz". Sont notamment abordés les principes généraux d'harmonisation tonale, la connaissance des accords classés, leurs fonctions et leurs chiffreages (notation standard) ; les fonctions tonales et les grands principes d'enchaînement des accords dans le but d'établir un parcours tonal cohérent ; l'enrichissement des accords et les couleurs harmoniques ; la densification harmonique ; les substitutions harmoniques. L'ensemble des activités vise à permettre une première aisance dans l'harmonisation tonale d'une mélodie, dans la conduite des voix musicales (*voicing*), et dans l'écriture d'un contrechant ou d'un chorus.

Pistes bibliographiques, partitions, sites

- *The New Real book*. Ressource indispensable pour tout musicien qui s'intéresse au jazz. 3 volumes principaux regroupant une multitude de thèmes musicaux. Facilement téléchargeable en pdf sur Internet.
- Baudoin Philippe, *Jazz mode d'emploi*. Petite encyclopédie des données techniques de base. Ed. Outre mesure, Paris, 2004.
- Sebastian Derek, *Le son du jazz : éléments de maîtrise de l'harmonie et de l'improvisation*. Ed Alain Pierson, Paris, 1981 (7 volumes, complet et parfois complexe. Réédition chez Paul Beuscher. Le site <https://www.guitare-improvisation.com/> présente de nombreux articles traitant de l'harmonisation et de l'improvisation, de manière plus accessible).

TD groupe 1 : Mercredi – 10h30-12h00, AR01

TD groupe 2 : Mercredi – 15h00-16h30, AR01

TD groupe 3 : Vendredi – 13h30-15h00, AR01

TD groupe 4 : Vendredi – 15h00-16h30, AR01

HMS203_C – Interpréter le Jazz et les musiques improvisées

Enseignants : Serge ANTUNES ; Charles FOURMENT ; Nicolas DARBON ; Pierre LUCIANI ; Gabriel MANZANEQUE ; Sylvain BRETECHE

Les étudiants choisissent un atelier de pratique musicale. Ils établissent et travaillent un projet d'interprétation centré sur le répertoire de musique improvisée. Ce travail est encadré et donne lieu à une restitution et/ou à un

enregistrement. Cet enseignement comporte 12 heures en présentiel, réparties en séances de 1 à 3 heures par groupe en fonction de l'atelier choisi.

ATELIER 1 : JEUX VOCAUX

Serge ANTUNES - *Professeur agrégé de musique*

Cet atelier propose la découverte et la pratique d'une forme de création musicale ouverte, spontanée, collective et participative : le « jeu d'invention musicale » - conçu par Guy Reibel, figure importante de la musique en France après 1945 – dans sa dimension vocale : les Jeux Vocaux. La voix, sous ses divers états (chantée, parlée, murmurée, criée, bruitée, masquée, scandée, ...), en groupe, sera le moyen pour expérimenter des situations d'improvisation, en lien avec le langage gestuel, et/ou avec la partition graphique. Ce faisant, c'est à une écoute active de la matière et de la forme des sons, et c'est à un jeu vivant de création musicale, que sont conviés les étudiants.

Thématiques : musique vocale ; pratique collective ; improvisation ; musique après 1945 ; partition graphique ; musique aléatoire ; œuvre ouverte ; théâtre musical ; rapport musique / corps / mouvement.

Pré-requis : assiduité ; capacité à s'impliquer dans une pratique vocale, de façon volontaire, autonome et spontanée ; ouverture d'esprit, et curiosité pour les formes d'expression musicale contemporaines.

Connaissances et savoirs manipulés : musique vocale ; jeux vocaux ; improvisation ; création musicale ; paramètres du matériau sonore ; formes d'expression musicale contemporaines ; principes de la gestique pour la direction du chœur ; partition graphique.

Horaires : Mardi, 9h00-10h30 (8 séances), salle ER01

ATELIER 2 : STANDARD-JAZZ

Charles-Henri FOURMENT - *Professeur agrégé de musique à Aix-Marseille Université.*

Par l'étude, l'interprétation et les approches semi-improvisées de thèmes du répertoire de jazz, cet atelier de pratique musicale vise à renforcer la compréhension et l'appropriation des musiques de jazz. Les étudiants, dans une démarche collaborative, sont amenés à composer et interpréter des arrangements adaptés à l'effectif musical. Ils éditent les partitions à l'aide d'un logiciel dédié. L'atelier vise une présentation du travail réalisé : concert ou enregistrement. Aucune connaissance préalable particulière de l'improvisation « jazz » n'est requise. En lien avec les cours et travaux dirigés de l'UE Musique et oralité A, l'atelier Standard-Jazz permet d'éprouver la pratique d'une musique d'ensemble semi-écrite.

Thématiques : Jazz ; improvisation ; analyse et manipulation de grilles harmoniques ; accompagnement musical ; établir une partition.

Pré-requis : Aptitude au travail en groupe : ponctualité, écoute, respect d'autrui, sens de l'organisation et des responsabilités. Capacité à déchiffrer, comprendre et interpréter une partition simple y compris de mémoire. Bonne connaissance (voire bonne maîtrise) des possibilités de jeu de son instrument : doigtés et modes de jeux. Utilisation basique d'un ordinateur et de l'environnement numérique de travail.

Connaissances et savoirs manipulés : Écoute et interprétation de pièces du répertoire Jazz. Lecture mélodique et harmonique. Analyse de structures musicales et appropriation des formes emblématiques de ce répertoire (blues, AABA). Arrangement instrumental et interprétation de chorus. Recherche documentaire et discographique en vue d'une présentation (oral en groupe)

Horaires : Jeudi, 15h00-16h30 (8 séances), ER01

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

ATELIER 3 : IMPROVISER LE MONDE

Nicolas DARBON - *Maître de Conférences en Musicologie*

Dans cet atelier, l'étudiant développe une approche globale, interculturelle et « responsable » de la création. Il met en application des savoirs sur l'improvisation contemporaine et des formes d'indétermination, qu'il croise avec des structures musicales et des pratiques traditionnelles. Il réalise une improvisation à l'aide d'un support écrit « contemporain » qui utilise des éléments musicaux africains béninois ou caribo-amérindiens. Il peut s'appuyer sur des instruments du Bénin, caribo-amérindiens (conque, ka, ti-bwa, chacha...), de musique végétale à réaliser (jonc, pissenlit, calebasse, pierres, ...), de musique sauvage (feuille parlante, dariolage...). Il n'a pas recours à la technologie électronique, à l'amplification. L'atelier se déroule en trois parties : présentation des objectifs et des sources musicales, directions de recherche en autonomie ; élaboration du support et répétitions des improvisations avec le groupe ; mise en place pour un micro-concert.

Thématiques : improvisation contemporaine ; musiques traditionnelles

Pré-requis : Compétences variées attendues : écriture musicale contemporaine / ou goût pour l'improvisation et l'expression scénique /ou pratiques traditionnelles /ou sens de la fabrication artisanale ; curiosité, ouverture d'esprit.

Horaires : Mardi, 8h30-10h30 (6 séances), ER 05

ATELIER 4 : INTERPRETER LE JAZZ ET LES MUSIQUES IMPROVISEES.

Improvisation du jazz modal aux musiques expérimentales en passant par le free.

Pierre Luciani - *Musicien improvisateur, compositeur, enseignant, écrivain.*

Dans cet atelier, il est question d'approcher le jazz et les musiques improvisées à travers diverses techniques et pratiques communes à ces idiomes : modalité, tonalité, atonalité, rythmiques paires et impaires, mise en place, cohésion dans la liberté. En groupe ou en solo, les étudiants se dirigeront vers leur propre « son » dans l'acception anglo-saxonne du terme. Cette approche de l'improvisation est vue comme une possibilité de création de pièces et/ou d'arrangements spontanés et en mouvement. Elle est fondée sur des pratiques développées dans les musiques à forte tradition improvisée comme les musiques orientales au sens large, le free jazz américain et son pendant expérimental européen. L'atelier vise à guider les étudiants vers l'acquisition des gestes et techniques transférables à d'autres univers musicaux (musiques actuelles, traditionnelles, classique, etc.)

Thématiques : Techniques d'improvisation guidée, semi-guidée et libre.

Prérequis : ouverture, curiosité, écoute, sens du collectif, goût de l'aventure

Connaissances et savoirs manipulés : pratique instrumentale régulière (tous instruments), notions d'harmonie.

Horaires : Vendredi, 13h-15h (6 séances), ER05

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, [hormis](#) parcours IESM

ATELIER 5 : CODES ET PRATIQUE(S) DU JAZZ

Gabriel MANZANEQUE - *Docteur en musicologie et DEM de Jazz, musicien professionnel (intermittent du spectacle), guitariste et banjoïste dans divers groupes et différents styles (Swing, New Orleans, Bop, Freejazz, etc.)*

Dans cet atelier de pratique instrumentale, nous étudierons les codes relatifs à l'accompagnement et à l'improvisation jazz (langage et *interplay*). Le répertoire sera ciblé en fonction de l'*instrumentarium* et du niveau instrumental global des étudiants voulant participer à cet atelier. En proposant une pratique axée sur l'histoire et

l'évolution des techniques, différentes stylistiques et périodes seront abordées : New Orleans, Swing era, Bebop, Cool, Hardbop, Jazz modal, Freejazz, etc...

Thématiques : Jazz ; improvisation ; *interplay* ; techniques de jeu ; oralité ; auralité

Pré-requis : Le niveau minimum requis pour intégrer une section rythmique est de pouvoir lire une grille harmonique. Le niveau minimum requis pour intégrer une section soliste est de pouvoir jouer un thème mélodique

Connaissances et savoirs manipulés : Pratique de l'accompagnement jazz, pratique de l'improvisation et des codes spécifiques au style, travail sur l'*interplay* et le jeu instrumental, improviser au sein d'une section rythmique, improviser en *lead*, mettre l'accent sur l'oralité/auralité

Horaires : mercredi, 15h00-16h30 (8 séances), ER05

ATELIER 6 : EXPLORATIONS RYTHMIQUES

Investir la matérialité temporelle

Sylvain BRÉTÉCHÉ - Docteur en Musicologie, enseignant à l'université d'Aix-Marseille, praticien des flutes-tambourines (musiques anciennes, patrimoniales et contemporaines) et percussionniste (musiques traditionnelles et improvisées)

Dans cet atelier, les étudiant.e.s seront amené.e.s à explorer par la pratique les qualités rythmiques de la musique afin de questionner les conditions temporelles de l'expérience musicale. Pour cela, nous investirons lors des séances des pièces musicales issues du répertoire savant (musiques minimalistes et répétitives, partitions graphiques) en les envisageant au regard des possibilités instrumentales et des intentions musicales des participants. Cette exploration musicale s'accompagnera d'une réflexion autour des processus de création de la matérialités sonores et des procédés de retranscription écrite des temporalités musicales.

Thématiques : Temporalité ; improvisation ; rythmicité ; minimalisme ; partition graphique.

Pré-requis : Aucun prérequis, si ce n'est la curiosité, l'assiduité, la rigueur et le travail personnel.

Connaissances et savoirs manipulés : pratiques rythmiques ; appréhension corporelle de la temporalité musicale ; expression musicale ; pratiques instrumentales collectives

Horaires : Vendredi, 8h30-10h00 (8 séances), ER05

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

ATELIER 7 : LA FABRIQUE DU JAZZ

Gilles CABANES - Professeur agrégé de musique, docteur en musicologie, pianiste, compositeur

Les étudiants, dans une démarche collaborative, sont amenés à composer et interpréter des arrangements adaptés à l'effectif musical. Ils en éditent les partitions à l'aide d'un logiciel dédié. L'atelier vise une présentation du travail réalisé : concert ou enregistrement. Aucune connaissance préalable particulière de l'improvisation « jazz » n'est requise.

Thématiques : Jazz ; improvisation ; analyse et manipulation de grilles harmoniques ; accompagnement musical ; établir une partition

Pré-requis : Capacité à déchiffrer, comprendre et interpréter une partition simple y compris de mémoire. Bonne connaissance (voire bonne maîtrise) des possibilités de jeu de son instrument : doigtés et modes de jeux. Utilisation basique d'un ordinateur et de l'environnement numérique de travail.

Connaissances et savoirs manipulés : Écoute et interprétation de pièces du répertoire Jazz. Lecture mélodique et harmonique. Analyse de structures musicales et appropriation des formes emblématiques de ce répertoire (blues, AABA). Arrangement instrumental et interprétation de chorus. Recherche documentaire et discographique en vue d'une présentation (oral en groupe)

Horaires : jeudi, 15h-16h30 (8 séances), ER05

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

HMS2U04 — MUSIQUE ET NOTATION A (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Descriptif de l'unité d'enseignement : Cette unité d'enseignement porte d'une part sur les techniques de notation musicale, d'autre part sur les principes premiers de l'harmonie tonale.

OBJECTIFS : A1 - **Sélectionner** un élément musical à partir de l'écoute, le noter, le commenter ; **composer** une harmonisation dans un style donné, harmoniser une basse chiffrée. A2 - **Comprendre** une œuvre musicale, en repérer les éléments de structuration. **Utiliser** un logiciel de notation musicale, établir une partition. A7 - Interpréter une œuvre chorale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard – Contrôle continu intégral. 3 épreuves

HMS2U04 A « Transcription et notation CC1 » (40%). Plusieurs points d'évaluation pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences dans les enseignements de solfège.

HMS2U04 B « Harmonie et écriture » CC2 (40%). Plusieurs points d'évaluation pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences dans les enseignements d'harmonie.

HMS2U04 C « Pratique chorale CC3 » (20%). Plusieurs points d'évaluation pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences dans les enseignements de pratique chorale. Chaque étudiant sera évalué au moins 1 fois sur sa capacité à restituer vocalement une partition courte préparée à l'avance.

Session 1 dérogatoire & Session 2 – Contrôle terminal. Epreuve écrite. Durée : 2 heures.

L'épreuve vise à évaluer les compétences attendues en fin d'année. Elle est composée de deux exercices d'harmonisation à 4 voix d'une basse chiffrée.

HMS204_A – Harmonie tonale

Enseignant : Etienne KIPPELEN

Le cours d'harmonie tonale est le premier jalon d'un cheminement qui mène à l'écriture musicale, l'improvisation, l'arrangement, l'orchestration ou la composition. Centré sur l'harmonisation à quatre parties sur portées de piano d'une mélodie simple et/ou d'une basse chiffrée, ce programme permet à chaque étudiant de maîtriser les outils élémentaires : chiffrage des accords à trois sons, fonctions tonales, dispositions correctes des voix, enchaînement des intervalles, etc.

TD groupe 1 : Lundi – 10h30-12h30, Amphi 4
TD groupe 2 : Lundi – 8h30-10h30, Amphi 4
TD groupe 3 : Vendredi – 10h30-12h30, Amphi 4
TD groupe 4 : Vendredi – 8h30-10h30, Amphi 4

HMS204_B – Solfège – noter la musique A

Enseignant : Serge ANTUNES

Le cours solfège – noter la musique A propose une approche différenciée et méthodique de l'apprentissage et de la pratique des principes de la notation musicale. En fonction de leur besoin, les étudiant.e.s sont réparti.e.s dans deux groupes de niveaux : niveau A (initiation/continuant) et niveau B (renforcement/perfectionnement ; la répartition dans les groupes de niveau est effectuée au terme de la première séance de cours.

Compétences développées :

- Connaissance et pratique des principes de la notation musicale ;
- Lecture de notes fluide, dans les clés de sol et de fa ; lecture chantée (méthode et pratique) ;
- Connaissance et reconnaissance des intervalles, de leurs renversements, de leurs redoublements ;
- Connaissance et reconnaissance des cellules rythmiques élémentaires sur temps binaires et temps ternaires ;
- Méthode du relevé d'écoute (dictée à une voix, à deux voix, relevés de thèmes).

Supports bibliographiques et méthodes conseillées :

- Abromont C. & Montalembert E., Guide de la théorie de la musique, 2001, éd. Fayard – H. Lemoine
- Dandelot G., Manuel pratique pour l'étude des clefs, éd. Eschig.

TD groupe 1 : Lundi – 8h30-10h30, AR01
TD groupe 2 : Lundi – 10h30-12h30, AR01
TD groupe 3 : Vendredi – 8h30-10h30, AR01
TD groupe 4 : Vendredi – 10h30-12h30, AR01

HMS204_C – Pratique chorale A

Enseignants : Serge ANTUNES ; Philippe FRANCESCHI ; Mayelin PEREZ

Cet enseignement, sous la forme de douze séances d'une heure hebdomadaire, place les étudiant.e.s en situation de pratique chorale : ils s'inscrivent via AMETICE, dans l'un des groupes proposés, dans leur tessitures – en fonction des places disponibles. Durant le semestre, sous la direction de leur enseignant.e, les étudiants.e.s préparent un programme de chants polyphoniques, et expérimentent ainsi les codes de la musique d'ensemble, les principes de la technique vocale et la conduite du travail choral – du déchiffrage / apprentissage jusqu'à la restitution en concert ; ils / elles abordent de façon pratique les questions liées à l'interprétation musicale et mobilisent les connaissances et compétences développées dans les enseignements de solfège et d'harmonie tonale.

Les groupes de travaux dirigés sont mutualisés entre les trois années de licence Musicologie. L'inscription dans ces groupes se fait dans la limite des places disponibles, via AMETICE.

TD groupe 1 : Mardi 15h30 – 16h30, ER01 (serge ANTUNES)
TD groupe 2 : Mercredi 14h00-15h00, ER01 (Mayelin PEREZ)
TD groupe 3 : Jeudi 11h00-12h00, ER01 (Philippe FRANCESCHI)
TD groupe 4 : Jeudi 13h00 – 14h00, salle ER01 (Philippe FRANCESCHI)
TD groupe 5 : Jeudi 14h00 – 15h00, salle ER01 (Philippe FRANCESCHI)
TD groupe 6 : Vendredi 13h30-14h30, salle ER01 (Philippe FRANCESCHI)

HMS2U05 — MUSIQUE, DIFFUSION, RECEPTION (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Descriptif de l'unité d'enseignement : Cette unité d'enseignement vise à établir une première compréhension des problématiques liées à l'esthétique musicale, ainsi qu'à dresser un panorama de l'environnement socioéconomique et institutionnel dans lequel évolue le domaine musical.

OBJECTIFS : A3 - Produire un discours argumenté portant sur un phénomène musical dans une perspective pluridisciplinaire. Mobiliser une réflexion méthodologique pour définir une problématique. A5 - Repérer les enjeux de l'actualité musicale et musicologique pour aboutir à une première analyse critique. A10 - Identifier les réseaux d'influence culturelle. B2 - Construire un corpus documentaire. C4 - Exprimer son point de vue à l'écrit comme à l'oral.

Modalités de contrôle de connaissances

Session 1 standard et dérogatoire & Session 2 – Contrôle terminal : épreuve écrite. Durée 3 heures.

Le sujet comportera au moins deux exercices, l'un axé particulièrement sur les enseignements d'action musicale et l'autre sur les enseignements d'esthétique. Il vise à évaluer les capacités à établir une analyse critique d'un point de vue, et à rédiger une argumentation.

HMS205_A – Action musicale

Enseignants : Michael DIAN

Par un survol panoramique du paysage institutionnel et musical, ce cours propose une approche historique et philosophique de l'histoire des politiques publiques en France. De François 1er à André Malraux, du mécénat royal à l'intervention de la puissance publique dans les affaires culturelles, douze séances pour mieux comprendre l'écosystème de la culture, la singularité de l'ambition culturelle française et apprendre à se situer dans un écosystème en mutation profonde, sous l'effet de la mondialisation et de la révolution numérique.

CM : Mercredi – 8h30-10h30, Amphi 4

HMS205_B – Esthétique musicale

Enseignante : Christine ESCLAPEZ - 12 séances de 2 heures

Contexte et objectif du cours. Ce cours est un cours **d'initiation** à l'Esthétique de la musique. Il est conçu à partir de l'étude de textes majeurs de l'esthétique musicale occidentale (Antiquité – Période moderne et contemporaine). L'enjeu est d'aborder à la fois l'histoire de l'esthétique de la musique (et des arts) occidentale mais aussi les « gestes » musicaux et artistiques majeurs de notre période actuelle et contemporaine. La démarche est **interdisciplinaire** (la réflexion musicale et musicologique sera complétée par la relation aux autres arts, spécialement les arts plastiques mais aussi par des références à d'autres disciplines en Sciences Humaines et Sociales).

Compétences visées :

- Développer une réflexion critique et personnelle. Conceptualiser, mettre en perspective.
- Travailler les apports théoriques à partir de la pratique artistique : œuvres, gestes, postures artistiques, processus de composition.

Modalités de contrôle. Examen écrit de 1h30 « sur table » (contrôle terminal). Sujet au choix (questions de cours, commentaire de texte, questions de synthèse). Cet examen sera complété par l'écrit d'Action Musicale (M. Dian),

1h30. La moyenne des 2 notes constituera la note de l'unité d'enseignement HMS2UE5 — Musique, Diffusion, Réception.

Quelques références bibliographiques (pour débiter) :

- ACCAOUI, Christian, *Éléments d'Esthétique : notions, formes et style en musique*, Arles, Actes Sud, 2011.
- ANGER Violaine et NOLDUS Jan Willem, *Le Sens de la musique (1750-1900)*. Paris, Éditions Rue d'Ulm, Presses de l'École Normale Supérieure, 2005, 2 vols.
- COOK Nicholas, *Musique, une très brève introduction*, Paris, Allia, 2006.
- DUFOUR Eric, *Qu'est-ce que la musique ?* Paris, Vrin, 2005.
- HANSLICK Edouard, *Du Beau dans la musique (1854)*, Paris, Bourgeois, 1986.
- JIMENEZ Marc, *L'Esthétique contemporaine*, Paris, Klincksieck, 2004.
- MASSIN Marianne, *Expérience esthétique et art contemporain*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- SEVE Bernard, *L'altération musicale ou ce que la musique apprend au philosophe*, Paris, Seuil, 2002.

CM : Mardi – 10h30-12h30, Amphi 4

HMS2X08 « CULTURE MUSICALE A » – CHOIX D'ENSEIGNEMENTS ENTRE « MUSIQUE ET PATRIMOINE A » ET « MUSIQUE ET ORALITE A » (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Les étudiants en fonction de leur profil d'études IESM (orientation Musique Classique et contemporaine ou orientation Musiques actuelles) suivent l'une des deux unités d'enseignement suivantes :

- HMS2U02 « Musique et patrimoine A » description page 37
- HMS2U03 « Musique et oralité A » description page 43

HMS2U06 « DISCIPLINE PRINCIPALE – PRISE EN COMPTE DES ENSEIGNEMENTS IESM 2 » (12 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements en relation avec leur instrument principal. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS2U06_A « Discipline principale 2 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

HMS2U06 « PRATIQUES COMPLEMENTAIRES IESM 2 » (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements complémentaires en lien avec leur spécialité. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS2U07_A « pratiques complémentaires 2 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

LICENCE MUSICOLOGIE — LICENCE 2, SEMESTRE 3



S3 - STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS-TYPES

HMS2AA Licence 2 Parcours type 1 « Musique et Sciences de la musique » **60**

HMS3SAA Semestre 3 **30**

CODE	Type4	Intitulé	Crédits
HMS3X08	OP	Choix d'1 langue vivante étrangère S3	3
HOP3U01	UE	Orientation, projet professionnel et numérique 1	3
HMS3U01	UE	Musiques et patrimoine B	6
HMS301A	EC	Vers le Classicisme	
HMS301B	EC	Pratique, interprétation et réinterprétations du répertoire	
HMS3U02	UE	Musique et oralité B	6
HMS302A	EC	Musiques populaires modernes	
HMS302B	EC	Transcrire et harmoniser les musiques populaires modernes	
HMS302C	EC	Interpréter les musiques populaires modernes	
HMS3U03	UE	Musique et notation	6
HMS303A	EC	Harmonie et écriture	
HMS303B	EC	Solfège - noter la musique B	
HMS303C	EC	Introduction à la MAO - édition de partition	
HMS303D	EC	Pratique de la chorale B	
HMS3U04	UE	Musique, Diffusion, signification	6
HMS304A	EC	Sociologie de la musique	
HMS304B	EC	Musique et signification	
HMS304C	EC	Action musicale	

4 OP = option obligatoire ; UE = unité d'enseignement ; EC = élément constitutif d'une unité d'enseignement

HMS2AB Licence 2 Parcours type 2 « Pôle supérieur musical et musicologique » **60**

HMS3SAB Semestre 3 **30**

CODE	Type	Intitulé	Crédits
HMS3X08	OP	Choix d'1 langue vivante étrangère S3	3
HMS3U05	UE	Discipline principale - prise en compte des enseignements IESM3	12
HMS3U06	UE	Pratiques complémentaires IESM 3	9
HMS3X07	OP	Choix d'1 UE en culture musicale B (choisir une UE parmi les 2 ci-dessous)	6
HMS3U01	UE	Musiques et patrimoine B	(6)
HMS301A	EC	Vers le Classicisme	
HMS301B	EC	Pratique, interprétation et réinterprétations du répertoire	
HMS3U02	UE	Musique et oralité B	(6)
HMS302A	EC	Musiques populaires modernes	
HMS302B	EC	Transcrire et harmoniser les musiques populaires modernes	
HMS302C	EC	Interpréter les musiques populaires modernes	

HMS3X08 — CHOIX D'UNE LANGUE VIVANTE ETRANGERE SEMESTRE 3(3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE à choix obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE à choix obligatoire

Pour les deux parcours de la licence mention Musicologie, la langue vivante est obligatoire. Il s'agit d'enseignements de langue vivante pour non spécialistes qui sont organisés dans le cadre d'un partenariat avec les départements de langues vivantes de l'UFR ALLSH (LANSAD Langue pour Spécialiste d'Autre Discipline). Se référer au descriptif des enseignements LANSAD sur le site de la faculté ALLSH <https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad>

CRENEAUX PRIVILEGIÉS : Mardi, mercredi, jeudi 16h30-18h30

HMS3U01 — MUSIQUE ET PATRIMOINE B (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle cf. UE HMS3X07 « Choix d'1 UE en culture musicale B » p. 69

Cette unité d'enseignement étudie et analyse l'émergence du style classique (musique du XVIII^e siècle). L'enseignement mêle une approche à la fois théorique et pratique des répertoires de la musique de la période classique et en révèle les principales problématiques musicologiques, artistiques et sociétales.

OBJECTIFS : A1 & A2 - Situer une œuvre musicale : identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; utiliser des méthodes d'analyse de partition et d'analyse auditive. Comprendre une partition musicale : la déchiffrer, en repérer les éléments de structuration. A6 - Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. A7 - Présenter et interpréter une œuvre musicale. A9 - Utiliser le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale à l'écoute et sur partition.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES :

Session 1 standard. Contrôle continu partiel : 1 épreuve terminale écrite et un contrôle continu.

HMS3U01A « Ecoute et analyse CT » : épreuve de contrôle terminal : Ecrit durée 2 heures (50%). L'épreuve est composée d'au moins deux exercices indépendants. Un exercice (au moins) repose sur l'écoute d'un extrait musical en rapport avec les thématiques et/ou la période étudiée. Un autre exercice (au moins) prend pour support une partition en rapport avec les thématiques et/ou la période étudiée. L'épreuve terminale vise à évaluer la capacité du candidat à situer une œuvre et à comparer des éléments de style et d'époque ; utiliser des méthodes d'analyse de partition et d'analyse auditive ainsi que le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale à l'écoute et sur partition.

HMS3U01B « Pratique et analyse CC » : épreuve de contrôle continu (50%). Cette épreuve est composée de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre. Sont pris en compte l'assiduité, l'investissement et les acquis de chaque étudiant en ateliers de pratique (1/2) et en travaux dirigés (1/2) ; la capacité à comprendre une partition musicale, à interpréter une œuvre musicale dans le cadre des thématiques et/ou de la période étudiée, et à évaluer sa prestation.

Session 1 dérogatoire & Session 2 : Epreuve de contrôle terminal : Ecrit durée 2 heures. L'épreuve est composée d'au moins deux exercices indépendants. Un exercice (au moins) repose sur l'écoute d'un extrait musical en rapport avec les thématiques et/ou la période étudiée.

HMS301_A – Vers le Classicisme

Cet enseignement est réparti en Cours Magistraux [CM] (18 heures en plénière) et en Travaux Dirigés [TD] (18 heures en demi-groupes).

Enseignants : Etienne KIPPELEN, Francesca MIGNOGNA

Période brève de l'histoire de la musique (environ 1750-1815), l'époque classique fournit aux mélomanes actuels une grande partie de leurs idoles : Mozart, Haydn et Beethoven avant tout, lesquels voisinent avec les moins connus Gluck, CPE Bach, Grétry ou encore avec le surprenant Chevalier de Saint-Georges ou le prolifique Cambini. Oscillant entre la disparition de la fameuse basse continue baroque et la consécration rapide du piano, la période classique connaît aussi une exceptionnelle expansion de son public. Ces nouveaux auditeurs - parfois musiciens amateurs - se montrent avides de divertissement, de virtuosité et de simplicité mélodique, ce qui n'empêche pas quelques compositeurs, sitôt défaits des troubles passions baroques, d'entrevoir déjà les premiers soupirs et les premières ivresses romantiques. C'est à l'intérieur de ce XVIIIe siècle, bigarré et subtil, ressassé et méconnu, que le cours pénètre à travers l'examen de cinq grands genres emblématiques : l'opéra, la musique pour clavier, le quatuor à cordes, la symphonie et le concerto.

CM : Mercredi – 13h00-14h30, Amphi 4

TD groupe 1 : Mercredi – 9h00-10h30, AR05

TD groupe 2 : Mercredi – 10h30-12h00, AR05

HMS301_B – Pratique, interprétation et réinterprétations du répertoire

Enseignants : Sylvain BRETECHE ; Christine DESSARTS ; Jérôme COTTENCEAU ; Charles FOURMENT ; Etienne KIPPELEN & Dylan SAMUEL ;

Les étudiants choisissent un atelier de pratique musicale. Ils établissent et travaillent un projet d'interprétation centré sur le répertoire de la musique classique. Ce travail est encadré et donne lieu à une restitution ou un enregistrement. Cet enseignement comporte 12 heures en présentiel, réparties en séances de 1 à 3 heures par groupe en fonction de l'atelier choisi.

ATELIER 1 : LES OUBLIES

Interpréter la « petite » musique classique

Sylvain BRETECHE –

En complément des enseignements se rapportant à l'histoire et à l'analyse des musiques du XVIIIe siècle, cet atelier se propose de confronter ses participant.e.s aux spécificités et aux exigences propres à l'interprétation des œuvres dites "classiques", en se concentrant plus spécifiquement sur les répertoires « oubliés » de musique de chambre. Dans l'ombre actuelle des 3 « viennois » se cache un nombre considérable de pièces exemplaires de la période classique qui n'attendent qu'à être redécouvertes. Il sera accordé une attention particulière aux partitions, à leurs dimensions, valeurs et qualités interprétatives, visant ainsi à aiguïser le sens critique musical des participant.e.s, qui seront pour cela accompagné.e.s dans leurs découvertes ou approfondissements des œuvres interprétées. Si aucun niveau instrumental n'est exigé pour la participation à cet atelier, il est néanmoins attendu des participant.e.s une réelle sensibilité pour le style classique, une relative aisance en lecture musicale et une certaine maîtrise de leur instrument. Les œuvres interprétées seront choisies en fonction des profils des participant.e.s. Il est possible d'accueillir au sein de l'atelier des instrumentistes partageant déjà une pratique collective et cherchant à l'approfondir. Une représentation en fin de semestre des œuvres étudiées sera programmée, en fonction de l'avancée des pièces travaillées.

Thématiques : musique de chambre ; authenticité ; patrimonialité ; redécouverte

Pré-requis : Aisance en lecture musicale ; Maîtrise instrumentale correcte ; Sensibilité pour les musiques « historiques » ; Assiduité, rigueur et travail personnel. Profils concernés : tous les instruments de musique "savante". Priorité donnée aux instruments majeurs des genres classiques (cordes, vents (clarinette, hautbois, flûte, ...), piano). Voix ("lyriques") envisageables selon la pratique individuelle.

Connaissances et savoirs manipulés : pratique d'ensemble ; interprétation historisante ; patrimoine musical

Horaires : Mardi, 12h30-14h30 (3 séances) les 12/09 ; 3/10 ; 7/11 / 14h30-16h30 (3 séances), les 26/09 ; 11/10 et 14/11. Salle ER01

ATELIER 2 : INTERPRETATION CLASSIQUE

Réécritures d'œuvres pianistiques

Christine DESSARTS - Docteur en musicologie, chargée d'enseignement Aix-Marseille Université, professeur certifié, pianiste, pédagogue

Je propose un atelier qui s'articule autour de la pratique de l'interprétation des œuvres de la période classique et autour de la philologie musicale généralisée dont la recherche porte sur les documents ouverts à tous les types de traces laissées par l'activité musicale, afin de comprendre ce qu'est cette pratique réelle dans la société comme dans les cultures. Les étudiants proposeront une interprétation des œuvres de la période classique dans le contexte d'un enregistrement en Studio ("Les Studios La Fabrique" à Saint-Rémy-de-Provence).

Thématiques : Interprétation ; Philologie des sources musicales sonores ; Analyses comparées d'interprétations ; Réinterprétation ; Enregistrement en Studio

Pré-requis : Assiduité, travail personnel régulier. Profils concernés : Pianistes et tous types d'instruments. Chanteurs acceptés

Connaissances et savoirs manipulés : Lecture de partition, répertoire période Classique, pratique individuelle et collective, enregistrement en Studio

Horaires : Vendredi, 14h30-16h (8 séances), AR01

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

ATELIER 3 : UCHRONIES CLASSIQUES

Atelier de retranscription du répertoire classique

Charles-Henri FOURMENT - Professeur agrégé de musique à Aix-Marseille Université.

De même que la composition musicale contemporaine prend ses racines dans la longue tradition qui l'a précédée, l'interprétation d'une œuvre du passé ne peut s'abstraire de son contexte présent. Dès lors, l'abord de ce répertoire peut s'envisager avec la volonté de s'écarter résolument de l'authenticité historique, et en choisissant de l'inscrire dans le contexte que nous vivons aujourd'hui, celui du croisement des cultures et des techniques. Dans cette perspective l'atelier de réinterprétation du répertoire classique se propose d'établir un répertoire adapté à son effectif instrumental, à partir du matériau puisé dans les œuvres existantes, et en usant volontiers de la retranscription, de l'insert et de la citation. Une part importante du travail de l'atelier réside dans l'exploration musicale, menée à partir d'une œuvre et en lien avec les apports des cours et travaux dirigés de l'unité d'enseignement Musique et patrimoine B. ces explorations donnent lieu à une réécriture effectuée par les étudiants dans une démarche collaborative, et qui les amènera à s'approprier un logiciel d'édition de partitions musicales. Le travail d'ensemble proprement dit vise à créer les réflexes d'écoute inhérents à la pratique musicale de groupe : recherche de l'équilibre sonore, précision des départs et arrêts, justesse des attaques, des tenues, des phrasés... Il

s'agira de mettre au point la prestation en public, aboutissement de cet atelier qui repose sur une pédagogie de projet.

Thématiques : analyse musicale ; style classique ; interprétation musicale ; innovation orchestrale

Pré-requis : Aptitude au travail en groupe : ponctualité, écoute, respect d'autrui, sens de l'organisation et des responsabilités ; aptitude au déchiffrage d'une partition simple ; bonne connaissance (maîtrise souhaitée) des possibilités de jeu de son instrument et technique instrumentale suffisante pour participer à l'interprétation d'une pièce en ensemble ; aisance dans l'utilisation de l'outil informatique dans la perspective de l'utilisation d'un logiciel d'édition musicale et de l'ENT.

Connaissances et savoirs manipulés : Écoute de pièces du répertoire classique. Analyse auditive et d'après partition : éléments de structuration, schémas harmoniques, morphologies mélodiques et rythmiques. Arrangement et interprétation de certaines pièces, composition à partir de formes musicales emblématiques de la période.

Horaires : Mardi, 14h30-16h30 les 12 & 19/09 ; 3 & 31/10 ; 21/11 ; 5/12 (6 séances), ER05

ATELIER 4 : COMPOSITION-INTERPRETATION

inspiration classique

Etienne KIPPELEN - *Maître de conférences en musicologie, professeur de composition et de culture musicale au CRR d'Aix-en-Provence, compositeur.*

Dylan SAMUEL - *Chef d'orchestre*

Cet atelier recrute à part égale des étudiants compositeurs et des étudiants interprètes. Il propose une initiation à la composition et à la mise en œuvre de son interprétation. L'atelier se partage en deux groupes.

Groupe 1 : composition – inspiration classique

Ce groupe propose une initiation à la composition et à sa mise en œuvre par les interprètes de l'atelier jumeau d'interprétation des créations. L'œuvre écrite sera reliée à la période classique, avec toute latitude et créativité pour appréhender ce trait d'union entre notre monde et cette époque. L'atelier se partage en trois temps : écoute d'œuvres ou de mouvements d'œuvres du XXe et du XXIe siècles mettant en jeu une réécriture, une retranscription, un ou plusieurs emprunts de musiques du passé, en partenariat avec les cours d'histoire et d'analyse. Guidé par le professeur, les étudiants compositeurs identifient et choisissent une forme, un genre, un matériau, un trait d'écriture, un ensemble instrumental typique ou un concept propre à la fin du XVIIIe siècle. Sous la forme d'une courte pièce de 3 à 5 minutes pour 3 à 8 instrumentistes, obligatoirement écrite sur un logiciel éditeur de partition, ils en proposent, non pas une stylisation fidèle, mais une réécriture créative à l'aune des techniques et des pratiques des musiques d'aujourd'hui.

Les partitions les plus abouties donneront lieu à une création en concert, à l'Université et/ou à l'Auditorium de Cabriès, où l'atelier de composition a l'habitude de se produire depuis une douzaine d'années.

Thématiques : composition ; création

Pré-requis : maîtriser les éléments premiers de la lecture de notes ; Goût pour la création et la découverte de nouvelles techniques d'écriture, de nouveaux langages ; agilité à l'égard des logiciels d'édition de partitions.

Connaissances et savoirs manipulés : maîtriser les éléments d'écriture de la période de référence ; développer la créativité et l'écriture d'une partition à l'aune des techniques contemporaines ; gérer les répétitions avec les interprètes.

Horaires : Vendredi, 9h30-10h30 (12 séances), Amphi 4

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

Groupe 2 : Interprétation – inspiration classique

L'atelier d'interprétation s'intègre à l'UE « Musique et patrimoine » en proposant une initiation à l'interprétation de pièces contemporaines, inspirées par la musique classique, et composée par les étudiants de l'atelier jumeau de composition. Ouverts aux interprètes venus de l'IESM comme aux instrumentistes aguerris, l'atelier se partage en deux temps : présentation de son propre instrument devant les étudiants compositeurs (1 séance, date à définir ensemble) puis répétitions collectives des pièces écrites.

Les partitions les plus abouties donneront lieu à une création en concert, à l'Université et/ou à l'Auditorium de Cabriès, où l'atelier de composition-interprétation a l'habitude de se produire depuis une douzaine d'années.

Pré-requis : très bon niveau de pratique instrumentale ; facilités en déchiffrage et en travail d'ensemble dirigé.

Connaissances et savoirs manipulés : maîtrise de son instrument ; travail avec les compositeurs autour de techniques d'écriture propres à son instrument ; production scénique d'une partition nouvelle.

Dates de répétitions : samedi 18/11/2023, 14h00-18h00 ; samedi 02/12/2023, 14h00-18h00. Une dernière date à définir ensemble. Les répétitions en lieu à l'Amphi 4

ATELIER 5 : EH BIEN CHANTONS MAINTENANT

Jérôme COTTENCEAU - Professeur de chant choral, de direction de chœur au Conservatoire d'Aix-en-Provence et chanteur. Directeur musical et artistique de l'Ensemble Vocal et Instrumental « Les Offrandes Musicales ».

Cet atelier propose d'aborder non seulement quelques notions de technique vocale mais aussi la manière de vocaliser, d'articuler, de phraser une ligne vocale à travers le répertoire vocal du 18ème siècle (Aria, lied, etc.)

Il sera aussi question de développer un travail spécifique sur la perception fine des éléments acoustiques du son de la voix chantée (fondamental, harmoniques et résonnance) en relation avec la pratique vocale.

Thématiques : Ecoute ; interprétation ; restitution.

Pré-requis : Aptitude à travailler en groupe. Goût pour le chant en général et le chant à une ou deux voix en particulier. Sens des responsabilités et de l'engagement. Autonomie souhaitée pour fournir un travail personnel à la maison. Assiduité, ponctualité. Capacité à déchiffrer une partition et/ou à mémoriser rapidement une phrase musicale.

Connaissances et savoirs manipulés : Lecture de partitions, écouter, s'harmoniser, acquisition de quelques éléments de technique vocale, mettre la vocalité au service du style classique.

Horaires : Jeudi, 14h-16h (6 séances), ER01

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

HMS3U02 — MUSIQUE ET ORALITE B (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle cf. UE HMS3X07 « Choix d'1 UE en culture musicale B » p. 69

Cette unité d'enseignement propose un panorama des musiques populaires modernes, ainsi qu'une approche de la transcription et de l'harmonie des musiques populaires modernes. L'enseignement est complété par des ateliers de pratique musicale qui permettent une appréhension pratique de ces genres musicaux et des problématiques liées.

OBJECTIFS : Situer une œuvre musicale : identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; utiliser des méthodes d'analyse de partition et d'analyse auditive. Comprendre une partition musicale : la déchiffrer, en repérer les éléments de structuration. Utiliser le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale à l'écoute et sur partition. Présenter et interpréter une œuvre musicale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES :

Session 1 standard – Contrôle terminal : Deux épreuves.

HMS3U02A. « Oral en groupe » Durée : 20 minutes. (65%). La note globale de cette épreuve tient compte de l'assiduité, de l'investissement et des acquis de chaque étudiant d'une part en atelier de pratique musicale (1/4 de la note de l'épreuve) ; d'autre part dans les travaux dirigés (1/2 de la note).

Épreuve orale en groupes de 4 à 6 étudiants. : 1^o partie. Durée : 3 à 5 minutes. Les étudiants interprètent la pièce qu'ils auront arrangée en appliquant les principes développés dans l'ensemble des enseignements de l'UE : cours magistraux, travaux dirigés, ateliers. Cette pièce devra comporter des parties écrites et des parties improvisées. La partition, manuscrite ou informatique, est remise en début d'épreuve aux membres du jury. Elle est un support obligatoire de l'épreuve. 2^o partie. Durée : 15 minutes. Présentation (5 minutes) et entretien (10 minutes). Les étudiants situent la pièce interprétée dans le panorama des musiques populaires modernes ; ils développent leur argumentation en s'appuyant sur leurs connaissances et des éléments précis de la partition qu'ils ont composée et qu'ils ont remis au jury en première partie d'épreuve. Ils répondent aux questions du jury. La prise de parole doit être équilibrée, tous les étudiants doivent participer.

HMS3U02B. Épreuve écrite durée 1h30 (35%). L'épreuve s'appuie sur une écoute d'œuvre et sur les connaissances du cours magistral.

Session 1 dérogatoire & Session 2 : Rapport.

HMS3U02C (session 1 dérogatoire) et HMS3U02D (session 2). Le rapport s'appuie obligatoirement sur une partition élaborée par le candidat. Cette partition établit l'arrangement et la variation d'un thème musical en rapport avec les thématiques étudiées dans cette unité d'enseignement. Le rapport présente l'analyse détaillée de cette partition et la met en perspective au regard des connaissances liées au corpus étudié.

HMS302_A Musiques populaires modernes

Enseignante : Iris LE FUR

On appelle musiques populaires modernes (*Popular Music* en anglais) les musiques apparues dans le monde urbain dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il s'agit essentiellement de chansons. Ce genre musical est très vite le plus écouté dans le monde mais le moins étudié. Or, sur quoi reposent les succès des chansons ? Sur leurs qualités musicales ? Sur leurs moyens de diffusion ? Sur les interprètes ? Sur la présence dans les médias et sur les réseaux sociaux ?

Ce cours a d'abord pour but de tracer l'histoire des « MPM ». L'enregistrement sur disque, la radio, et le cinéma modifient dès les années 1930 la conception de ces musiques. Le son devient un élément essentiel à partir de l'enregistrement sur bande magnétique et de la fabrication du disque vinyle (1948). Le travail en studio, la présence d'un ingénieur du son, puis d'un producteur aux côtés des musiciens, et le développement technologique modifient les composantes musicales. L'enregistrement numérique (1982) et le clip les transforment également.

Une partie du cours est également consacrée à la chanson française et à ses transformations jusqu'à aujourd'hui. Enfin, il s'agit de cerner la structure des chansons et de réfléchir aux raisons de leur succès. Les notions de *chorus/bridge*, de *chorus/verse*, de *hook*, de *gimmick*, l'étude des relations du texte et de la musique, le rôle de l'harmonie, des instruments, et du son seront abordés, avant d'être développés dans les travaux dirigés.

CM : Mercredi – 14h30-16h30, Amphi 4

HMS302_B – Transcrire et harmoniser les musiques populaires modernes

Enseignant : Etienne KIPPELEN

En lien avec le cours de Musiques populaires modernes, le TD aborde l'analyse des tubes, au carrefour de la production industrielle et des dimensions artistiques. Au-delà de la programmation des maisons de disques et des résonances sociales et politiques, se dégagent aussi des raisons musicales que nous analyserons essentiellement par écoute, et rarement sur partition. L'objectif est de parvenir à identifier les principales grilles et formes des chansons en anglais ou en français, d'aborder la question de l'arrangement et du rapport entre le texte et la musique afin de discerner ce qui constitue la singularité de tel ou tel chanteur, de tel ou tel compositeur. Le corpus parcourt généreusement l'après-1945, d'Edith Piaf aux Beatles, de Barbara à ABBA, de Bill Haley à Manau, en passant par des musiciens expérimentaux comme Colette Magny.

TD groupe 1 : Mercredi – 09h30-10h30, AR01

TD groupe 2 : Mercredi – 10h30-11h30, AR01

HMS302_C – Interpréter les musiques populaires modernes

Enseignants : Serge ANTUNES ; Sylvain BRETECHE ; Guillaume DEVENY ; Charles FOURMENT ; Pierre LUCIANI ; Bastien ROBLOT

Les étudiants choisissent un atelier de pratique musicale. Ils établissent et travaillent un projet d'interprétation centré sur le répertoire des musiques populaires modernes.

Ce travail est encadré et donne lieu à une restitution ou un enregistrement.

Cet enseignement comporte 12 heures en présentiel, réparties en séances de 1 à 3 heures par groupe en fonction de l'atelier choisi.

ATELIER 1 : SITUATIONS POLYPHONIQUES

Serge ANTUNES - Professeur agrégé de musique

Le chant a une part importante dans les musiques dénommées « Musiques populaires modernes », et la voix y est traitée de manières diverses et spécifiques. Cet atelier propose d'explorer les usages de la voix chantée dans les MPM, en portant une attention particulière aux situations polyphoniques vocales. L'analyse et l'interprétation d'un répertoire significatif de ces écritures, amèneront les étudiants à s'exercer à réaliser des arrangements de chansons pour ensemble vocal accompagné.

Thématiques : Musiques populaires modernes ; chanson ; chant polyphonique ; techniques d'écriture musicale (harmonie, contrepoint) ; analyse formelle ; accompagnement (vocal et instrumental) ; arrangement musical ; production musicale.

Pré-requis : conformément au niveau requis en 2e année de Licence Musicologie, il est nécessaire de pouvoir chanter de façon spontanée, dans un souci de qualité musicale ; de tenir sa partie, de façon autonome, dans un ensemble vocal ; de pouvoir déchiffrer une partition simple ; de pouvoir relever et transcrire, à l'écoute, les éléments notables d'un extrait musical. La pratique d'un instrument polyphonique d'accompagnement (guitare, clavier, accordéon, harpe, ...), même de niveau débutant, est recommandée.

Connaissances et savoirs manipulés : chant (monodie et polyphonie, chant accompagné et a cappella) ; lecture ; écriture ; analyse musicale [écoute et partition] ; édition de partitions ; accompagnement instrumental ; enregistrement et traitement du son enregistré.

Horaires : Mardi, 15h-16h30 (8 séances), ER01

ATELIER 2 : PAPIERS BLEUS

Chanson : mise en musique / mise en texte

Sylvain BRETECHE

« Jouer des textes. Jouer des mots. Se jouer du texte pour faire jouer les mots. Inventer des musiques, transporter des mots. Composer des textes, en faire chanter les mots. Une valise en partage, pleine de musiques, de mots... et de "Papiers Bleus, par peur des pages blanches" » (Nicolas Jules)

Cet atelier propose la mise en place d'une pratique musicale collective, à partir des dimensions certes musicales, mais également littéraires et poétiques qui déterminent et caractérisent le genre "chanson française". Les participant.e.s seront invité.e.s à penser les processus de co-écriture musicale et littéraire, accompagné.e.s dans la création et l'arrangement de pièces et de textes visant à privilégier la mise en valeur des relations texte/musique. Il est attendu des participant.e.s une certaine sensibilité poétique et littéraire et la volonté de s'impliquer dans une réflexion collective et participative. L'atelier est ouvert à toutes et tous, chanteuses, chanteurs et musiciens (tous instruments acceptés, avec un attrait particulier pour les pratiques acoustiques - ici, l'accordéoniste sera Roi !)

Thématiques : chanson ; écriture ; mise en texte/musique ; arrangement ; interprétation ; poésie

Pré-requis : curiosité ; intérêt ou pratique pour l'écriture (littéraire, poétique, musicale) ; assiduité

Connaissances et savoirs manipulés : textes ; arrangement musico-littéraire ; pratiques musicales

Horaires : Mardi, 12h30-14h30 (6 séances : 19 et 26 sept., 10 et 17 oct., 14 et 21 nov.), salle ER05

ATELIER 3: « ROCK AROUND THE CLOCK »

Ou comment explorer l'histoire du rock par la pratique

Guillaume DEVENEY - Chargé de mission musique pour Arts Vivants 52 / Référent de la commission Formation et Pratique Amateur pour le réseau musiques actuelles régional GRABUGE. Bassiste au sein du groupe de metal progressif Main:Art

L'atelier de cette année propose une exploration succincte de l'esthétique rock par la pratique de différentes œuvres appartenant aux courants principaux de ce style musical. Du rock'n'roll en passant par le rock psychédélique ou encore le rock progressif, les étudiants pourront aborder ce courant artistique tout en travaillant les différents points clés de la pratique collective.

Thématiques : Musique populaires modernes

Pré-requis : Une pratique a minima d'un instrument de musique... amplifié ou non ; Motivation et assiduité

Connaissances et savoirs manipulés : Pratique collective, formation musicale / harmonie appliquée, technique vocale

Horaires : Vendredi, 16h-19h (4 séances), ER01 ; ER03 ; ER05

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

ATELIER 4 : MUSIQUE EXPERIMENTALE

Improvisation libre et au-delà

Pierre LUCIANI - *Musicien improvisateur, compositeur, enseignant, écrivain*

Cet atelier se propose de guider les étudiants vers l'improvisation libre et au-delà. Le but premier étant d'acquérir un sens profond de l'écoute. Écoute active de sa propre production spontanée, de celles de chaque membre du groupe et de tout l'ensemble. La pratique met en œuvre diverses techniques utilisées dans le domaine des musiques expérimentales : modification des timbres des instruments et recherche de lutherie alternative par la préparation mécanique (à travers divers objets et matériaux) et l'électronique (utilisation d'effets, chainage, amplification). Les étudiants élaboreront en commun des pièces instantanées. Ils étudieront et élaboreront des partitions graphiques qu'ils interpréteront ensemble. On envisagera également la « conduction » (élaboration de signes de direction) qui permettra à des membres du groupe de diriger l'ensemble lors de pièces improvisées. Ces pratiques « de traverse » développent la cohésion d'ensemble, la gestion individuelle et collective des dynamiques en temps réel. Elle permet une plus grande conscience des timbres, des hauteurs, des développements motiviques. Elles sont transférables à d'autres univers musicaux, jazz, musiques actuelles, contemporaines, classiques, traditionnelles, etc.

Thématiques : Musique improvisée, expérimentation de groupe.

Pré-requis : Ouverture, curiosité, écoute, sens du collectif, goût de l'aventure.

Connaissances et savoirs manipulés : Pratique régulière instrumentale tous instruments.

Horaires : Vendredi, 13h-15h (6 séances), salle ER01

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

ATELIER 5 : LES GEEKS MONTENT SUR SCENE

La MAO et la musique vivante

Charles FOURMENT

L'objectif de cet atelier est de créer collectivement une pièce s'inscrivant dans le champ des Musiques Electroniques, et intégrant les dimensions propres à l'interprétation d'ensemble en spectacle vivant. Dans un premier temps nous enrichissons nos connaissances dans le domaine des musiques électroniques, de ses gestes d'écriture, de ses formes fondatrices, du mixage comme outil de composition. La réflexion débouchera sur l'expérimentation de dispositifs permettant l'utilisation des instruments musicaux informatiques dans un dispositif scénique en temps réel.

Si vous maîtrisez déjà les rudiments, ce sera l'occasion de parfaire votre pratique avec un cadre qui sortira de vos habitudes. Si vous n'avez jamais ouvert un séquenceur, que le mot *ReWire* ne fait pas partie de votre vocabulaire

et que vous souhaitez ajouter des compétences nouvelles à votre pratique artistique dans une esthétique qui vous séduit, alors vous serez au bon endroit.

Thématiques : Découverte-Culture-Composition-Arrangement-Mixage-Production-Musique expérimentale

Pré-requis : Ouverture d'esprit-Connaissance de base en informatique

Connaissances et savoirs manipulés : Commentaires d'écoute - Analyses auditives - Découverte d'un nouveau langage - Découverte de logiciels d'aide à la création assistée par ordinateur - Notions de mix - Culture

Horaires : Lundi, 16h30-18h30 (6 séances), INSPE

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

HMS3U03 — MUSIQUE ET NOTATION B (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Dans le prolongement des premiers acquis du semestre précédent, cette unité d'enseignement porte d'une part sur les techniques de notation musicale, d'autre part sur un approfondissement des principes de l'harmonie tonale. Les étudiants seront également initiés aux fondements de la notation musicale assistée par ordinateur. Ils participent également à une activité chorale.

OBJECTIFS : A1 - Sélectionner un élément musical à partir de l'écoute, le noter, le commenter. Composer une harmonisation dans un style donné, harmoniser une basse chiffrée. A2 - Comprendre une œuvre musicale, en repérer les éléments de structuration. A6 - Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. A7 - Interpréter une œuvre chorale. Utiliser un logiciel de notation musicale, établir une partition orchestrale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES :

Session 1 standard – Contrôle continu intégral. 4 épreuves.

HMS3U03A « Transcription, déchiffrage CC1 » (30%). Plusieurs points d'évaluation dans les enseignements de solfège pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences.

HMS3U03B « Harmonie et écriture CC2 » (30%). Plusieurs points d'évaluation dans les enseignements d'harmonie et écriture pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences.

HMS3U03C « Edition de partition MAO CC3 » (20%). Plusieurs points d'évaluation dans les enseignements d'introduction à la MAO et édition de partition pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences.

HMS3U03F « Pratique chorale CC4 » (20%). Plusieurs points d'évaluation dans les enseignements de pratique chorale pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences.

Session 1 dérogatoire & Session 2 – épreuve de contrôle terminal : écrit durée 2 heures

HMS3U03D (session 1 dérogatoire) et HMS3U03E (session 2). L'épreuve vise à évaluer les compétences attendues en fin d'année. Elle est composée de deux exercices d'harmonisation à 4 voix : basse chiffrée, chant donné.

HMS303_A – Harmonie et écriture

Enseignant : Charles-Henri FOURMENT.

Les fondements harmoniques du style classique – les séances amènent à la compréhension et l'utilisation du langage musical classique : hiérarchisation des degrés de l'échelle tonale, préparation et résolution des accords, notes à résolutions obligées, resserrement de l'harmonie autour des « degrés forts ». Les étudiants composent des polyphonies à 4 voix. Prérequis recommandés : maîtriser la lecture des clés de sol, fa, ut 1, ut 3 et ut 4.

Pistes bibliographiques, partitions :

Dubois Théodore, *Traité d'harmonie théorique et pratique*. Ed. Leduc, 2006 (réédition)

Haydn, quatuors à cordes (notamment opus 33) – nombreuses éditions disponibles y compris sur le site IMSLP

Mozart, quatuors et quintettes à cordes – nombreuses éditions disponibles y compris sur le site IMSLP

TD groupe 1 : Jeudi – 9h00-10h30, AR05

TD groupe 2 : Jeudi – 10h30-12h00, AR05

HMS303_B – Solfège – noter la musique B

Enseignant : Serge ANTUNES

Ce cours poursuit le travail commencé dans l'enseignement du semestre précédent en cherchant à développer notamment la méthode de relevé d'écoute, la lecture dans les clés (clés de Sol, de Fa, d'Ut 3e ligne, d'Ut 4e ligne, et d'Ut 1e ligne), et la lecture chantée (lecture préparée et déchiffrage). Supports bibliographiques et méthodes conseillées :

- Abromont C. & Montalembert E., *Guide de la théorie de la musique*, 2001, éd. Fayard – H. Lemoine
- Dandelot G., *Manuel pratique pour l'étude des clefs*, éd. Eschig.

TD groupe 1 : Jeudi – 10h30-12h00, AR01

TD groupe 2 : Jeudi – 9h00-10h30, AR01

HMS303_C – Introduction à la MAO - édition de partition

Enseignant : Charles-Henri FOURMENT.

Initiation aux fondamentaux de la notation musicale assistée par ordinateur. À l'issue de cet enseignement les étudiants doivent être capables de produire une partition orchestrale ou vocale simple à l'aide d'un logiciel dédié. Sont particulièrement abordés :

- L'écriture pour quatuor à cordes de style classique : tessitures, principaux modes de jeux
- La notation des percussions et la notation rythmique
- La notation pour chœur - partitions avec paroles
- La composition de partitions mixtes - piano et chant, notation d'accords

TD groupe 1 : 4 séances, 13h30-16h30 les lundis 11/09 ; 2/10 ; 30/10 ; 20/11

TD groupe 2 : 4 séances, 13h30-16h30 les lundis 18/09 ; 9/10 ; 6/11 ; 27/11

TD groupe 3 : 4 séances, 13h30-16h30 les lundis 25/09 ; 16/10 ; 13/11 ; 4/12

TD groupe 4 : 4 séances, 13h00-16h00 les jeudis 21/09 ; 12/10 ; 2/11 ; 23/11

Lieu : INSPE d'Aix, Salle E008

HMS303_D – Pratique chorale B

Enseignants : Serge ANTUNES ; Philippe FRANCESCHI ; Mayelin PEREZ

Au semestre 3 de la licence Musicologie, cet enseignement prolonge la pratique chorale initiée aux semestres précédents, selon les mêmes modalités, avec un niveau d'exigence accrue : autonomie dans le travail et qualité de la réalisation.

Les enseignements en travaux dirigés sont mutualisés entre L2 et L3. L'inscription dans ces groupes se fait dans la limite des places disponibles, via AMETICE.

TD groupe 1 : Mercredi – 08h30h-09h30, ER01 (M. PEREZ)

TD groupe 2 : Jeudi – 13h00-14h00, ER01 (P. FRANCESCHI)

TD groupe 3 : Vendredi – 13h30-14h30, ER01 (P. FRANCESCHI)

TD groupe 4 : Vendredi – 15h00-16h00, ER01 (S. ANTUNES)

HMS3U04 — MUSIQUE, DIFFUSION, SIGNIFICATION (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée.

Descriptif de l'unité d'enseignement : Cette unité d'enseignement vise à approfondir la compréhension des problématiques liées à la diffusion de la musique. Elle comporte trois enseignements en complémentarité : sociologie de la musique ; musique et signification ; action musicale.

OBJECTIFS : A3 - Produire un discours argumenté portant sur un phénomène musical dans une perspective interdisciplinaire. A5 - Repérer les enjeux de l'actualité musicale et musicologique et construire une analyse critique. A8 - Élaborer un corpus documentaire. A10 - Identifier les réseaux d'influence culturelle. B5 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. C4 & C5 - Exprimer son point de vue à l'écrit comme à l'oral.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES :

Session 1 standard et dérogatoire & Session 2 : épreuve terminale écrite durée 3 heures.

HMS3U04A « Musique diffusion signification ». L'épreuve vise à vérifier que l'étudiant est capable de répondre à la problématique de la diffusion de la musique sous les angles de l'action musicale, de la sociologie de la musique, de la signification musicale. Le sujet pourra comporter une thématique générale liée à la diffusion de la musique et des exercices courts et indépendants (3 fois une heure).

HMS304_A – Sociologie de la musique

Enseignant : Mélissa MATHIEU

Il s'agira de parcourir l'histoire de la sociologie de la musique à partir de ses grands noms et des concepts hérités de la sociologie classique et moderne tout en rappelant les rapports riches et complexes entretenus avec d'autres disciplines comme l'anthropologie, l'histoire, la psychologie et l'économie. Nous aborderons les notions de culture et de contre-culture telles qu'elles ont été développées par la sociologie américaine et comprises par la sociologie bourdieusienne. Nous explorerons certaines notions comme celle de « scène », conceptualisée par les *popular music studies*, ou celle du génie musical, telle qu'elle est abordée par les enquêtes socio-historiques et largement critiquée par la sociologie du travail créateur de Pierre-Michel Menger. Nous nous intéresserons à la question de la désinstitutionnalisation de la musique contemporaine au regard de la sociologie des organisations, et nous nous interrogerons enfin sur les problématiques liées au genre dans le domaine musical (division sexuelle du travail,

représentations, histoire sociale) en parcourant différentes thèses musicologiques solidaires des *gender studies* et de la sociologie féministe.

Authenticité, réseau, talent... sont autant de mots clés qui traverseront l'ensemble de ce cours portant sur le fait musical et les sociétés qui l'environnent.

CM : vendredi – 10h30-12h30, Amphi 4

HMS304_B – Musique et signification

Enseignant : Sylvain BRETECHE

Musique et signification : les voies de la langagiarité musicale. Si la musique est couramment définie comme un « langage », c'est qu'elle porte en elle la disposition de véhiculer du sens. Cependant, les langages musicaux ne reposent pas tous sur les mêmes codes – musicaux ou sociaux – et ne s'intègrent pas tous de la même manière dans nos sociétés contemporaines. Cet enseignement s'attache donc à questionner les qualités signifiantes et les valeurs de sens que peuvent révéler, dans différents contextes et de différentes façons, les musiques dans leur ensemble. En investissant les voies de la langagiarité musicale, à partir d'une observation élargie des pratiques musicales du XXIe siècle et en se référant – de manière croisée et traversante – à des disciplines aussi diversifiées que les sciences linguistiques (stylistique, sémiotique ou narratologie), la sociologie ou encore l'anthropologie et l'ethnomusicologie, ces séances reposeront sur des interrogations thématiques ciblées visant à éclairer les sens de la musique.

Pistes bibliographiques

- Espinosa, S. (2013), *L'Inexpressif musical*, Les Belles Lettres.
- Grabócz, M., & Rosen, C. (2009). *Musique, narrativité, signification*. L'Harmattan.
- Grabócz, M., Agawu, V. K., Borio, G., & Bruhn, S. (2008). *Sens et signification en musique*. Hermann.
- Rousselot, M. (2015). *Le sens de la musique*. L'Harmattan.
- Small, C. (2019). *Musiquer : le sens de l'expérience musicale*. Éditions de la Philharmonie.
- Wolff, F. (2015). *Pourquoi la musique ?* Fayard.

CM : mardi – 10h00-12h00, Amphi 4 – 9 séances.

HMS304_C – Action musicale

Enseignante : Laurence HEBRARD

Cet enseignement s'attache à sensibiliser les étudiant.e.s à l'environnement socioprofessionnel du musicien.

- L'environnement professionnel : identifier, dans un premier temps, les organismes privés et publics, les équipements culturels tant à l'échelon régional que national et leurs missions. Valoriser, dans un deuxième temps, les compétences et les outils qui vont permettre de les solliciter.
- L'environnement législatif : de l'organisation à la scène, le spectacle vivant est un secteur très réglementé, quelles en sont les bases minimales à connaître ?
- L'environnement social : de quels droits disposent un.e musicien.ne pour vivre de son métier et comment les acquérir ?

CM : mardi – 8h30-10h00, 8 séances – amphi 4

OPN1 — ORIENTATION, PROJET PROFESSIONNEL ET NUMERIQUE 1 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Descriptif de l'unité d'enseignement : <https://allsh.univ-amu.fr/formations-OPN>

Enseignant : Sylvain BRETECHE

Cet enseignement s'attache à accompagner les étudiant.e.s dans l'identification, la formalisation et la concrétisation de leur projet professionnel. Élaboré sous forme d'ateliers, il conduit les étudiant.e.s à :

- Identifier leurs qualités professionnelles et personnelles et leurs compétences musicales et universitaires ;
- Exprimer à l'oral leurs objectifs professionnels à court et moyen termes ;
- Évaluer l'adéquation entre leurs ambitions et leurs capacités personnelles et professionnelles ;
- Élaborer une présentation personnelle de leur projet professionnel sous forme d'un CV numérique.

TD groupe 1 : lundi – 10h00-12h00, AR05. 6 séances.

TD groupe 2 : lundi – 10h00-12h00, AR05. 6 séances.

HMS3X07 « CULTURE MUSICALE B » – CHOIX D'ENSEIGNEMENTS ENTRE « MUSIQUE ET PATRIMOINE B » ET « MUSIQUE ET ORALITE B » (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Les étudiants en fonction de leur profil d'études IESM (orientation Musique Classique et contemporaine ou orientation Musiques actuelles) suivent l'une des deux unités d'enseignement suivantes :

- HMS3U01 « Musique et patrimoine B » description page 56
- HMS3U02 « Musique et oralité B » description page 61

HMS3U05 « DISCIPLINE PRINCIPALE – PRISE EN COMPTE DES ENSEIGNEMENTS IESM 3 » (12 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements en relation avec leur instrument principal. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS3U05_A « Discipline principale 3 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

HMS3U06 « PRATIQUES COMPLEMENTAIRES IESM 3 » (9 CREDITS)

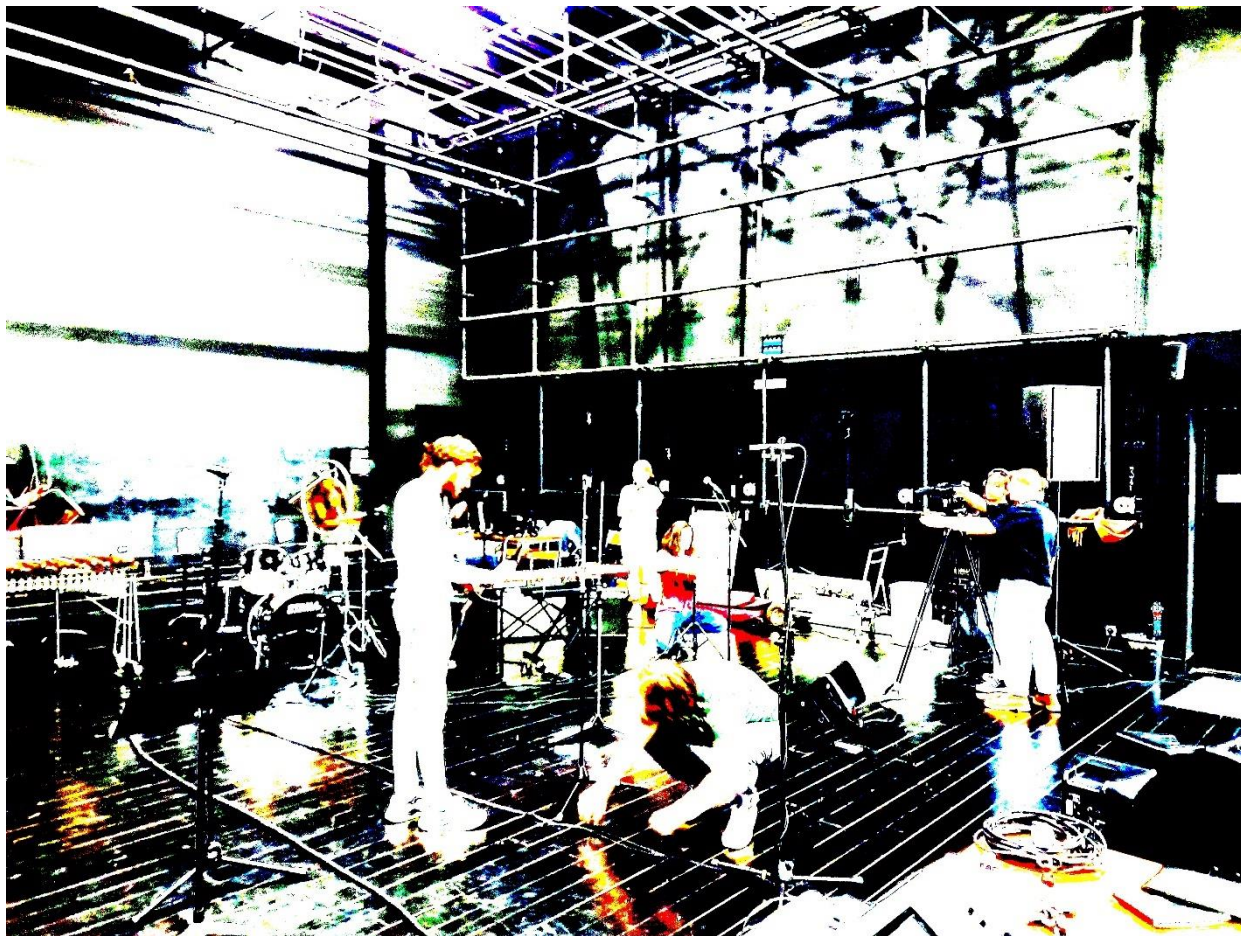
Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements complémentaires en lien avec leur spécialité. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS3U06_A « pratiques complémentaires 3 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

LICENCE MUSICOLOGIE — LICENCE 2, SEMESTRE 4



S4 - STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS-TYPES

HMS2AA		Licence 2 Parcours type 1 Musique et Sciences de la musique		60
HMS4SAA		Semestre 4		30
CODE	Type ⁵	Intitulé		Crédits
HMS4X12	OP	Choix d'1 langue vivante étrangère S4		3
HOP4U01	UE	Orientation, projet professionnel et numérique 2		3
HMS4U01	UE	Musiques et patrimoines C		6
HMS401A	EC	Romantisme		
HMS401B	EC	Pratique, interprétation et réinterprétations du répertoire		
HMS4U02	UE	Musique et oralité C		6
HMS402A	EC	Musiques traditionnelles		
HMS402B	EC	Transcrire et harmoniser les musiques traditionnelles		
HMS402C	EC	Interpréter et réinterpréter les musiques traditionnelles		
HMS4U03	UE	Musique et notation C		6
HMS403A	EC	Harmonie tonale		
HMS403B	EC	Solfège - noter la musique C		
HMS403C	EC	MAO - les outils audionumériques (DAW)		
HMS403D	EC	Pratique de la chorale C		
HMS4X08	OP	Choix d'axe		6
HMS4Y09	LI	Axe musique, langage, société S4		6
HMS4U04	UE	Musique, Diffusion, Création		6
HMS404A	EC	Préparer un projet		
HMS404B	EC	Mettre en œuvre un projet		
HMS404C	EC	Contextes de diffusion et de création		
HMS4Y13	LI	Axe Musique et son S4		6
HMS4U14	UE	Musique et son 1		6
HMS414A	EC	Acoustique musicale et paysage sonore		
HMS414B	EC	Régie et création sonore		
HMS404C	EC	Contextes de diffusion et de création		
HMS4Y10	LI	Axe pro-Meef S4		6
HMS4U05	UE	Musique, diffusion		3
HMS404C	EC	Contextes de diffusion et de création		
RPRDC2	UE	Pro-MEEF 1 : Enseigner, éduquer, former. S4		3

5 OP = option obligatoire ; UE = unité d'enseignement ; EC = élément constitutif d'une unité d'enseignement ; LI = liste d'unités d'enseignement

Licence			
HMS2AB	2	Parcours type 2 Pôle supérieur musical et musicologique	
HMS4SAB		Semestre 4	30
CODE	Type	Intitulé	Crédits
HMS4X12	OP	Choix d'1 langue vivante étrangère S4	3
HMS4U06	UE	Discipline principale - prise en compte des enseignements IESM4	12
HMS4U07	UE	Pratiques complémentaires - IESM 4	9
HMS4X11	OP	Choix d'1 UE en culture musicale C	6
HMS4U01	UE	Musiques et patrimoines C	6
HMS401A	EC	Romantisme	
HMS401B	EC	Pratique, interprétation et réinterprétations du répertoire	
HMS4U02	UE	Musique et oralité C	6
HMS402A	EC	Musiques traditionnelles	
HMS402B	EC	Transcrire et harmoniser les musiques traditionnelles	
HMS402C	EC	Interpréter et réinterpréter les musiques traditionnelles	

HMS4X12 – CHOIX D'UNE LANGUE VIVANTE ETRANGERE SEMESTRE 4 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE à choix obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE à choix obligatoire

Pour les deux parcours de la licence mention Musicologie, la langue vivante est obligatoire. Il s'agit d'enseignements de langue vivante pour non spécialistes qui sont organisés dans le cadre d'un partenariat avec les départements de langues vivantes de l'UFR ALLSH (LANSAD LANGue pour Spécialiste d'Autre Discipline). Se référer au descriptif des enseignements LANSAD sur le site de la faculté ALLSH <https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad>

HMS4U01 — MUSIQUE ET PATRIMOINE C (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle cf. UE HMS4X11 « Choix d'1 UE en culture musicale C » p. 85

Descriptif de l'unité d'enseignement : Cette unité d'enseignement prend appui sur l'émergence du style romantique (musique du XIX^e siècle). L'enseignement mêle une approche à la fois théorique et pratique des répertoires de la musique de la période romantique afin d'en révéler les principales problématiques disciplinaires et transdisciplinaires.

OBJECTIFS : Situer une œuvre musicale : identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; utiliser des méthodes d'analyse de partition et d'analyse auditive. Comprendre une partition musicale : la déchiffrer, en repérer les éléments de structuration. Utiliser le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale à l'écoute et sur partition. Présenter et interpréter une œuvre musicale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard – Contrôle continu partiel : 1 épreuve terminale écrite et un contrôle continu.

HMS4U01 A « écoute et analyse CT » : épreuve de contrôle termina. Ecrit durée 2 heures (50%). L'épreuve est composée d'au moins deux exercices indépendants. Un exercice (au moins) repose sur l'écoute d'un extrait musical en rapport avec les thématiques et/ou la période étudiée. Un autre exercice (au moins) prend pour support une partition en rapport avec les thématiques et/ou la période étudiée. L'épreuve terminale vise à évaluer la capacité du candidat à situer une œuvre musicale, identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; utiliser des méthodes d'analyse de partition et d'analyse auditive ainsi que le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale.

HMS4U01 B « Pratique et analyse CC » : épreuve de contrôle continu (50%). Cette épreuve est composée de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre. Sont pris en compte l'assiduité en ateliers de pratique et en travaux dirigés ; la capacité à comprendre une partition musicale, à interpréter une œuvre musicale dans le cadre des thématiques et/ou de la période étudiée, et à évaluer sa prestation.

Session 1 dérogatoire & Session 2 – Contrôle terminal : épreuve écrite. Durée 2 heures.

L'épreuve est composée d'au moins deux exercices indépendants. Un exercice (au moins) repose sur l'écoute d'un extrait musical en rapport avec les thématiques et/ou la période étudiée.

HMS401_A – Romantisme

Enseignant : Etienne KIPPELEN

Le romantisme a bouleversé la conception de l'art et de la musique à partir de la fin du XVIII^e siècle. Ses effets se font encore sentir aujourd'hui, notamment à travers une conception sentimentale de la musique et la relation au passé.

Ce cours présente d'abord ce mouvement contradictoire, qui repose pourtant sur une vision du monde cohérente. Il aborde ensuite les innovations générées par une nouvelle conception dramatique de la musique (formes, genres, langage musical, virtuosité), dans des sociétés qui deviennent urbaines. L'accent sera mis cette année sur la musique pour piano, en liaison avec les ateliers. La symphonie et l'opéra, sont bien sûr au cœur de ce cours. Des œuvres majeures sont étudiées lors des TD, comme l'opéra *Carmen* donné à l'Opéra de Marseille.

Cet enseignement est réparti en Cours Magistraux (18 heures en plénière) et en Travaux Dirigés (18 heures en demi-groupe).

CM : mercredi – 15h00-16h30, Amphi 4

TD groupe 1 : mercredi 11h00-12h30, salle AR01

TD groupe 2 : mercredi 13h30-15h00, amphi 4

HMS401_B – Pratique, interprétation et réinterprétations du répertoire

Enseignants : Serge ANTUNES ; Sylvain BRETECHE ; Christine DESSARTS ; Charles-Henri FOURMENT ; Etienne KIPPELEN

Les étudiants choisissent un atelier de pratique musicale. Ils établissent et travaillent un projet d'interprétation centré sur le répertoire de la musique classique. Ce travail est encadré et donne lieu à une restitution et/ou à un enregistrement.

Cet enseignement comporte 12 heures en présentiel, réparties en séances de 1 à 3 heures par groupe en fonction de l'atelier choisi.

ATELIER 1 : POEMES CHANTES

Serge ANTUNES - Professeur agrégé de musique

La poésie tient une place notable dans la musique du XIX^e siècle : source d'inspiration et idéal expressif pour les compositeurs romantiques, le poème s'incarne dans des formats musicaux correspondant aux aspirations artistiques et aux contextes de cette époque ; le rapport à la voix – et à la langue – y est important.

L'analyse et l'interprétation de diverses pièces vocales du répertoire musical du XIX^e siècle (lieder, romances, chansons, mélodies, ...), puis la mise en musique de courts textes poétiques, permettront aux étudiants d'examiner les enjeux et de s'approprier les moyens de l'écriture pour voix chantée et accompagnement instrumental.

Thématiques : musique du XIX^e s. ; Romantisme ; rapport musique / poésie ; analyse musicale ; écriture pour voix accompagnée.

Pré-requis : conformément aux exigences de la Licence Musicologie, il est nécessaire de pouvoir chanter de façon spontanée, dans un souci de qualité musicale ; de tenir sa partie, de façon autonome, dans un ensemble vocal et instrumental ; de pouvoir déchiffrer une partition simple ; de savoir utiliser les outils numériques pour éditer une partition, et pour réaliser et diffuser un enregistrement de sa production. La pratique d'un instrument polyphonique d'accompagnement (guitare, clavier, accordéon, harpe, ...), même de niveau débutant, est recommandée.

Connaissances et savoirs manipulés : lecture de partitions ; analyse musicale ; composition pour voix et piano ou petit ensemble instrumental ; interprétation des pièces étudiées et composées.

Horaires : mercredi, 10h30-12h30 (6 séances), B111

ATELIER 2 : LES EXILEES

Compositrices au temps du romantisme

Sylvain BRÉTÉCHÉ - Docteur en Musicologie, enseignant à l'université d'Aix-Marseille, praticien des flutes-tambourines (musiques anciennes, patrimoniales et contemporaines) et percussionniste (musiques traditionnelles et improvisées).

En complément des enseignements se rapportant à l'histoire et à l'analyse des musiques du XIXe siècle, cet atelier se propose de confronter ses participants (instrumentistes ou chanteur.se.s) aux spécificités et aux exigences propres à l'interprétation des œuvres dites "romantiques", en se concentrant plus spécifiquement sur les répertoires de musique de chambre. Il y sera accordé une attention particulière aux partitions, à leurs dimensions, valeurs et qualités interprétatives, visant ainsi à aiguïser le sens critique musical des participant.e.s, qui seront pour cela accompagné.e.s dans leurs découvertes et/ou approfondissements des œuvres interprétées. Si aucun niveau instrumental n'est exigé pour la participation à cet atelier, il est néanmoins attendu des participant.e.s une réelle sensibilité pour le style romantique, une relative aisance en lecture musicale et une certaine maîtrise de leur instrument. Les œuvres interprétées seront choisies en fonction des profils des participant.e.s. Il est possible d'accueillir dans l'atelier des musicien.ne.s partageant déjà une pratique collective et cherchant à l'approfondir. Pour les chanteurs et chanteuses, seront abordés plus particulièrement les répertoires de lieder (en langue allemande) ou de mélodies (en langue française). Une représentation en fin de semestre des œuvres étudiées sera programmée, en fonction de l'avancée des pièces travaillées.

Thématiques : musique de chambre ; authenticité ; patrimonialité

Pré-requis : Aisance en lecture musicale ; Maîtrise instrumentale correcte ; Sensibilité pour les musiques « historiques » ; Assiduité, rigueur et travail personnel. **Profils concernés** : tous les instruments de musique "savante" et les voix (prioritairement lyriques – non exclusivement). Priorité donnée aux instruments majeurs des genres romantiques (cordes, vents (clarinette, hautbois, flûte, ...), piano).

Connaissances et savoirs manipulés : pratique d'ensemble ; interprétation historisante ; patrimoine musical

Horaires : Mardi, 10h30-12h30 (6 séances), ER05

ATELIER 3 : INTERPRETATION ROMANTIQUE

Réécritures d'œuvres pianistiques

Christine DESSARTS - Docteur en musicologie, chargée d'enseignement Aix-Marseille Université, professeur Certifié, pianiste, pédagogue

Je propose un atelier qui s'articule autour de la pratique de l'interprétation des œuvres de la période romantique et autour de la philologie musicale généralisée dont la recherche porte sur les documents ouverts à tous les types de traces laissées par l'activité musicale, afin de comprendre ce qu'est cette pratique réelle dans la société comme dans les cultures. Les étudiants proposeront une interprétation des œuvres de la période romantique dans le contexte d'un enregistrement en Studio ("Les Studios La Fabrique" à Saint-Rémy-de-Provence).

Thématiques : Interprétation ; Philologie des sources musicales sonores ; Analyses comparées d'interprétations ; Réinterprétation ; Enregistrement en Studio

Pré-requis : Assiduité, travail personnel régulier. Profils concernés : Pianistes et tous types d'instruments. Chanteurs acceptés

Connaissances et savoirs manipulés : Lecture de partition, répertoire période romantique, pratique individuelle et collective, enregistrement en Studio

Horaires : Vendredi, 17h30-19h (8 séances), ER01

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

ATELIER 4 : UCHRONIES ROMANTIQUES

Atelier de retranscription du répertoire romantique

Charles-Henri FOURMENT -

Comment la musique peut-elle porter une intention, des sentiments, une atmosphère ? Plus qu'à toute autre période, cette question est au centre de la création du répertoire romantique. L'atelier Uchronies romantiques vise une approche de la musique romantique sous l'angle des mécanismes et techniques de composition qu'utilisent les compositeurs romantiques (et leurs interprètes) pour exacerber les sentiments. Dans cette perspective les étudiants de l'atelier Uchronies romantiques établissent un programme musical prenant appui sur des œuvres existantes ; ils mettent en œuvre une démarche de réécriture fondée sur la retranscription, l'insert ou la citation. Une part importante du travail de l'atelier réside donc dans l'exploration musicale, menée à partir d'une œuvre et en lien avec les apports des cours et travaux dirigés de l'unité d'enseignement Musique et patrimoine C. Ces explorations donnent lieu à une réécriture effectuée par les étudiants dans une démarche collaborative, et qui les amènera à s'approprier un logiciel d'édition de partitions musicales. Le travail musical d'ensemble proprement dit vise à créer les réflexes d'écoute inhérents à la pratique musicale de groupe : recherche de l'équilibre sonore, précision des départs et arrêts, justesse des attaques, des tenues, des phrasés... Il s'agira de mettre au point la prestation en public, aboutissement de cet atelier qui repose sur une pédagogie de projet.

Thématiques : analyse musicale ; style romantique ; interprétation musicale ; innovation orchestrale

Pré-requis : Aptitude au travail en groupe : ponctualité, écoute, respect d'autrui, sens de l'organisation et des responsabilités ; aptitude au déchiffrage d'une partition simple ; bonne connaissance (maîtrise souhaitée) des possibilités de jeu de son instrument et technique instrumentale suffisante pour participer à l'interprétation d'une pièce en ensemble ; aisance dans l'utilisation de l'outil informatique dans la perspective de l'utilisation d'un logiciel d'édition musicale et de l'ENT.

Connaissances et savoirs manipulés : Écoute de pièces du répertoire romantique. Analyse auditive et d'après partition : éléments de structuration, schémas harmoniques, morphologies mélodiques et rythmiques. Arrangement et interprétation de certaines pièces, composition à partir de formes musicales emblématiques de la période.

Horaires : Lundi, 10h-12H (6 séances), ER01

[atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM]

ATELIER 5 : COMPOSITION-INTERPRETATION

Inspiration Romantique

Etienne KIPPELEN - Maître de conférences en musicologie, professeur de composition et de culture musicale au CRR d'Aix-en-Provence, compositeur

Dylan SAMUEL - Chef d'orchestre

Cet atelier recrute à part égale des étudiants compositeurs et des étudiants interprètes. Il propose une initiation à la composition et à la mise en œuvre de son interprétation. Cet atelier se partage en deux groupes.

Groupe 1 : Composition – inspiration romantique

Le groupe de composition propose une initiation à la composition et à sa mise en œuvre par les interprètes de l'atelier jumeau d'interprétation des créations. L'œuvre écrite sera reliée à la période romantique, avec toute latitude et créativité pour appréhender ce trait d'union entre notre monde et cette époque. L'atelier se partage en trois temps : écoute d'œuvres ou de mouvements d'œuvres du XIXe et du XXe siècles mettant en jeu une réécriture, une retranscription, un ou plusieurs emprunts de musiques du passé, en partenariat avec les cours d'histoire et d'analyse. Guidé par le professeur, les étudiants compositeurs identifient et choisissent une forme, un genre, un matériau, un trait d'écriture, un ensemble instrumental typique ou un concept propre au XIXe siècle. Sous la forme d'une courte pièce de 3 à 5 minutes pour 3 à 8 instrumentistes, obligatoirement écrite sur un logiciel éditeur de partition, ils en proposent, non pas une stylisation fidèle, mais une réécriture créative à l'aune des techniques et des pratiques des musiques d'aujourd'hui. Les partitions les plus abouties donneront lieu à une création en concert, à l'Université et/ou à l'Auditorium de Cabriès, où l'atelier de composition a l'habitude de se produire depuis une douzaine d'années.

Thématiques : composition ; création

Pré-requis : maîtriser les éléments premiers de la lecture de notes ; goût pour la création et la découverte de nouvelles techniques d'écriture, de nouveaux langages ; agilité à l'égard des logiciels d'édition de partition.

Connaissances et savoirs manipulés : Maîtriser les éléments d'écriture de la période de référence ; Développer la créativité et l'écriture d'une partition à l'aune des techniques contemporaines ; Gérer les répétitions avec les interprètes

Horaires : Vendredi, 16h30-17h30 (12 séances), Amphi 4

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

Groupe 2 : interprétation – inspiration romantique

Ce groupe propose une initiation à l'interprétation de pièces contemporaines, inspirées par la musique romantique, et composée par les étudiants de l'atelier jumeau de composition. Ouverts aux interprètes venus de l'IESM comme aux instrumentistes aguerris, l'atelier se partage en deux temps : présentation de son propre instrument devant les étudiants compositeurs (1 séance, date à définir ensemble) puis répétitions collectives des pièces écrites. Les partitions les plus abouties donneront lieu à une création en concert, à l'Université et/ou à l'Auditorium de Cabriès, où l'atelier de composition-interprétation a l'habitude de se produire depuis une douzaine d'années.

Pré-requis : très bon niveau de pratique instrumentale ; facilités en déchiffrage et en travail d'ensemble dirigé.

Connaissances et savoirs manipulés : maîtrise de son instrument ; travail avec les compositeurs autour de techniques d'écriture propres à son instrument ; production scénique d'une partition nouvelle

Dates de répétition : samedi 16 mars 15h-19h ; vendredi 12 avril 17h-20h ; samedi 13 avril 15h-19h. Amphi 4

HMS4U02 — MUSIQUE ET ORALITE C (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle cf. UE HMS4X11 « Choix d'1 UE en culture musicale C » p. 85

Cette unité d'enseignement propose un panorama des musiques traditionnelles ainsi qu'une approche de la transcription et de l'harmonisation de ces musiques. Des ateliers de pratique musicale permettent une appréhension pratique de ces genres musicaux.

OBJECTIFS : Situer une œuvre musicale : identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; utiliser des méthodes d'analyse de partition et d'analyse auditive. Comprendre une partition musicale : la déchiffrer, en repérer les éléments de structuration. Utiliser le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale à l'écoute et sur partition. Présenter et interpréter une œuvre musicale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard – Contrôle terminal : Deux épreuves.

HMS4U02 A « oral en groupe » (65%) : La note globale de cette épreuve tient compte de l'assiduité, de l'investissement et des acquis de chaque étudiant d'une part en atelier de pratique musicale (1/4 de la note de l'épreuve) ; d'autre part dans les travaux dirigés (1/2 de la note).

Épreuve orale en groupes de 4 à 6 étudiants. Durée 20 minutes. 1^o partie : durée : 3 à 5 minutes. Les étudiants interprètent la pièce qu'ils auront arrangée en appliquant les principes développés dans l'ensemble des enseignements de l'UE : cours magistraux, travaux dirigés, ateliers. Cette pièce devra comporter des parties écrites et des parties improvisées. La partition, manuscrite ou informatique, est remise en début d'épreuve aux membres du jury. Elle est un support obligatoire de l'épreuve. 2^o partie. Durée : 15 minutes. Présentation (5 minutes) et entretien (10 minutes). Les étudiants situent la pièce interprétée dans le panorama des musiques populaires modernes ; ils développent leur argumentation en s'appuyant sur leurs connaissances et des éléments précis de la partition qu'ils ont composée et qu'ils ont remis au jury en première partie d'épreuve. Ils répondent aux questions du jury. La prise de parole doit être équilibrée, tous les étudiants doivent participer.

HMS4U02B « Musique et oralité C CT ». Épreuve écrite durée 1h30 (35%). L'épreuve s'appuie sur une écoute d'œuvre et sur les connaissances du cours magistral.

Session 1 dérogatoire & Session 2 – Rapport.

Le rapport s'appuie obligatoirement sur une partition élaborée par le candidat. Cette partition établit l'arrangement et la variation d'un thème musical en rapport avec les thématiques étudiées dans cette unité d'enseignement. Le rapport présente l'analyse détaillée de cette partition et la met en perspective au regard des connaissances liées au corpus étudié.

HMS402_A – Musiques traditionnelles

Enseignant : Nicolas DARBON

Après avoir interrogé la notion de « musique traditionnelle », ce cours présente d'une part une approche générale de ces musiques dans le monde et d'autre part des gros plans sur certaines cultures musicales spécifiques. L'objectif est de sensibiliser à la diversité des cultures musicales et de fournir à la fois des connaissances et un vocabulaire.

Éléments bibliographiques

- AROM, Simha, *La fanfare de Bangui*, Paris, La découverte, 2009.

- DARBON, Nicolas, *Musique et littérature en Guyane : explorer la transdiction*, Paris, Garnier Classiques, 2018.
- LEYMARIE, Isabelle, 1996, *Du tango au reggae. Musiques noires d'Amérique latine et des Caraïbes*, Paris, Flammarion.
- LORTAT-JACOB, Bernard, *Musique et fêtes au Haut-Atlas*, EHESS/Mouton (Cahiers de l'homme), Société Française de Musicologie, Paris, 1980.
- ROUGET, Gilbert, *La musique et la transe. Esquisse d'une théorie générale des relations de la musique et de la possession*, 1980, rééd. Paris, Gallimard, 1990.

CM : mardi – 15h00-16h30, Amphi 4

HMS402_B – Transcrire et harmoniser les musiques traditionnelles

Enseignant : Nicolas DARBON

Le cours a pour but de sensibiliser l'étudiant aux méthodes utilisées jusqu'à présent pour comprendre les musiques traditionnelles, de l'ethnographie, l'ethnomusicologie à l'anthropologie du contemporain. Il donne des outils pour l'analyse de ces musiques, et pour leur transcription. Il évoque aux techniques utilisées dans les métissages sonores contemporains.

Eléments bibliographiques :

- AROM, Simha, ALVAREZ-PÉREYRE, Frank, *Précis d'ethnomusicologie*, Paris, CNRS Editions, 2007.
- AROM, Simha, *La boîte à outils d'un ethnomusicologue*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007.
- NATTIEZ, Jean-Jacques, *Profession musicologue*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007.

TD groupe 1 : mardi 10h30-12h00, salle AR 05

TD groupe 2 : mardi 13h30-15h00, salle AR05

HMS402_C – Interpréter les musiques traditionnelles

Enseignants : Sébastien BOURRELLY ; Sylvain BRETECHE ; Nicolas DARBON ; Jonathan ROBERT ; Philippe FRANCESCHI

Les étudiants choisissent un atelier de pratique musicale. Ils établissent et travaillent un projet d'interprétation centré sur le répertoire de la musique traditionnelle. Ce travail est encadré et donne lieu à une restitution et/ou à un enregistrement. Cet enseignement comporte 12 heures en présentiel, réparties en séances de 1 à 3 heures par groupe en fonction de l'atelier choisi.

ATELIER 1 : COMPOSER LE MONDE

Nicolas DARBON - Maître de conférences en Musicologie

Dans cet atelier, l'étudiant opère un croisement entre pratiques traditionnelles et écriture contemporaine. La partition qu'il réalise et qu'il interprète avec le groupe s'inspire librement d'éléments musicaux et culturels africains béninois ou caribo-amérindiens. Pour sa composition et la performance, il peut en effet s'appuyer sur des instruments du Bénin, caribo-amérindiens (conque, ka, ti-bwa, chacha...), de musique végétale à réaliser (jonc, pissenlit,alebasse, pierres...), de musique sauvage (feuille parlante, dariolage...). Il n'a pas recours à la technologie électronique, à l'amplification. En outre, le projet prendra racine sur un texte poétique de la mondialité. L'atelier se déroule en trois parties : présentation des objectifs et des sources musicales, directions de recherche en autonomie ; élaboration de la composition et interprétation avec le groupe ; mise en place pour un micro-concert. Il développe une approche globale, interculturelle et « responsable » de la création. En partenariat avec l'Université

des Antilles, une ou des pièce(s) composées seront interprétée en Guadeloupe, dans le cadre de la licence musicologie ; et inversement, le micro-concert interprètera une pièce réalisée en Guadeloupe, dans un atelier similaire.

Thématiques : Musiques traditionnelles ; écriture contemporaine ; mondialité ; écologie.

Pré-requis : Compétences variées attendues : écriture musicale contemporaine /ou pratiques traditionnelles /ou sens de la fabrication artisanale ; curiosité, ouverture d'esprit.

Connaissances et savoirs manipulés : Musiques traditionnelles ; écriture contemporaine

Horaires : Mardi, 8h30-10h (6 séances), salle ER05

ATELIER 2 : BONJOUR TRISTESSE !

Musiquer la « mélancolie » (à travers le monde)

Sylvain BRÉTÉCHÉ - Docteur en Musicologie, enseignant à l'université d'Aix-Marseille, praticien des flutes-tambourines (musiques anciennes, patrimoniales et contemporaines) et percussionniste (musiques traditionnelles et improvisées)

Cet atelier se propose d'aborder l'évocation de la mélancolie – et plus largement de la tristesse – dans les cultures musicales du monde. Du fado portugais à la saudade cap-verdienne, en passant par les musiques « de muertos » mexicaines ou encore les chants funéraires Dogon, les séances inviteront les participants à s'interroger sur la diversité des modalités d'expression des émotions et des vicissitudes de l'âme, ceci afin d'aboutir à la création – ou à la récréation – de pièces musicales mêlant codes actuelles, savants, populaires et traditionnelles.

Thématiques : patrimoine ; musique du monde ; réinterprétation ; réécriture

Pré-requis : curiosité, assiduité, rigueur, travail personnel et collectif.

Connaissances et savoirs manipulés : pratiques orales ; répertoire traditionnel ; transculturalité musicale

Horaires : Mardi, 13h00-15h00 (6 séances), ER05

ATELIER 3 : BAL-KAN

Mélodies et danses des Balkans

Philippe FRANCESCHI - Professeur de chant choral et direction de chœur à Aix-Marseille Université et au CRD04 Membre du groupe Aksak spécialisé dans les musiques des Balkans

A travers cet atelier de pratique instrumentale et vocale, les étudiants iront à la découverte d'un répertoire de chants et musiques traditionnels de la région des Balkans (Roumanie, Bulgarie, Grèce). La transmission sera faite oralement afin de développer l'écoute et s'approprier davantage les caractéristiques qui « colorisent » ces musiques. C'est à travers les spécificités rythmiques que nous aborderons la danse, source essentielle et vitale de ce répertoire. L'occasion nous sera donnée de présenter ce travail au sein de l'Université.

Thématiques : Musiques traditionnelles ; Musiques à danser ; Rythmes Aksak (asymétriques) ; Modes et ornementsations ; Oralité.

Pré-requis : Régularité absolue, bonne maîtrise de son instrument, aisance vocale, bonne oreille, curiosité linguistique. Profils concernés : tous les instruments à l'exception des claviers.

Connaissances et savoirs manipulés : harmonisation ; arrangement ; la transmission orale peut nécessiter de vouloir enregistrer les séances afin d'entretenir et de poursuivre le travail individuel de mémorisation.

Horaires : Vendredi, 14h30-16h30 (6 séances), ER01

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

ATELIER 4 : NOUVELLES MUSIQUES TRADITIONNELLES

Sébastien BOURRELLY - Professeur de Galoubet-Tambourin et musiques traditionnelles aux conservatoires d'Aix en Provence et Manosque

Cet atelier propose aux étudiant.e.s de découvrir les musiques traditionnelles, en s'appuyant à la fois sur des arrangements originaux d'airs traditionnels (principalement européens) et sur le développement de créations contemporaines prenant pour modèle les archétypes formels et les modes de jeux musicaux des musiques dites « trad ».

Thématiques : Découverte, Création, autonomie, pratiques collectives, transversalité, Oralité, improvisation

Pré-requis : savoir lire une grille d'accords simples ; avoir une bonne oreille et/ou savoir lire la musique

Connaissances et savoirs manipulés : Pratique d'ensemble ; relecture du patrimoine ; nouvelle musique traditionnelle ;

Horaires : Vendredi, 15h00-16h30 (8 séances), ER05

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

ATELIER 5 :

Jonathan ROBERT – Il se situe à la croisée des styles musicaux. Son approche instinctive de l'instrument lui permet d'étendre son champ musical du répertoire classique aux langages improvisés. Titulaire du C.A et du master, Jonathan Robert est diplômé du CNSMDP en pédagogie, improvisation et théâtre instrumental.

Présentation

Thématiques :

Pré-requis :

Connaissances et savoirs manipulés :

Horaires : Lundi, 10h00-12h00 (6 séances), ER01

Atelier ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, hormis parcours IESM

HMS4U03 — MUSIQUE ET NOTATION C (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Descriptif de l'unité d'enseignement : Dans le prolongement des acquis des semestres précédents, cette unité d'enseignement porte d'une part sur l'approfondissement des techniques de notation musicale, d'autre part sur l'approfondissement des principes de l'écriture tonale. Les étudiants seront également initiés à la prise en main d'une station de travail audionumérique (musique assistée par ordinateur).

OBJECTIFS : Sélectionner un élément musical à partir de l'écoute, le noter, le commenter. Comprendre une œuvre musicale, en repérer les éléments de structuration. Composer une harmonisation dans un style donné, harmoniser une basse chiffrée. Utiliser un logiciel de notation musicale, établir une partition orchestrale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : Contrôle continu intégral. 4 épreuves.

HMS4U03_A « transcription, déchiffrage CC1 » (30%). Plusieurs points d'évaluation pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences dans les enseignements de solfège.

HMS403_B « harmonie et écriture CC2 » (30%). Plusieurs points d'évaluation pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences dans les enseignements d'harmonie.

HMS403_C « Arrangement MAO » (20%). Plusieurs points d'évaluation pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences dans les enseignements d'introduction à la MAO.

HMS403_D « Pratique chorale CC4 » (20%). Plusieurs points d'évaluation dans les enseignements de pratique chorale pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences.

Session 1 dérogatoire & Session 2

HMS4U03_D (session 1 dérogatoire) et HMS4U03_E (session2) : épreuve de contrôle terminal écrit durée 2 heures. L'épreuve vise à évaluer les compétences attendues en fin d'année. Elle est composée de deux exercices d'harmonisation à 4 voix : basse chiffrée, chant donné.

HMS403_A – Harmonie et écriture

Enseignant : Charles-Henri FOURMENT

Approfondissement des fondements harmoniques des styles classique et préromantique – les séances amènent à la compréhension et l'utilisation du langage musical de la première partie du XIX^e siècle. Les étudiants analysent des pièces du répertoire et composent des polyphonies à partir de basses chiffrées ou de chants donnés. Prérequis recommandés : maîtriser les fondements harmoniques du style classique.

TD groupe 1 : Jeudi – 9h00-10h30, AR05

TD groupe 2 : Jeudi – 10h30-12h00, AR05

HMS403_B – Solfège – noter la musique C

Enseignant : Serge ANTUNES

Cet enseignement poursuit le travail conduit aux semestres précédents dans les cours Solfège – noter la musique A et B, en cherchant à étoffer les techniques de relevés d'écoutes : dictées d'accords, relevés de grilles harmoniques,

dans divers styles musicaux. Le travail en autonomie se poursuit selon les mêmes modalités qu'aux semestres précédents avec une attention particulière portée à la lecture chantée.

TD groupe 1 : Jeudi – 10h30-12h00, AR01

TD groupe 2 : Jeudi – 9h00-10h30, AR01

HMS403_C – Introduction à la MAO – les outils audionumériques (DAW)

Enseignant : Charles-Henri FOURMENT

Les enseignements visent à l'acquisition des principes essentiels à l'utilisation autonome d'une station de travail audionumérique (*digital audio workstation, DAW*). Ils visent également à l'adoption d'une posture critique quant aux résultats obtenus, à mettre en adéquation avec le projet musical initial. Chacune des 5 séances prend appui sur un projet d'arrangement ou de composition. Du point de vue de l'environnement de travail sont notamment abordées les questions matérielles et connectiques, le protocole MIDI, les instruments et effets virtuels (VST) ; du point de vue musical les problématiques liées aux styles, à l'équilibre et la cohérence sonore, à l'inventivité et l'originalité maîtrisée.

TD groupes 1 : 5 séances – 13h30-17h00 les lundis 22/01 ; 05/02 ; 19/02 ; 11/03 ; 25/03

TD groupes 2 : 5 séances – 13h30-17h00 les lundis 29/01 ; 12/02 ; 26/02 ; 18/03 ; 01/04

TD groupes 3 : 5 séances – 9h00-12h30 les vendredis 26/01 ; 09/02 ; 23/02 ; 15/03 ; 29/03

TD groupes 4 : 5 séances – 9h00-12h30 les vendredis 02/02 ; 16/02 ; 01/03 ; 22/03 ; 05/04

Lieu : INSPE d'Aix, Salle E008

HMS403_D – Pratique chorale C

Enseignant : Philippe Franceschi

Au semestre 4 de la Licence Musicologie, cet enseignement prolonge la pratique chorale initiée aux semestres précédents, selon les mêmes modalités, avec un niveau d'exigence accru. Les choristes sont désormais attentifs à la maîtrise individuelle du geste vocal (justesse, timbre, intensité) comme à l'équilibre sonore au sein de l'ensemble vocal. Ils perfectionnent leur connaissance des codes de la musique d'ensemble.

Les groupes de travaux dirigés sont mutualisés entre les trois années de licence Musicologie. L'inscription dans ces groupes se fait dans la limite des places disponibles, via AMETICE.

TD groupe 1 : Mardi 15h30 – 16h30, ER01 (serge ANTUNES)

TD groupe 2 : Mercredi 14h00-15h00, ER01 (Mayelin PEREZ)

TD groupe 3 : Jeudi 11h00-12h00, ER01 (Philippe FRANCESCHI)

TD groupe 4 : Jeudi 13h00 – 14h00, salle ER01 (Philippe FRANCESCHI)

TD groupe 5 : Jeudi 14h00 – 15h00, salle ER01 (Philippe FRANCESCHI)

TD groupe 6 : Vendredi 13h30-14h30, salle ER01 (Philippe FRANCESCHI)

HOP4U01 — ORIENTATION, PROJET PROFESSIONNEL ET NUMERIQUE 2 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement propose une mise en relation entre les outils numériques et le travail que vous mènerez autour votre projet professionnel. Il s'agira de réinvestir les compétences acquises dans les travaux à rendre, les travaux de recherche ou encore les activités liées à votre orientation et à votre réflexion sur votre parcours de formation.

Aux deux semestres l'enseignement combine des séances « orientation et projet » d'une part, et des séances « numérique » d'autre part. La plupart des séances « numérique » vous seront proposées à distance via la plateforme Ametice.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Contrôle continu intégral

Plus d'information <https://allsh.univ-amu.fr/formations-OPN>

Enseignant : Sylvain BRETECHE

Dans la continuité des éléments questionnés durant le semestre précédent, cet enseignement s'attache à guider les étudiant.e.s dans leur positionnement face à leur future poursuite d'étude et/ou insertion professionnelle. Pour cela, il s'appuiera d'une part sur une présentation des diverses possibilités de prolongement universitaire qui s'offrent aux étudiant.e.s de musicologie, et d'autre part sur la réalisation d'un entretien vidéo auprès d'un professionnel.

Horaire : Lundi – 10h00-12h00, AR05 (2 groupes, 6 séances en alternance)

HMS4X11 « CULTURE MUSICALE C » – CHOIX D'ENSEIGNEMENTS ENTRE « MUSIQUE ET PATRIMOINE C » ET « MUSIQUE ET ORALITE C » (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Les étudiants en fonction de leur profil d'études IESM (orientation Musique classique et contemporaine ou orientation Musiques actuelles) suivent l'une des deux unités d'enseignement suivantes :

- HMS4U01 « Musique et patrimoine C » description page 74
- HMS4U02 « Musique et oralité C » description page 79

HMS4U06 « DISCIPLINE PRINCIPALE – PRISE EN COMPTE DES ENSEIGNEMENTS IESM 3 » (12 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements en relation avec leur instrument principal. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS4U06_A « Discipline principale 4 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

HMS4U07 « PRATIQUES COMPLEMENTAIRES IESM 4 » (9 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements complémentaires en lien avec leur spécialité. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS4U07_A « pratiques complémentaires 4 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

HMS4Y09 : AXE MUSIQUE, LANGAGE, SOCIETE (6 CREDITS)

Dans le parcours-type Musique et Sciences de la musique, à partir du semestre 4, en complément d'un tronc commun d'enseignements techniques, pratiques et théoriques, un choix est opéré (axes de formation) parmi les options proposées en fonction du projet professionnel des étudiants. Les axes sont constitués par une ou plusieurs unités d'enseignements. Au semestre 4, l'axe Musique, langage, société est constitué d'une unité d'enseignement pour un volume de 6 crédits ECTS.

HMS4U04 — MUSIQUE, DIFFUSION, CREATION (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire pour les étudiants inscrits dans l'axe
Musique, langage, société

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement intégrée à l'axe « Musique, langage société » vise à approfondir par l'expérimentation la compréhension des problématiques liées à la diffusion de la musique. Les étudiants pratiquent la méthodologie de projet en réalisant un projet de diffusion musicale. Ils suivent également le cours transversal « Les contextes de diffusion et de création ».

OBJECTIFS : Mobiliser une réflexion méthodologique pour définir une problématique et un projet d'action. Travailler en équipe autant qu'en autonomie au service d'un projet. Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre. Identifier les réseaux d'influence culturelle. Exprimer son point de vue à l'écrit comme à l'oral.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : Contrôle continu partiel : une épreuve de contrôle continu et une épreuve terminale écrite

Epreuve de contrôle continu (60%) : cette épreuve sera composée de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre qui permettent de situer chaque étudiant dans la maîtrise de la conception et de la réalisation de projet : état des lieux, diagnostic, établissement d'axes de travail et d'actions à mettre en œuvre dans un calendrier et un cadre opérationnel, suivi et mise en œuvre jusqu'à l'aboutissement du projet. L'évaluation vise à apprécier la capacité de chaque étudiant à s'auto-évaluer et à évaluer le projet collectif, et à apporter des pistes de remédiation.

Epreuve de contrôle terminal : écrit durée 1h30 (40%). Le sujet permettra à l'étudiant de faire état de ses connaissances et de sa réflexion sur les problématiques liées à la diffusion de la musique en lien avec l'enseignement « Contextes de création et de diffusion musicale »

Session 1 dérogatoire & Session 2 : Contrôle terminal écrit. Durée 1h30

Le sujet permettra à l'étudiant de faire état de ses connaissances et de sa réflexion sur les problématiques liées à la diffusion de la musique.

HMS404_A – Préparer un projet

Enseignant : Michael DIAN

Un cas d'école, le festival de Chaillol. Les quatre séances de ce cours aborderont, par l'exemple de l'Espace Culturel de Chaillol, scène conventionnée des Hautes-Alpes, les enjeux de la programmation culturelle, de son inscription dans le territoire, de la communication et de la rencontre avec les habitants ainsi que des outils de pilotage budgétaire dédiés.

CM : Mercredi – 08h30-10h00, salle AR05 (4 séances, dates à définir)

HMS404_B – Mettre en œuvre un projet

Enseignant : Marie LAIGNEAU-BIGNON

A travers l'organisation effective d'un (ou plusieurs) événement musical, les étudiants parcourent les différentes étapes de la réalisation d'un projet artistique : définition du projet, programmation, planification, choix des partenaires, communication, régie de spectacle, aspects budgétaires et réglementaires, accueil du public.

TD : Mercredi – 9h30-11h30, AR05

HMS404_C – Les contextes de diffusion et de création

Enseignant : Vincent Tiffon

À partir du modèle médiologique de Régis Debray, ce cours sera l'occasion de comprendre les conditions matérielles, techniques et institutionnelles de la création et de la diffusion de la musique dans le monde occidental.

On comprendra ainsi comment la transmission de la musique dans le temps est conditionnée par les technologies propres à leur époque (l'oralité, le papier, l'enregistrement analogique, le support numérique), et comment les institutions sont nécessaires pour pérenniser les écosystèmes techno-culturels. L'objectif est également de saisir

les conditionnements techniques de la création musicale (en quoi l'invention du papier conditionne un type de création ? en quoi l'invention de l'enregistrement crée de nouveaux genres musicaux ? en quoi le numérique transforme-t-il radicalement ou non la création musicale ?) tout autant que les conditions techniques de sa diffusion (le théâtre antique, le dispositif du concert, le stade sportif, le réseau virtuel). Incidemment, on comprendra comment les musiciens sont virtuoses dans la superposition des médiasphères (écosystèmes techno-culturels), faisant de l'activité symbolique qu'est la musique un terrain d'observation idéal de notre monde contemporain.

Bibliographie indicative :

- Debray Régis (2000), Introduction à la médiologie, Paris, PUF, 2000.
- Tiffon Vincent (2003), « Pour une médiologie musicale », MEI n°17, Paris, L'Harmattan, 2003, disponible via http://www.mei-info.com/wp-content/uploads/revue17/ilovepdf.com_split_8.pdf
- Tiffon Vincent (2005), « Pour une médiologie musicale comme mode original de connaissance en musicologie », Revue Filigrane n°1, Sampzon, Editions Delatour, 1^{er} semestre 2005, p. 115-139, disponible via <http://revues.mshparisnord.org/filigrane/index.php?id=78>
- Tiffon Vincent (2012), "Copies d'hier et d'aujourd'hui : variations sur les usages de la copie en musique", Médium, n° 32/33, juillet-déc. 2012, p. 218-231, http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=MEDIU_032_0218 ; <https://hal.science/hal-01107069>

CM : mercredi 09h30-11h00, AR01

HMS4Y13 : AXE MUSIQUE ET SON

En complément d'un tronc commun d'enseignements techniques, pratiques et théoriques, un choix est opéré au semestre 4 (axes de formation) parmi les options proposées en fonction du projet professionnel des étudiants. Les axes sont constitués par une ou plusieurs unités d'enseignements. Au semestre 4, l'axe Musique et son est constitué d'une unité d'enseignement pour un volume de 6 crédits ECTS.

HMS4U14 — MUSIQUE ET SON 1 (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
 UE obligatoire pour les étudiants inscrits dans l'axe UE non proposée
 Musique et son

Cette unité d'enseignement est intégrée à l'axe « Musique et son » dans une perspective propédeutique au master Science, Musique et Son d'Aix-Marseille Université. Les enseignements visent une approche à la fois théorique et pratique de l'acoustique musicale, la prise de son et la sonorisation. Il s'agit également d'approfondir la compréhension des problématiques liées à la diffusion de la musique.

OBJECTIFS : Mobiliser une réflexion méthodologique pour définir une problématique et un projet d'action. Travailler en équipe autant qu'en autonomie au service d'un projet. Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre. Identifier les réseaux d'influence culturelle. Exprimer son point de vue à l'écrit comme à l'oral.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : Contrôle continu partiel : 2 épreuves de contrôle continu et une épreuve terminale écrite

HMS4U14 A « acoustique CC » : épreuve de contrôle continu (40%). L'épreuve vise à évaluer la progression des connaissances et de la réflexion de l'étudiant sur les thématiques abordées dans l'enseignement « Acoustique musicale et paysage sonore ».

HMS4U04 B « Musique, diffusion CT » : Epreuve de contrôle terminal (40%) : écrit durée 1h30 (40%). Le sujet permettra à l'étudiant de faire état de ses connaissances et de sa réflexion sur les problématiques liées à la diffusion de la musique en lien avec l'enseignement « Contextes de création et de diffusion musicale »)

HMS4U14 C « régie et création CC » : épreuve de contrôle continu (20%). L'épreuve est composée de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre, qui permettent d'apprécier l'aisance de chaque étudiant dans l'identification, la manipulation et l'utilisation des différents matériels constitutifs de la chaîne de captation et de diffusion musicale.

Session 1 dérogatoire & Session 2 : deux épreuves de contrôle terminal

HMS4U04 B - Epreuve de contrôle terminal « Musique, diffusion dérog. » (50%) : écrit durée 1h30. Le sujet permettra à l'étudiant de faire état de ses connaissances et de sa réflexion sur les problématiques liées à la diffusion de la musique. (Élément constitutif « Contextes de création et de diffusion musicale »).

HMS4U14 A – Epreuve de contrôle terminal « Acoustique dérog. » (50%) : oral durée 15 min. L'épreuve vise à évaluer les connaissances et la réflexion de l'étudiant sur les thématiques abordées dans l'enseignement « Acoustique musicale et paysage sonore ».

HMS414_A – Acoustique musicale et paysage sonore

Enseignant : Vincent TIFFON

L'objectif de ce cours intitulé « acoustique et paysage sonore », mais qui aurait pu s'appeler « acoustique et *sound studies* », est de comprendre les rudiments de l'acoustique musicale. En s'appuyant principalement sur l'ouvrage récent de Michèle Castellengo *Ecoute musicale et acoustique*, les étudiantes et les étudiants seront amenés à (re)découvrir et à comprendre ce qu'est un son, sa construction, sa propagation, sa représentation, sa perception. De nombreux exemples sonores (tests acoustiques, organologie instrumentale, informatique musicale), des exemples musicaux (du répertoire occidental et au-delà) ainsi que des illustrations visuelles serviront à rendre sensible ce qui est par nature intangible.

Bibliographie minimale :

- Castellengo Michèle, *Ecoute musicale et acoustique*, Paris, Eyrolles, 2015 [avec 420 sons intégrés]
- Guillaume Philippe, *Musique et acoustique : de l'instrument à l'ordinateur*, Paris, Hermes-sciences, 2005
- Leipp Emile, *Acoustique et musique*, Paris, Masson, 1996
- Risset Jean-Claude, éd., *Les Instruments de l'orchestre*, Paris, Pour la science/Belin, 1995
- Pierce John, *Le Son musical*, Paris, Pour la science/Belin, 1984.

TD : mercredi 8h00-09h30, AR01

HMS414_B – Régie et création sonore

Enseignant :

Initiation pratique à la chaîne de captation et de diffusion sonore à travers des activités de sonorisation et d'enregistrement.

TD groupe 1 : Vendredi – 10h00-13h00, ER03 (4 séances) dates à définir

TD groupe 2 : Vendredi – 10h00-13h00, ER03 (4 séances) dates à définir

TD groupe 3 : Vendredi – 10h00-13h00, ER03 (4 séances) dates à définir

HMS404_C – Les contextes de diffusion et de création

Enseignement transversal aux trois axes. Voir le descriptif page 87.

HMS4Y10 : AXE PRO-MEEF S4 (6 CREDITS)

En complément d'un tronc commun d'enseignements techniques, pratiques et théoriques, un choix est opéré au semestre 4 (axes de formation) parmi les options proposées en fonction du projet professionnel des étudiants. Les axes sont constitués par une ou plusieurs unités d'enseignements. Au semestre 4, l'axe Pro-MEEF S4 est constitué de deux unités d'enseignement pour un volume total de 6 crédits ECTS. Cet axe est porté en partenariat par l'INSPE d'Aix-Marseille et par la faculté ALLSH.

RPRDC2 - UE PRO-MEEF 1 S4 — ENSEIGNER, EDUQUER, FORMER : DES METIERS COMPLEXES (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire pour les étudiants inscrits dans l'axe UE non proposée
PRO-MEEF

Descriptif des unités d'enseignement : se référer site de l'INSPE ou celui de la faculté ALLSH <https://allsh.univ-amu.fr/option-pro-MEEF>

HMS4U05 — ENSEIGNEMENT MUSICOLOGIQUE S4 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire pour les étudiants inscrits dans l'axe UE non proposée
PRO-MEEF

Descriptif de l'unité d'enseignement : Cette unité d'enseignement transversale aux trois axes. vise un élargissement des compétences et des savoirs musicologiques. Voir le descriptif page 87.

LICENCE MUSICOLOGIE — LICENCE 3, SEMESTRE 5



S5 - STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS-TYPES

HMS3AA			Licence 3 parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique	60
HMS5SAA			Semestre 5	30
Code	Type	Intitulé		Crédits
HMS5X12	OP	Choix d'1 langue vivante étrangère S5		3
HMS5U01	UE	Musique et patrimoine D		6
HMS501A	EC	Début XX°		
HMS501B	EC	Musiques médiévales		
HMS5U02	UE	Pratiques musicales A		6
HMS502A	EC	Chœur et direction de chœur		
HMS502B	EC	Interprétation réinterprétations - projets artistiques		
HMS5U03	UE	Musique notation technologie (choix de 3 enseignements)		6
HMS503A	EC	Harmonie ou accompagnement		
HMS503B	EC	Solfège - noter la musique D		
HMS503C	EC	Musique, notation, technologie		
HMS5X09	OP	Choix d'axe		9
HMS5Y10	LI	Axe Musique, langage, société S5		9
		Choix d'1 enseignement en Orientation professionnelle		3
HMS5U04	UEC			
HMS504A	EC	Pédagogie de la musique		
HMS504B	EC	Recherche et création		
HMS504C	EC	Action Musicale		
HMS5U13	UE	Musique, langage, société S5		6
HMS513A	EC	Sociologie de la musique		
HMS513B	EC	Philosophie de la musique		
HMS5Y16	LI	Axe Musique et son S5		9
		Choix d'1 enseignement en Orientation professionnelle		3
HMS5U04	UEC			
HMS504A	EC	Pédagogie de la musique		
HMS504B	EC	Recherche et création		
HMS504C	EC	Action Musicale		
HMS5U14	UE	Musique et son 2		6
HMS514A	EC	Sémiotique musicale		
HMS514B	EC	Psychologie de la musique		
HMS5Y11	LI	Axe pro-Meef S5		9
		Pro-MEEF 2 : Observer situat° d'enseignement.		
RPREC2	UE	Semestre 5		3
RPREC4	UE	Pro-MEEF Mathématiques. Semestre 5		3
HMS5U15	UEC	Choix d'1 enseignement musicologique S5		3
HMS513A	EC	Sociologie de la musique		
HMS514A	EC	Sémiotique musicale		
HMS514B	EC	Psychologie de la musique		
HMS513B	EC	Philosophie de la musique		

HMS3AB Licence 3 Parcours type 2 Pôle supérieur musical et musicologique			60
HMS5SAB Semestre 5			30
Code	Type	Intitulé	Crédits
HMS5X12	OP	Choix d'1 langue vivante étrangère S5	3
HMS5U01	UE	Musique et patrimoine D	6
HMS501A	EC	Début XX°	
HMS501B	EC	Musiques médiévales	
HMS5U06	UE	Discipline principale - prise en compte des enseignements IESM5	9
HMS5U07	UE	Pratiques complémentaires - IESM 5	6
HMS5U08	UEC	Choix de 2 enseignements en orientation musicologique A	6
HMS504A	EC	Pédagogie de la musique	
HMS504B	EC	Recherche et création (orientation recherche)	
HMS513A	EC	Sociologie de la musique	
HMS514A	EC	Sémiotique musicale	
HMS514B	EC	Psychologie de la musique	
HMS513B	EC	Philosophie de la musique	

HMS5X12 – CHOIX D'UNE LANGUE VIVANTE ETRANGERE S5 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique

UE à choix obligatoire

UE à choix obligatoire

Pour les deux parcours de la licence mention Musicologie, la langue vivante est obligatoire. Il s'agit d'enseignements de langue vivante pour non spécialistes qui sont organisés dans le cadre d'un partenariat avec les départements de langues vivantes de l'UFR ALLSH (LANSAD LANGue pour Spécialiste d'Autre Discipline). Se référer au descriptif des enseignements LANSAD sur le site de la faculté ALLSH <https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad>

HMS5U01 — MUSIQUE ET PATRIMOINE D (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Cette unité d'enseignement vise à élargir la connaissance des problématiques musicales occidentales. Elle prend appui d'une part sur le répertoire musical du début du XX^e siècle et d'autre part sur la musique médiévale. L'enseignement mêle une approche à la fois théorique et pratique de ces répertoires.

OBJECTIFS : Situer une œuvre musicale, notamment : identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; utiliser des méthodes d'analyse de partition et d'analyse auditive. Comprendre une partition musicale : la déchiffrer, en repérer les éléments de structuration. Utiliser le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale à l'écoute et sur partition. Présenter et interpréter une œuvre musicale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard et dérogatoire & Session 2 : Contrôle terminal écrit durée 3 heures

Le sujet pourra s'appuyer sur une comparaison de documents (partitions, iconographie, textes etc.) et/ou d'écoutes, ou sur une problématique commune aux périodes étudiées.

HMS501_A – Début XX^e siècle

Enseignant : Charles DE PAIVA

Cet enseignement est réparti en Cours Magistraux [CM] (12 heures en plénière) et en Travaux Dirigés [TD] (12 heures en demi-groupe).

L'objectif de ce cours est d'étudier les faits historiques, les principes esthétiques et les aspects de la technique musicale qui ont caractérisé les principaux courants musicaux de l'une des périodes les plus prolifique, diversifiée et turbulentes de l'histoire de la musique. Le cours couvrira des courants musicaux tels que le romantisme tardif, le néo-classicisme, l'impressionnisme et l'expressionnisme. Des œuvres de référence telles que le *Sacre du printemps* (1913), *Pierrot Lunaire* (1912), les dernières sonates pour piano d'Alexandre Scriabine (1911-1913) et *Amériques* d'Edgar Varèse (1921) seront présentées et analysées tout au long du cours. Le programme se propose d'aborder ces thématiques non seulement en les replaçant dans le contexte français et européen, mais aussi en les mettant en relation avec les échanges, les répercussions et les influences concernant le continent américain.

Les travaux dirigés s'attacheront à l'identification des éléments de continuité et de rupture du discours musical dans un ensemble sélectionné d'œuvres représentatives, tant par l'analyse de partitions que par l'appréciation méthodique de documents textuels et audiovisuels, afin de les mettre en perspective avec les pratiques stylistiques antérieures et postérieures à la musique du début du XX^e siècle.

Liste de compositions

- Impressionnisme :
 - o Prélude à l'après-midi d'un faune (1894), Claude Debussy
 - o Images pour orchestre (1905–1912), Claude Debussy
 - o Daphnis et Chloé (1912), Maurice Ravel
- Expressionnisme :
 - o La Nuit transfigurée (1899), Arnold Schoenberg
 - o Quatuor à cordes (1905), Anton Webern
 - o Pierrot Lunaire (1912), Arnold Schönberg
 - o Wozzeck (1914-1922), Alban Berg
- Romantisme tardif, post-romantisme :
 - o Salomé (1905) Richard Strauss
 - o Das Lied von der Erde (1907) Gustav Mahler
 - o Symphonie Lyrique (1923) Alexander von Zemlinsky
- Néoclassicisme :
 - o Pulcinella (1919-1920), Igor Stravinsky
 - o Le Tombeau de Couperin (1914-1917), Maurice Ravel
 - o Symphonie no 1 (1916-17), Sergueï Prokofiev
- Folklore et nationalisme musical :
 - o Finlandia (1899-1900), Jean Sibelius
 - o Allegro Barbaro (1911), Béla Bartók
 - o Le sacre du printemps (1913), Igor Stravinsky
 - o Sonate pour violoncelle seul (1915), Zoltán Kodály
- Futurisme, bruitisme, machinisme :
 - o Risveglio Di Una Città (1913) Luigi Russolo
 - o Les Fonderies d'acier (1927), Alexandre Mossolov
 - o Ballet Mécanique (1923-1924), George Antheil
 - o Wild's Man Dance (1913-1914), Leo Ornstein
 - o Parade (1916-17), Erik Satie
 - o Pacific 231 (1923), Arthur Honegger

CM : Mercredi – 14h00-15h00, AR05
 TD groupe 1: mercredi – 13h00-14h00 AR05
 TD groupe 2 : mercredi – 15h00-16h00 AR05

HMS501_B – Musiques médiévales

Enseignant : Julien FERRANDO

Descriptif :

Cet enseignement est réparti en Cours Magistraux [CM] (12 heures en plénière) et en Travaux Dirigés [TD] (12 heures en demi-groupe)

CM : mardi 10h00-11h00, salle AR01
 TD groupe 1 : Mardi 09h00-10h00, salle AR01
 TD groupe 2 : Mardi 11h00-12h00, salle AR01

HMS5U02 — PRATIQUES MUSICALES A (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement a pour objectif de développer chez les étudiants une démarche d'élaboration et de direction de projet musical et artistique, dans toutes ses dimensions et notamment dans ses aspects artistiques. En sus en d'une pratique chorale et d'une initiation à la direction chorale, les étudiants répartis en groupes d'effectif réduit (entre 5 et 11) établissent un pré-projet artistique qu'ils présentent en fin de semestre et qu'ils réaliseront (création, action et recherche) au second semestre.

OBJECTIFS : Mobiliser une réflexion méthodologique pour élaborer un projet musical ; exprimer son point de vue à l'écrit comme à l'oral ; présenter, interpréter et diriger une œuvre musicale ; tenir sa place dans un ensemble musical ; composer, orchestrer ou arranger une pièce musicale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : Contrôle continu partiel : une épreuve terminale orale et une épreuve de contrôle continu.

HMS5U02 A « Oral en groupe CT » : Contrôle terminal (50%). La note de cette épreuve prend en compte l'évolution de l'implication et du travail de chaque étudiant dans les séances des ateliers CAR (25%) et dans les travaux dirigés d'accompagnement de ces projets (25%).

Epreuve orale en groupe de 6 à 11 étudiants. Durée : 30 minutes.

1° partie. Durée 10 minutes. Les étudiants présentent le résultat de leur travail et les pistes pour le semestre à suivre. Ils détaillent les éléments artistiques et organisationnels de leur projet. La présentation prendra obligatoirement appui sur un support numérique (diaporama, vidéo...)

2° partie. Durée 20 minutes. Entretien avec le jury.

Durant l'intégralité de l'épreuve la prise de parole doit être équilibrée, tous les étudiants doivent participer.

HMS5U03 B Epreuve de contrôle continu (50%) : cette épreuve est composée de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre. Sont pris en compte l'assiduité en ateliers de direction chorale et de pratique vocale ; la capacité à interpréter et diriger une œuvre vocale, et à évaluer la qualité de sa prestation, dans le cadre de l'enseignement en chant choral et direction de chœur.

Session 1 dérogatoire & session 2 : rapport

Le rapport présente la démarche artistique et organisationnelle d'un projet artistique porté par le candidat dans le cadre de l'unité d'enseignement pratiques musicales A.

HMS502_A – Chant choral et direction de chœur

Enseignant : Philippe FRANCESCHI

L'enseignement est axé sur les modes de transmission d'un chant à l'unisson, un canon, un chant à deux voix. Les étudiants travaillent particulièrement la posture et la gestique de direction de chœur. Des exercices techniques visent à préciser les notions de clarté, de précision, de simplicité, de geste moteur, d'expression, de fluidité, de souplesse.

Direction de chœur – Horaires

TD groupe 1 : jeudi – 10h30-12h00, salle ER01

TD groupe 2 : Vendredi – 09h00-10h30, salle ER01

TD groupe 3 : Vendredi – 10h30-12h00, salle ER01

Groupes de chant choral – Horaires (mutualisés avec les L2, inscription à faire auprès de l'enseignant)

TD groupe 1 : Mercredi – 08h30-09h30, ER01 (M. PEREZ)

TD groupe 2 : Jeudi – 13h00-14h00, ER01 (P. FRANCESCHI)

TD groupe 3 : Vendredi – 13h30-14h30, ER01 (P. FRANCESCHI)

TD groupe 4 : Vendredi – 15h00-16h00, ER01 (S. ANTUNES)

HMS502_B – Projets CAR [Création, Action et Recherche]

Enseignants : serge ANTUNES ; Sylvain BRETECHE ; David BECHU ; Laurence HEBRARD ; Jean-Christophe MARTY ; MéliSSa MATHIEU ; Elodie RAMA ; Jonathan ROBERT.

L'enseignement HMS 502_B est constitué de 2 types de cours : 1) Atelier de projet CAR ; 2) Travaux dirigés d'accompagnement.

L'atelier de projet CAR (6 à 12 séances d'atelier par semestre = 18 heures d'enseignement par semestre, par équipe de projet) : un atelier par projet, durant toute l'année universitaire. Chaque atelier est conduit et animé par un tuteur ; ce tuteur propose un cadre de départ au projet des étudiants (un répertoire, un style, un genre musical, une démarche, une problématique, une finalité, un partenariat, ...), il accompagne les étudiants dans la définition de leur intention, il contribue à préparer avec eux chaque étape de sa réalisation, il assure un suivi attentif au moment de la mise en production, il supervise les répétitions comme conseil artistique et aide à la valorisation du travail réalisé par la recherche de partenariat.

L'enseignement en TD d'accompagnement et de régulation des projets (24 h. d'enseignement par semestre) permet aux étudiants :

- D'analyser les fondements (ce qui suscite et génère le projet) et les enjeux d'un projet – artistique et/ou culturel – sur un territoire, auprès d'un public ;
- De confronter les procédés de la recherche musicologique à la réflexion qu'ils portent sur leur projet ;
- De connaître les outils et les démarches de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un projet musical (planning / rétroplanning, fiche technique, plan de scène, expression des besoins, budget et financements, démarches administratives, ...)
- D'approfondir leur connaissance de la stratégie, des supports et des modalités de la communication d'un projet artistique et/ou culturel ;
- De bénéficier d'une supervision dans leur préparation de l'épreuve orale du contrôle terminal (contenus, modalités, supports).

La répartition des étudiant.e.s dans les différents groupes sera réalisée par le comité de suivi des projets CAR, en s'appuyant sur différents critères (les vœux spécifiés, la complémentarité des profils, la répartition des compétences, la cohérence de l'instrumentarium, ...). Les groupes de projets seront communiqués au plus tard au début des enseignements.

L'inscription dans un projet pour l'UE HMS502_B (semestre 5) engage obligatoirement l'inscription dans le même projet pour l'UE HMS602_B (semestre 6). Les jours et horaires des séances de projet et des TD sont identiques aux semestres 5 et 6.

Remarque : la participation à un projet étant nécessairement associée à un groupe de TD, votre choix initial lors de votre inscription pédagogique pour un groupe de TD pourra être modifiée selon le projet auquel vous serez intégré.

PROJET 1 : COMPOSER AU FEMININ

Elodie RAMA – Artiste d'origine martiniquaise, je vogue entre Marseille et Nantes depuis de nombreuses années. Artiste visuelle, animatrice / programmatrice radio (Radio Grenouille), Dj, je suis avant tout une chanteuse qui a coopéré avec de nombreux artistes en France et à l'étranger (IAM, Hocus Pocus, Natural Self, Sly Johnson, Bojan Z, Renegades of Jazz, Balaji...).

Questionner les pratiques musicales féminines aujourd'hui. Pourquoi si peu de femmes ? Comment se rendre plus visibles ? Comment s'entre-aider pour avancer ? Se référer à des figures tutélaires féminines à travers l'histoire de la musique. Nous trouverons des modèles féminins qui accompagneront les parcours de chacune. Nous échangerons avec des artistes féminines qui partageront leur expérience personnelle, leurs conseils.

Échanger dans un environnement serein, être en confiance, oser prendre la parole sans se sentir non légitime. Développer une pratique artistique ouverte et personnelle. Assoir son identité propre. Quel est mon message ? Comment je le transmets musicalement et visuellement ? Quels sont les outils qui vont me permettre d'y arriver ?

Mots clés : Non-mixité. Féminin. Féministe. Compositrice. Histoire de la musique. Engagement. Militantisme. MAA. MAO. *empowerment*. Confiance. Légitimité. Démarche. sororité.

Horaires : Lundi, 13h-15h (9 séances), ER01 / Groupe de **TD 2**, Lundi 15h-17h (12 séances), AR05

PROJET 2 :

Jonathan ROBERT – Il se situe à la croisée des styles musicaux. Son approche instinctive de l'instrument lui permet d'étendre son champ musical du répertoire classique aux langages improvisés, en ayant à cœur de révéler le caractère intrinsèque de chaque style. Son parcours l'a conduit à intégrer l'académie de Karlheinz Stockhausen en Allemagne, puis à se produire avec la Banda de Santiago de Cuba sur la scène de Jazz à Vienne, enfin, il est régulièrement musicien-invité au Musée d'Orsay. Lauréat du Mécénat Musical Société Générale, il travaille également avec la Fondation de France sur des compositions de Battista Lena. Il a été amené à enregistrer pour la Philharmonie de Paris, et à se produire sur les grandes scènes françaises : Théâtre du Châtelet, Théâtre du Soleil, Musée du Louvre, Musée d'Orsay, Musée de la Musique, ainsi qu'à l'étranger (Canada, Belgique, Allemagne, Italie...) Ses compositions électroacoustiques sont jouées dans divers festivals (Paris, Evreux, Le Havre...) Titulaire du C.A et du master, Jonathan Robert est diplômé du CNSMDP en pédagogie, improvisation et théâtre instrumental.

Descriptif en attente.

Mots-clés : en attente.

Horaires : lundi, 13h00-15h00 (9 séances), ER01 / Groupe de **TD 2**, Lundi 15h-17h (12 séances), AR05

PROJET 3 :

Jean-Christophe MARTY et Sylvain BRETECHE - Docteur en Musicologie, enseignant à l'université d'Aix-Marseille, Praticien des flutes-tambourines (musiques anciennes, patrimoniales et contemporaines) et percussionniste (musiques traditionnelles et improvisées).

Présentation en attente.

Mots-clés : en attente

Horaires : lundi, 13h-15h (9 séances), ER01 / Groupe de **TD 2**, Lundi 15h-17h (12 séances), AR05

PROJET 4 :

Mélissa MATHIEU - *Mélissa Mathieu est actuellement en doctorat de musicologie à l'université Aix-Marseille ainsi qu'au laboratoire PRISM-UMR (Perception Représentations Image Son Musique). Musicienne interprète de formation, photographe autodidacte, Mélissa a notamment travaillé dans un musée de l'Armée et effectué différents stages dans le milieu de la recherche et de l'art.*

Présentation en attente.

Mots clés : en attente

Horaires : Lundi 13h00-15h00 (9 séances), ER01 / Groupe de **TD 2**, Lundi 15h00-17h00 (12 séances), AR05

PROJET 5 :

Serge ANTUNES -

Présentation en attente.

Mots-clés :

Horaires : lundi 13h00-15h00 (9 séances), ER01 / Groupe **TD 2** : Lundi, 15h00-17h00 (12 séances), AR05

HMS5U03 — MUSIQUE, NOTATION, TECHNOLOGIES A (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement vise à un approfondissement et à un élargissement des compétences dans les domaines des techniques de notation musicale et des procédés d'écriture musicale. Les étudiants choisissent un enseignement dans chaque domaine : harmonie ou accompagnement clavier ; solfège – noter la musique D ; Musique et technologies

OBJECTIFS : sélectionner un élément musical à partir de l'écoute, le noter, le commenter. Comprendre une œuvre musicale, en repérer les éléments de structuration. Composer une harmonisation dans un style donné, harmoniser une basse chiffrée. Utiliser un logiciel de notation musicale, établir une partition orchestrale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : Contrôle continu intégral. 3 épreuves.

HMS5U03 A « Transcription, déchiffrage CC1 » (35%) : Plusieurs points d'évaluation pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences dans les enseignements de solfège.

HMS5U03 B « Harmonie et écriture CC2 » (35%). Plusieurs points d'évaluation pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences dans les enseignements d'harmonie et d'accompagnement.

HMS5U03 C « Musique et technologies CC3 » (30%). Plusieurs points d'évaluation pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences dans les enseignements de musique, notation, technologies

Session 1 dérogatoire & Session 2 : Epreuve de contrôle terminal écrit durée 2 heures.

L'épreuve vise à évaluer les compétences attendues en fin de semestre. Elle est composée d'au moins deux exercices d'harmonisation (basse chiffrée, chant donné).

HMS503_A – Harmonie ou accompagnement

Enseignant : Gilles CABANES (harmonie) ; serge ANTUNES (accompagnement)

Le cours d'Harmonie du semestre 5 poursuit et approfondit les différentes dimensions de l'écriture travaillées dans les semestres précédents : maîtrise harmonique du système tonal et de ses principaux enchaînements, éléments de structure d'un texte musical (phrasés, cadences...), travail de la réalisation à 4 voix. Quelques pistes stylistiques commencent à être abordées (enchaînements caractéristiques...).

Accompagnement : ce cours s'adresse aux étudiant.e.s, pianistes ou non pianistes, souhaitant développer leur pratique de l'accompagnement au clavier. Au semestre 5, cet enseignement propose une approche de l'harmonie tonale au clavier, sous la forme de formules à assimiler (enchaînements d'accords) et d'exercices pratiques. Les étudiant.e.s inscrit.e.s dans ce cours doivent disposer personnellement d'un instrument à clavier (piano ou clavier numérique), pour pouvoir effectuer le travail quotidien demandé.

Horaires

Harmonie groupe 1 (TD) : Jeudi – 13h30-15h00, AR01

Harmonie Groupe 2 (TD) : Jeudi – 15h00-16h30, AR01

Accompagnement groupe 3 (TD) : Vendredi – 13h30-15h00, B111

HMS503_B – Solfège – noter la musique D

Enseignant : Serge ANTUNES

Au semestre 5, le cours « Solfège – noter la musique D » poursuit le travail effectué aux semestres précédents en cherchant à développer encore les techniques de relevés d'écoutes appliquées à divers styles musicaux. Le travail de lecture musicale s'ouvre à des applications pratiques de déchiffrage et de transposition à vue.

Horaires

Groupe 1 (TD) Jeudi – 15h00-16h30, AR05

Groupe 2 (TD) Jeudi – 13h30-15h00, AR05

HMS503_C – Musique, notation, technologies - Choix d'un enseignement parmi 3

1. Arrangement et informatique

Enseignant : Charles-Henri FOURMENT

Comment arranger au mieux une mélodie dans un style donné ? le cours vise à donner une maîtrise de l'utilisation d'une station de travail audionumérique et d'utiliser ses ressources dans le but de produire des arrangements musicaux aboutis. Les six séances prennent appui sur le répertoire des musiques populaires modernes, qui nous amènent à balayer différents styles : valse, paso-doble, berceuse, ballade, chant russe... pour en déterminer les principales caractéristiques, et les restituer dans le meilleur équilibre entre véracité et originalité. Parmi les notions abordées : grands principes de l'enregistrement MIDI et audio ; utilisation des instruments virtuels et particulièrement d'un instrument virtuel multitimbral ; paramétrage des tempi, mesures, accélérations et ralentissements ; création de boucles ; utilisation des pistes d'accords et des fonctions d'aide à l'arrangement harmonique ; approche du mixage et création d'une image stéréophonique cohérente. Au-delà de ces aspects techniques, c'est bien l'oreille musicienne qui sera sollicitée.

Les étudiants sont évalués en contrôle continu (Session 1 normal) ; ils rendent un travail à l'issue de chaque séance, dans une progression régulière de la réflexion et des acquis.

2. Art des sons fixés sur support électronique

Enseignant : Charles DE PAIVA

Informatique musicale (Temps différé) – Ce cours vise à initier les étudiants aux enjeux historiques, aux implications esthétiques et, notamment, aux outils pratiques de l'informatique musicale appliqués à la composition musicale. L'informatique musicale est ici comprise comme l'emploi de la technologie informatique au service de la création (par opposition à la seule exécution) de nouvelles œuvres musicales. Plus précisément, le contenu du cours se concentrera sur trois axes principaux de l'informatique musicale :

- Composition et analyse assistées par ordinateur - où une partie du travail est calculée par des algorithmes, mais un nombre plus ou moins important de décisions revient à l'agent humain.
- Musique algorithmique - compositions dont la plupart, sinon la totalité, du travail est de nature algorithmique, généralement déléguée à l'ordinateur. Cela se produit soit par des algorithmes de nature stochastique, soit par des processus spécialisés.
- Synthèse et traitement du son par ordinateur (en temps différé).

Les étudiants seront initiés aux logiciels sous licence libre tels que OpenMusic, CSound, Pure Data, GRM tools et autres. En partant de concepts et de techniques élémentaires les étudiants réaliseront des compositions courtes.

La composition assistée par ordinateur peut intéresser les étudiants à la recherche d'outils qui rendent le travail de composition facile et réalisable, quelle que soit la complexité ou l'ampleur du résultat attendu. La composition algorithmique peut intéresser les compositeurs pour des facteurs esthétiques ou poétiques (organicité du discours musical, objectivité, complexité, relation musique & science). Ces deux tendances peuvent être utiles aux compositeurs ou musicologues désireux de travailler avec la sonification, la musique procédurale (pour les jeux vidéo, par exemple) ou les installations sonores.

Bibliographie d'introduction :

- Gerhard Nierhaus : Algorithmic Composition - Paradigms of Automated Music Generation. Springer 2008.
- Laurent Pottier : Le Calcul de la Musique ; Composition, Modèles & Outils. Presses Universitaire De Saint Etienne, 1995.
- Heinrich Taube : Notes from the Metalevel. New York : Routledge, 2004.

La littérature et des exemples musicaux seront disponibles sur la plateforme Ametice.

3. Musique et technologies en temps réel

Enseignant : Charles DE PAIVA

Ce cours prend la forme d'un atelier de pratique d'outils numériques temps réel pour la musique. Nous poserons les principes fondamentaux, les éléments historiques et les applications contemporaines des technologies temps réel pour la création musicale. Nous mettrons en pratique ces principes par l'apprentissage du logiciel PureData, environnement de programmation sonore et musicale orienté objets. Un tel environnement permet notamment de créer des instruments et dispositifs électroniques sur mesure pour la musique en direct, le théâtre, la danse, le jeu vidéo; autant de domaines qui nécessitent des formes musicales dites réactives (qui réagissent à des événements extérieurs) ou génératives (qui se génèrent avec une part d'indétermination).

Le logiciel PureData nous permettra de maîtriser les bases de la synthèse sonore, du sampling, du traitement numérique des sons. Les protocoles de commandes des principaux outils audio-numériques MIDI et OSC seront également détaillés ; ces derniers permettant d'orchestrer plusieurs machines sonores ou multimedia.

L'évaluation se fera en contrôle continu avec le rendu de plusieurs mini projets au cours du semestre.

Références

<http://puredata.info/>
<https://patchstorage.com/platform/pd-vanilla/>

Horaires

Choix 1 : Arrangement et informatique (C. FOURMENT) : 09h00-12h00 les lundis 18/09 ; 02 & 16/10 ; 6, 20 & 27/11.

Choix 2 : Art des sons fixés sur support (C. DE PAIVA) : 9h00-12h00 les jeudis. Premier cours le 14/09.

Choix 3 : Temps réel (C. DE PAIVA) : 09h00-12h00 les jeudis. Premier cours le 21/09.

Les cours ont lieu salle E008 INSPE d'Aix.

HMS5U06 DISCIPLINE PRINCIPALE – PRISE EN COMPTE DES ENSEIGNEMENTS IESM 5 (9 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements en relation avec leur instrument principal. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS5U06_A « Discipline principale 5 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

HMS5U07 PRATIQUES COMPLEMENTAIRES IESM 4 (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements complémentaires en lien avec leur spécialité. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS5U07_A « pratiques complémentaires 5 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

HMS5U08 ORIENTATION MUSICOLOGIQUE A – CHOIX DE 2 ENSEIGNEMENTS (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Les étudiants en fonction de leur profil d'études suivent deux enseignements parmi la liste ci-dessous.

HMS504A	Pédagogie de la musique	descriptif page 106
HMS504B	Recherche et création (orientation recherche)	descriptif page 106
HMS513A	Sociologie de la musique	descriptif page 107
HMS513B	Philosophie de la musique	descriptif page 107
HMS514A	Sémiotique musicale	descriptif page 109
HMS514B	Psychologie de la musique	descriptif page 111

HMS5Y10 : AXE MUSIQUE, LANGAGE, SOCIÉTÉ (9 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
Axe proposé

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
Axe non proposé

Dans le parcours-type Musique et Sciences de la musique, à partir du semestre 4, en complément d'un tronc commun d'enseignements techniques, pratiques et théoriques, un choix est opéré (axes de formation) parmi les options proposées en fonction du projet professionnel des étudiants. Les axes sont constitués chaque semestre par une ou plusieurs unités d'enseignements. Au semestre 5, l'axe Musique, langage, société est constitué de 2 unités d'enseignement pour un volume de 9 crédits ECTS.

HMS5U04 — ORIENTATION PROFESSIONNELLE S5 (3 CREDITS)

Cette unité d'enseignement vise une approche ciblée d'un aspect professionnel du domaine musical. Les étudiants choisissent un enseignement parmi ceux proposés : Pédagogie de la musique ; Action musicale ; Recherche et création.

Objectifs : Repérer les enjeux de l'actualité musicale et musicologique, y compris dans une approche transdisciplinaire, pour aboutir à une analyse critique. Construire un corpus documentaire : compiler des ressources, les classer, évaluer leur pertinence au regard de la thématique étudiée. Citer les différentes culturelles et musicales sur un territoire, et indiquer les statuts, fonctions et missions de chacune ; identifier les professionnels qui s'y rattachent. Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Exprimer son point de vue à l'écrit comme à l'oral. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard : Contrôle continu intégral. 3 épreuves.

Epreuve 1 – 25% : institutions liées au domaine musical (action musicale, recherche, pédagogie). Plusieurs points d'évaluation pour apprécier la connaissance de différentes structures culturelles et musicales sur un territoire, et la capacité à identifier les statuts, fonctions et missions de chacune.

Epreuve 2 – 25% : Constitution d'un corpus documentaire : les étudiants construisent une bibliographie relative au domaine de préprofessionnalisation qu'ils ont choisi. Ils rédigent une fiche de lecture.

Epreuve 3 – 50% : Appropriation préprofessionnelle. Plusieurs points d'évaluation pour apprécier l'évolution de l'appropriation des premières postures professionnelles du domaine choisi.

Session 1 dérogatoire & Session 2 : Epreuve de contrôle terminal : Ecrit durée 2 heures.

L'épreuve vise à vérifier les compétences terminales de l'enseignement choisi. A partir d'une situation professionnelle concrète l'étudiant devra construire un projet d'organisation dans le domaine de préprofessionnalisation choisi.

HMS504A – choix Pédagogie de la musique

Enseignant : Serge ANTUNES

Ce cours s'adresse particulièrement aux étudiant.e.s qui envisagent de s'orienter vers les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, et plus largement aux étudiant.e.s intéressé.e.s par les questions liées à l'enseignement de la musique (général et spécialiste). Au semestre 5, ce cours propose, à la fois, une approche théorique de la pédagogie – à travers une réflexion sur son histoire, sur son sens, sur ses pratiques – et une mise en situation dans des exercices d'apprentissage par imitation, permettant aux étudiant.e.s d'expérimenter les premiers gestes de l'enseignement de la musique.

Horaire : Mardi 13h00-15h00, B111 (9 séances)

HMS504B – choix Recherche et création

Enseignante : Christine ESCLAPEZ

Contexte et objectif du cours : Le cours Orientation Recherche et Création est élaboré dans la continuité. Il est tout à fait possible de le rejoindre au second semestre, mais il est fortement recommandé de suivre les deux semestres. En effet, chacun des semestres aborde des questions qui sont reliées entre elles par un même fil rouge : le métier de chercheur en Musicologie (et en Sciences humaines et sociales). Le premier semestre est réservé à l'élaboration d'un projet de recherche adoptant les normes en vigueur, tandis que le second semestre a pour objectif l'organisation d'une manifestation scientifique que les étudiants conçoivent en totale autonomie : choix de la thématique, invitation des chercheurs invités, etc.

Compétences visées.

- Débattre de recherche en musique et musicologie
- Prendre conscience des enjeux de la méthodologie de la recherche et de la recherche-crédation
- Prendre conscience des enjeux de la recherche en SHS
- Développer l'esprit critique
- Apprendre à élaborer un état de l'art, une problématique
- Concevoir et élaborer un projet de recherche
- Organiser une manifestation scientifique
- Gestion des outils de la recherche : documents partagés, ppt, etc.
- Approcher les différents aspects du métier de « chercheur »

Fonctionnement : il s'agit de cours de TD qui sont organisés comme des séminaires de recherche : discussions croisées, prises de parole collective et/ou individuelle, séance de travail par groupe. L'environnement de travail Ametice sera utilisé pour le dépôt de documents plus théoriques. La participation active de chacun et chacune des étudiants est une condition absolue pour suivre ce séminaire, de même qu'une profonde envie de dépasser l'habituelle (et stérile) opposition entre théorie et pratique.

Références bibliographiques. Les références seront données en fonction des projets de recherche de chaque participant au séminaire.

Horaire : mardi 13h00-15h00, AR01 (9 séances)

HMS504C – choix Action musicale

Enseignante : Laurence HEBRARD

Ce cours s'attache à proposer aux étudiant.e.s une vision globale du domaine de l'action musicale. Ils affinent leur projet professionnel à partir des connaissances réinvesties dans le cadre d'une réalisation pratique qui peut prendre

la forme de l'organisation d'un évènement musical. Sont ainsi questionnées les problématiques liées aux publics, à la programmation, à la planification, au choix des partenaires, à la communication, à la régie, à l'accueil, au financement, aux aspects réglementaires, pour rechercher la meilleure adéquation entre le lieu, le moment et le contenu artistique ou culturel à diffuser.

A l'issue de cet enseignement l'étudiant.e a acquis une compréhension des métiers et familles de métiers qui composent le domaine de l'action musicale, dans les compétences qu'ils requièrent et dans les complémentarités qu'ils développent.

Horaire : Mardi 13h00-14h30, AR03

HMS5U13 — MUSIQUE, LANGAGE, SOCIÉTÉ S5 (6 CREDITS)

Descriptif de l'unité d'enseignement : Cette unité d'enseignement vise un élargissement des compétences et des savoirs musicologiques. Les étudiants suivent 2 enseignements, en Sociologie de la musique et Philosophie de la musique.

Objectifs : Mobiliser une réflexion méthodologique pour définir une problématique - Repérer les enjeux de l'actualité musicale et musicologique pour aboutir à une analyse critique. - Construire un corpus documentaire. - Exprimer son point de vue à l'écrit comme à l'oral, produire un discours argumenté portant sur un phénomène musical y compris dans une approche transdisciplinaire.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire : Epreuve de contrôle terminal. 2 épreuves.

HMS5U13_A « Sociologie S5 » : écrit durée 1h30. L'épreuve vise à vérifier que les étudiants ont bien compris les enjeux et problématiques de l'enseignement évalué.

HMS5U13_B « Philosophie S5 » : écrit durée 1h30. L'épreuve vise à vérifier que les étudiants ont bien compris les enjeux et problématiques de l'enseignement évalué.

Session 2 : Epreuve de contrôle terminal. 2 épreuves

HMS5U13_A « Sociologie S5 » : écrit durée 1h30. L'épreuve vise à vérifier que les étudiants ont bien compris les enjeux et problématiques de l'enseignement évalué.

HMS5U13_B « Philosophie S5 » : écrit durée 1h30. L'épreuve vise à vérifier que les étudiants ont bien compris les enjeux et problématiques de l'enseignement évalué.

HMS513_A – Sociologie de la musique

Enseignant : Iris LE FUR

Qu'est-ce qu'une musique populaire ? Une musique diffusée par les médias ? Une production choisie massivement sur les plateformes de streaming ? Ce cours se penchera sur les phénomènes culturels et sociaux générés, entre autres, par les musiques populaires modernes. Le goût de la fête (qui provoque souvent des conflits avec les autorités), la recherche du bien-être, et la présence de conditionnements engendrés par des dispositifs numériques de surveillance seront abordés. Les sous-cultures urbaines, la contre-culture mais aussi les liens identitaires créés par la musique, comme la soumission aux tendances du marché, seront prises en compte dans ce cours.

Horaires : Mercredi 09h00-10h30, AR03

HMS513_B – Philosophie de la musique

Enseignant : Vincent TIFFON

Comment les philosophes et/ou les penseurs de notre temps permettent d'opérer un changement de point de vue chez les musiciens et les musicologues ? Ce cours prend appui sur une sélection d'écrits de philosophes ou de penseurs contemporains depuis 1945 (de Paul Valéry à François Jullien) pour, d'une part, relever et comprendre les évolutions paradigmatiques de la notion d'art (ou de culture au sens d'Hannah Arendt) aux XX^e et XXI^e siècles, et d'autre part, revisiter la pratique musicale actuelle. La référence à des musiques de styles, genres et époques variés accompagnera ces travaux dirigés. Il s'agit moins d'interroger des "philosophes de la musique" que de s'appuyer sur des philosophes ou penseurs contemporains pour reconsidérer la musique telle que nous la pratiquons aujourd'hui. La lecture hebdomadaire obligatoire de textes sélectionnés et leur mise en perspective avec la musique et la musicologie d'aujourd'hui sera l'activité de ces travaux dirigés : il s'agit de rendre opératoire une pensée exogène à la musique, afin de donner un nouvel éclairage sur le sens intrinsèque de la musicologie et de l'historiographie contemporaine.

Bibliographie sélective (par date de publication)

- Valéry Paul, *Regards sur le monde actuel, et autres essais*, Paris, Gallimard (Folio), 1988, 1ère éd., 1945.
- Arendt Hannah, *La Crise de la culture, huit exercices de pensée politique*, Paris, Gallimard, 1972, 1ère éd., 1954
- Adorno Theodor, *Introduction à la sociologie de la musique*, Genève, Contrechamps, 1994, 1ère éd., 1962
- Finkielkraut Alain, *La Défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 1987.
- Steiner George, *Réelles présences, Les arts du sens*, Paris, Gallimard, 1991, 1ère éd., 1989
- Ferry Luc, *Homo Aestheticus, l'invention du goût à l'âge démocratique*, Paris, Grasset, 1990
- Stiegler Bernard, *De la misère symbolique, 1. L'époque hyperindustrielle*, Paris, Galilée, 2004.
- Stiegler Bernard, *De la misère symbolique, 2. La catastrophe du sensible*, Paris, Galilée, 2005.
- Clair Jean, *L'hiver de la culture*, Paris, Flammarion, 2011.
- Mattei, Jean-François, *L'Homme dévasté, essai sur la déconstruction de la culture*, Paris, Grasset, 2015.
- Jullien François, *Dé-coïncidence, d'où viennent l'art et l'existence ?* Paris, L'Herne, 2017.

Horaire : Mercredi 10h30-12h00, AR03

HMS5Y16 : AXE MUSIQUE ET SON

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
Axe proposé

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
Axe non proposé

Dans le parcours-type Musique et Sciences de la musique, à partir du semestre 4, en complément d'un tronc commun d'enseignements techniques, pratiques et théoriques, un choix est opéré (axes de formation) parmi les options proposées en fonction du projet professionnel des étudiants. Les axes sont constitués chaque semestre par une ou plusieurs unités d'enseignements. Au semestre 5, l'axe Musique et son est constitué de 2 unités d'enseignement pour un volume de 9 crédits ECTS.

HMS5U04 — ORIENTATION PROFESSIONNELLE S5 (3 CREDITS)

Cette unité d'enseignement vise une approche ciblée d'un aspect professionnel du domaine musical. Descriptif de cette unité d'enseignement : voir page 105.

HMS5U14 — MUSIQUE ET SON 2 (6 CREDITS)

Cette unité d'enseignement vise un élargissement des compétences et des savoirs musicologiques qui repose sur une approche interdisciplinaire ancrée dans le territoire de la musicologie internationale et interdisciplinaire.

OBJECTIFS : Mobiliser une réflexion méthodologique pour définir une problématique - Repérer les enjeux de l'actualité musicale et musicologique et élaborer une analyse critique du fait musical. - Construire un corpus documentaire. - Exprimer son point de vue à l'écrit comme à l'oral, produire un discours argumenté portant sur un fait musical y compris dans une approche interdisciplinaire. Comprendre et pratiquer l'interdisciplinarité.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire : contrôle terminal. 2 épreuves.

HMS5U14 A « Sémiotique S5 » : Rapport. L'épreuve vise à vérifier que les étudiants ont bien compris les enjeux et problématiques de l'enseignement évalué.

HMS5U14 B « Psychologie S5 » : Rapport. L'épreuve vise à vérifier que les étudiants ont bien compris les enjeux et problématiques de l'enseignement évalué.

Session 2 : contrôle terminal. 2 épreuves

HMS5U14 A « Sémiotique S5 » : Rapport. L'épreuve vise à vérifier que les étudiants ont bien compris les enjeux et problématiques de l'enseignement évalué.

HMS5U14 B « Psychologie S5 » : Rapport. L'épreuve vise à vérifier que les étudiants ont bien compris les enjeux et problématiques de l'enseignement évalué.

HMS514_A – Sémiotique musicale

Enseignante : Christine ESCLAPEZ

Contexte et objectif du cours : Située dans le champ des Sciences de la musique, la sémiotique de la musique est généralement définie comme « la méthodologie générale des Sciences Humaines ». Intégrée dès les années 1970 (années du structuralisme) dans la réflexion musicologique grâce l'importation de modèles linguistiques (Saussure, Peirce, Greimas, par exemple), la sémiotique de la musique se décline actuellement en une multitude d'orientations qui se développent à l'échelle internationale.

Il s'agira dans ce cours de traverser l'histoire de la sémiotique de la musique : des premières applications structuralistes à l'analyse des topiques, de la prise en compte du signe musical à ses environnements cognitifs ou anthropologiques. Nous aborderons également de nouvelles orientations comme la sémio-éthique ou la bio-sémiotique.

Il s'agira également de présenter diverses méthodes d'analyse du signe (et du sens) en musique et musicologie forgées davantage au contact de la dimension sensible du musical (son, expression, etc.) que de sa dimension écrite (partition). Ce cours est ainsi l'opportunité de prendre connaissance des évolutions de la musicologie dite « systématique », soit après les années 1970.

Compétences visées

- Fonder une pensée interdisciplinaire
- Traverser une histoire des idées (du structuralisme au début du XXI^e siècle)
- Situer la musicologie au sein des enjeux de la recherche contemporaine
- Conceptualiser, théoriser (sans peur)

Fonctionnement : Après l'étude de chaque section, sera déposé sur Ametice le support de cours qui vous aidera dans vos révisions. Ce support ajoutera des références documentaires à celles – générales – listées à la fin de ce

document. Je vous invite à m'envoyer par mail vos commentaires, esquisses de réflexion, questions autant que vous le souhaitez et quand vous le souhaitez. Je les commenterai et ainsi vous pourrez préparer l'examen écrit de la fin du semestre. La réussite à l'examen (et de façon générale à l'ensemble des examens) dépend de votre engagement et de votre curiosité. Tout prolongement personnel du cours est recommandé. La présence aux cours est fortement recommandée.

Références bibliographiques (quelques points de repères – émergence et histoire de la discipline)

- BOULEZ, Pierre, « Stravinski demeure (1953) », *Relevés d'apprenti*, Paris, Seuil, 1966, p. 75-145.
GRABOCZ, Marta, *Musique, Narrativité, Signification*, Paris, L'Harmattan, 2009.
JACKOBSON Roman, « Musicologie et Linguistique » in *Musique en Jeu*, 5, Paris, Seuil, 1932.
LORTAT-JACOB Bernard, « Sémiologie, ethnomusicologie, esthétique » in *Musique en Jeu*, 28, Paris, Seuil, 1977.
MOLINO Jean, « Fait musical et sémiologie de la musique » in *Musique en Jeu*, 17, Paris, Seuil, 1975.
NATTIEZ Jean-Jacques,
– « De la sémiologie à la sémantique musicale » in *Musique en Jeu*, 17, Paris, Seuil, 1975.
– *Fondements d'une Sémiologie de la Musique*, Paris, Bourgois, 1976.
– « La sémiologie musicale, dix ans après » in *Analyse Musicale*, 2, Paris, SFAM, 1986.
– *Musicologie Générale et Sémiologie*, Paris, Bourgois, 1987.
RUWET Nicolas, *Langage, Musique et Poésie*, Paris, Seuil, 1972.
SCHLOEZER, Boris de, *Introduction à Jean-Sébastien Bach (1947)*, Paris, Gallimard, 1979.
TARASTI, Eero, *Fondements de la sémiotique existentielle*, Paris, L'Harmattan, 2009.
***** Musiques. Une encyclopédie pour le XXI^e siècle, volumes 2 et 5.

Horaire : mardi 15h00-16h30, salle AR01

HMS514_B – Psychologie de la musique

Enseignant : Sylvain BRETECHE

Psychologie de la musique : penser et explorer les subjectivités musicales. Des fondements théoriques de la discipline aux approches musicologiques actuelles, cet enseignement propose une considération globale des perspectives psychologiques propres au domaine musical, entendu que la musique s'inscrit fondamentalement – de sa création à sa perception – au cœur de l'expérience humaine. La psychologie, en tant que discipline scientifique, envisage l'étude des comportements (physiologiques et psychiques) de l'individu, comportements adoptés face aux événements vécus ; investissant le champ musicologique, la psychologie concentre ses observations sur les comportements impliqués par l'événement musical. Ce cours envisage de considérer la complexité de l'indispensable participation du sujet à la concrétisation de l'objet musical, dans les perspectives propres à la psychologie.

Durant le Cours Magistral, les étudiant.e.s seront amenés à produire une réflexion théorique – personnelle et critique – visant à croiser des pensées et des savoirs psycho-musicologiques.

La partie TD donnera lieu à une « mise en pratique » de l'observation des comportements musiciens, par le développement d'une recherche appliquée (en groupe) prenant la forme d'un protocole exploratoire mêlant recueil, analyse et traitement de données.

Pistes bibliographiques

- Boulez, P., Changeux, J., & Manoury, P. (2014). *Les neurones enchantés : Le cerveau et la musique*. Odile Jacob.
- Chouard, C. (2009). *L'oreille musicienne : Les chemins de la musique, de l'oreille au cerveau*. Gallimard.
- Daniélou, A. (1978). *Sémantique musicale : essai de psycho-physiologie auditive*. Hermann.
- Espinosa, S. (2016). *Voir et entendre. Critique de la perception imaginative*. Les Belles Lettres.
- Espinosa, S. (2008). *L'ouïe de Schopenhauer : Musique et réalité*. L'harmattan.
- Francès, R. (2002). *La perception de la musique* (2e éd.). J. Vrin.
- Imbert, M. (1979). *Entendre la musique : Sémantique psychologique de la musique*. Dunod.
- Lechevalier, B., Platel, H., et (2006). *Le cerveau musicien : neuropsychologie et psychologie cognitive de la perception musicale*. De Boeck.
- Pineau, M., Tillmann, B., & Bigand, E. (2001). *Percevoir la musique : Une activité cognitive*. L'Harmattan.

Horaire : Mardi – 8h00-10h00, AR05 ; 9 séances.

HMS5Y11 : AXE PRO-MEEF S5

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
Axe proposé

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
Axe non proposé

En complément d'un tronc commun d'enseignements techniques, pratiques et théoriques, un choix est opéré au semestre 4 (axes de formation) parmi les options proposées en fonction du projet professionnel des étudiants. Les axes sont constitués par une ou plusieurs unités d'enseignements. Au semestre 5, l'axe Pro-MEEF S5 est constitué de trois unités d'enseignement pour un volume total de 9 crédits ECTS. Cet axe est porté en partenariat par l'INSPE d'Aix-Marseille et par la faculté ALLSH.

UE PRO-MEEF 2 — OBSERVER DES SITUATIONS D'ENSEIGNEMENT, D'EDUCATION ET DE FORMATION (3 CREDITS)

Unité d'enseignement organisée par l'INSPE d'Aix-Marseille. Descriptif et horaires de l'unité d'enseignement : <https://allsh.univ-amu.fr/option-pro-MEEF>

UE PRO-MEEF MATHÉMATIQUES (3 CREDITS)

Unité d'enseignement organisée par l'INSPE d'Aix-Marseille. Descriptif et horaires de l'unité d'enseignement : <https://allsh.univ-amu.fr/option-pro-MEEF>

HMS5U15 — CHOIX D'UN ENSEIGNEMENT MUSICOLOGIQUE S5 (3 CREDITS)

Cette unité d'enseignement vise un élargissement des compétences et des savoirs musicologiques. Les étudiants choisissent 1 enseignement parmi 4 enseignements proposés : Sémiotique musicale ; Psychologie de la musique ; Philosophie de la musique ; Sociologie de la musique.

OBJECTIFS – Mobiliser une réflexion méthodologique pour définir une problématique - Repérer les enjeux de l'actualité musicale et musicologique pour aboutir à une analyse critique. - Construire un corpus documentaire. - Exprimer son point de vue à l'écrit comme à l'oral, produire un discours argumenté portant sur un phénomène musical y compris dans une approche transdisciplinaire.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCE

Session 1 Standard et dérogatoire : 1 épreuve de contrôle terminal

Une épreuve correspondant à l'enseignement suivi : « Sociologie S5 », ou « Sémiotique S5 », ou « Psychologie S5 », ou « Philosophie S5 ». L'épreuve vise à vérifier que les étudiants ont bien compris les enjeux et problématiques de l'enseignement suivi.

Session 2 : 1 épreuve de contrôle terminal

Une épreuve correspondant à l'enseignement suivi : « Sociologie S5 », ou « Sémiotique S5 », ou « Psychologie S5 », ou « Philosophie S5 ».

- HMS513_A : choix Sociologie de la musique : descriptif page 107
- HMS513_B : choix Philosophie de la musique : descriptif page 108
- HMS514_A : choix Sémiotique musicale : descriptif page 109
- HMS514_B : choix Psychologie de la musique : descriptif page 111

LICENCE MUSICOLOGIE — LICENCE 3, SEMESTRE 6



S6 - STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS-TYPES

HMS3AA		Licence 3 parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique		60
HMS6SAA		Semestre 6		30
Code	Type	Intitulé		Crédits
HMS6X09	OP	Choix d'1 langue vivante étrangère S6		3
HMS6U01	UE	Musique et patrimoine E		6
HMS601A	EC	Post-45		
HMS601B	EC	Musiques médiévales et Renaissance		
HMS6U02	UE	Pratiques musicales B		6
HMS602A	EC	Choeur XX° et direction de chœur		
HMS602B	EC	Pratique, réinterprétations, projets B		
HMS6U03	UE	Musique, notation, technologie		6
HMS603A	EC	Harmonie Accompagnement 2		
HMS603B	EC	Solfège - noter la musique E		
HMS603C	EC	Musique, notation, technologie		
HMS6X06	OP	Choix d'axe		9
HMS6Y07	LI	Axe Musique, langage, société S6		9
HMS6U04	UEC	Choix d'1 enseignement en Orientation professionnelle		3
HMS604A	EC	Pédagogie de la musique		
HMS604B	EC	Recherche et création		
HMS604C	EC	Action Musicale		
HMS6U10	UE	Musique, langage, société S6		6
HMS610A	EC	Philosophie de la musique		
HMS610B	EC	Opéra et mise en scène		
HMS6Y13	LI	Axe Musique et son S6		9
HMS6U04	UEC	Choix d'1 enseignement en Orientation professionnelle		3
HMS604A	EC	Pédagogie de la musique		
HMS604B	EC	Recherche et création		
HMS604C	EC	Action Musicale		
HMS6U11	UE	Musique et son 3		6
HMS611A	EC	Musique et thérapie		
HMS611B	EC	Interprétation musicale		
HMS6Y08	LI	Axe pro-Meef S6		9
		Pro-MEEF 3 : Analyser pratiques d'enseignements. Semestre		
RPRFC2	UE	6		3
RPRFC6	UE	Pro-MEEF Sciences expérimentales. Semestre 6		3
HMS6U12	UEC	Choix d'1 enseignement musicologique S6		3
HMS610A	EC	Philosophie de la musique		
HMS610B	EC	Opéra et mise en scène		
HMS611A	EC	Musique et thérapie		
HMS611B	EC	Interprétation musicale		

HMSAB	Licence 3 parcours-type 2 Pôle musical et musicologique		60
HMS6SA			
B	Semestre 6		30
			Crédits
Code	Type	Intitulé	s
HMS6X09	OP	Choix d'1 langue vivante étrangère S6	3
HMS6U0			
1	UE	Musique et patrimoine E	6
HMS601A	EC	Post-45	
HMS601B	EC	Musiques médiévales et Renaissance	
HMS6U0			
6	UE	Discipline principale - prise en compte des enseignements IESM6	12
HMS6U0			
7	UE	Pratiques complémentaires – IESM	3
HMS6U0			
8	UEC	Choix de 2 UE en orientation musicologique B	6
HMS604A	EC	Pédagogie de la musique	
HMS604B	EC	Recherche et création	
HMS610A	EC	Philosophie de la musique	
HMS610B	EC	Opéra et mise en scène	
HMS611A	EC	Musique et thérapie	
HMS611B	EC	Interprétation musicale	

HMS6X09 – CHOIX D'UNE LANGUE VIVANTE ETRANGERE S6 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE à choix obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE à choix obligatoire

Pour les deux parcours de la licence mention Musicologie, la langue vivante est obligatoire. Il s'agit d'enseignements de langue vivante pour non spécialistes qui sont organisés dans le cadre d'un partenariat avec les départements de langues vivantes de l'UFR ALLSH (LANSAD LANGue pour Spécialiste d'Autre Discipline). Se référer au descriptif des enseignements LANSAD sur le site de la faculté ALLSH <https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad>

HMS6U01 — MUSIQUE ET PATRIMOINE E (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Cette unité d'enseignement vise à élargir la connaissance des problématiques musicales occidentales. Elle prend appui d'une part sur le répertoire musical du XX^e siècle et d'autre part sur la musique médiévale. L'enseignement mêle une approche à la fois théorique et pratique de ces répertoires.

OBJECTIFS : **Situer** une œuvre musicale, notamment : identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; **utiliser** des méthodes d'analyse de partition et d'analyse auditive. **Comprendre** une partition musicale : la déchiffrer, en **repérer** les éléments de structuration. Utiliser le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale à l'écoute et sur partition. Présenter et **interpréter** une œuvre musicale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard et dérogatoire & Session 2 – Contrôle terminal : épreuve écrite. Durée 3 heures

HMS601_A « Musique et patrimoine E ». L'épreuve peut comporter 2 sujets à traiter, correspondant aux deux modules d'enseignement. Elle peut aussi s'appuyer sur une comparaison de documents (partitions, iconographie, textes etc.) et/ou d'écoutes, ou sur une problématique commune aux périodes étudiées.

HMS601_A – Post-45

Enseignant : Nicolas DARBON

Ce cours présente l'histoire de la musique dite savante après 1945, autrement nommée « musique contemporaine », dans sa relation au contexte social et artistique. Cette musique étant de plus en plus traversée par des influences multiples, ce cours ne s'interdit pas d'explorer la présence active des musiques populaires modernes, du jazz, des musiques traditionnelles, etc. Cette présentation relie à la fois la diachronie, d'un courant esthétique à un autre, d'un compositeur à un autre, l'évolution de l'instrumentarium, des salles de concert, des lieux, des institutions, du cadre économique ; et synchronique, en se focalisant par exemple sur un genre comme le théâtre musical relié à l'opéra, une forme ou une tendance telle que l'œuvre ouverte, un compositeur en particulier. Le cours magistral fait écho à des travaux dirigés qui sont consacrés à des analyses musicales, permettant de comprendre « de l'intérieur » les processus stylistiques et poétiques, ainsi qu'à des réalisations personnelles exploitant ces mêmes processus.

Ce cours vise à mobiliser et développer une culture historique, artistique, stylistique, analytique et compositionnelle en matière de musiques « post-45 », à comprendre une partition musicale contemporaine, à analyser et pratiquer les processus stylistiques, à maîtriser une terminologie descriptive et critique, à acquérir des savoirs permettant de nourrir une réflexion argumentée dans le cadre d'une dissertation se fondant sur des éléments du cours.

Éléments bibliographiques :

- BOSSEUR, Jean-Yves, *Vocabulaire de la musique contemporaine*, Paris, Minerve, coll. « Musique ouverte », 1992.
- BOSSEUR, Jean-Yves, *Révolutions musicales : la musique contemporaine depuis 1945*, Paris, Minerve, 1993.
- TUM / Michel de Maule, 1999
- CASTANET, Pierre Albert, *Tout est bruit pour qui a peur. Pour une histoire sociale du son sale*, Paris, Michel de Maule, 1999.
- DARBON, Nicolas, *Les Musiques du Chaos*, Lillebonne, Millénaire III, 2006.
- DELIEGE, Célestin, *Cinquante ans de modernité musicale. De Darmstadt à l'IRCAM. Contribution historiographique à une musicologie critique*, Sprimont, Mardaga, 2003
- WEID, Jean Noël von der, *La musique du XXème siècle* (2e éd.), Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1997

Horaires :

CM : Mercredi – 13h00-14h00, AR 05

TD groupe 1 : Mercredi – 14h00-15h00, AR05

TD groupe 2 : Mercredi – 15h00-16h00, AR05

HMS601_B – Musiques médiévales et Renaissance

Enseignant : Julien FERRANDO

Le cours a pour but de couvrir la période allant du début du XVème siècle à l'orée de la période baroque. La progression ne se veut pas un catalogue chronologique exhaustif, mais bien plus la mise en évidence d'une évolution logique touchant aussi bien les fondements du langage musical (érosion progressive des données inhérentes à l'univers modal) que les genres affectés (messe polyphonique, chanson parisienne, madrigal, musiques d'obédience réformée et contre-réformée). Le phénomène musical y est envisagé à la fois sous son aspect technique et en tant que résultat d'une conjonction sociologique et historique. Chaque genre envisagé fait l'objet d'une étude à partir d'exemples analysés et choisis dans le répertoire. Des éléments autour de l'improvisation et des répertoires pour claviers seront également évoqués au cours du semestre.

Cet enseignement est réparti en Cours Magistraux [CM] (12 heures en plénière) et en Travaux Dirigés [TD] (12 heures en demi-groupe).

Horaire :

CM : Mardi – 10h30-11h30, AR01

TD groupe 1 : Mardi – 09h30-10h30, AR01

TD groupe 2 : Mardi – 14h30-12h30, AR01

HMS6U02 — PRATIQUES MUSICALES B (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Dans la continuité du semestre 5, cette unité d'enseignement a pour objectif de développer chez les étudiants une démarche d'élaboration et de direction de projet musical et artistique. En sus d'une initiation à la direction chorale, les étudiants répartis en groupes d'effectif réduit (entre 4 et 10) conduisent un projet artistique qu'ils réaliseront (création, action et recherche) à la fin du semestre.

OBJECTIFS : Disposer d'une expérience personnelle de création. Mobiliser une réflexion méthodologique pour élaborer un projet musical. Exprimer son point de vue à l'écrit comme à l'oral. Présenter, interpréter ou diriger une œuvre musicale, tenir sa place dans un ensemble musical. Composer, orchestrer ou arranger une pièce musicale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard – Contrôle continu partiel : une épreuve terminale orale et une épreuve de contrôle continu.

HMS6U02_A « Oral en groupe CT » : Contrôle terminal (50%) : %. Epreuve orale en groupe de 5 à 10 étudiants. Durée : 30 minutes. La note de cette épreuve prend en compte l'évolution de l'implication et du travail de chaque étudiant dans les séances des ateliers CAR (1/4) et dans les travaux dirigés d'accompagnement de ces projets (1/4).

1° partie : durée 10 minutes. Les étudiants présentent le résultat de leur travail. Ils détaillent les éléments artistiques et organisationnels de leur projet. La présentation prendra obligatoirement appui sur un support numérique (diaporama, vidéo...). 2° partie : durée 20 minutes. Entretien avec le jury. Durant l'intégralité de l'épreuve la prise de parole doit être équilibrée, tous les étudiants doivent participer.

HMS6U02_B « Ateliers CC » : contrôle continu (50%). Cette épreuve sera composée de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre. Sont pris en compte l'assiduité en ateliers de pratique et en travaux dirigés ; la capacité à interpréter et diriger une œuvre vocale, et à évaluer la qualité de sa prestation, dans le cadre de l'enseignement en chorale et direction chorale.

Session 1 dérogatoire & session 2 : rapport

Le rapport présente la démarche artistique et organisationnelle d'un projet artistique porté par le candidat dans le cadre de l'unité d'enseignement « pratiques musicales A ».

HMS602_A – Chant choral et direction de chœur

Enseignant : Philippe FRANCESCHI

L'enseignement prend appui sur des pièces du répertoire polyphonique ; il vise à développer approfondir les méthodes et techniques d'analyse des partitions, de gestion et d'organisation du travail (préparation et répétition). Le travail est axé sur l'écoute et le contrôle (polyphonie, intonation, équilibre des voix), à la recherche d'une justesse d'interprétation au regard des œuvres et des styles. Dans la continuité du semestre précédent les étudiants perfectionnent les éléments de posture et de gestique d'un chef de chœur.

Direction de chœur – Horaires :

TD groupe 1 : Jeudi – 9h30-11h00, ER01

TD groupe 2 : Vendredi – 9h00-10h30, ER01

TD groupe 3 : Vendredi – 10h30-12h00, ER01

Groupes de chant choral – Horaires (mutualisés avec les L1 & L2, inscription à faire auprès de l'enseignant) :

TD groupe 1 : Mardi 15h30 – 16h30, ER01 (serge ANTUNES)

TD groupe 2 : Mercredi 14h00-15h00, ER01 (Mayelin PEREZ)

TD groupe 3 : Jeudi 11h00-12h00, ER01 (Philippe FRANCESCHI)
TD groupe 4 : Jeudi 13h00 – 14h00, salle ER01 (Philippe FRANCESCHI)
TD groupe 5 : Jeudi 14h00 – 15h00, salle ER01 (Philippe FRANCESCHI)
TD groupe 6 : Vendredi 13h30-14h30, salle ER01 (Philippe FRANCESCHI)

HMS602_B – Projets CAR [Création, Action et Recherche]

Continuation des enseignements débutés au semestre 5. Choix des projets et horaires : se référer aux pages 98 et suivantes de ce document et à la plaquette des Projets CAR.

HMS6U03 — MUSIQUE, NOTATION, TECHNOLOGIES B (6 CRÉDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Descriptif de l'unité d'enseignement : Cette unité d'enseignement vise à un approfondissement et un élargissement des compétences dans les domaines des techniques de notation musicale et des procédés d'écriture musicale. Les étudiants choisissent un enseignement dans chaque domaine : harmonie ou accompagnement ; solfège – noter la musique E ; Musique et technologies

OBJECTIFS : Sélectionner un élément musical à partir de l'écoute, le noter, le commenter. Comprendre une œuvre musicale, en repérer les éléments de structuration. Composer une harmonisation dans un style donné, harmoniser une basse chiffrée. Utiliser un logiciel de notation musicale, établir une partition orchestrale. Utiliser la chaîne de production audionumérique.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : contrôle continu intégral. 3 épreuves :

Epreuve 1 (35%) : transcription, déchiffrage et notation. Plusieurs points d'évaluation pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences.

Epreuve 2 (35%) : harmonie et écriture. Plusieurs points d'évaluation pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences.

Epreuve 3 (30%) : Musique et technologies. Plusieurs points d'évaluation pour apprécier l'évolution de l'acquisition des compétences.

Session 1 dérogatoire & Session 2 : épreuve de contrôle terminal : Ecrit durée 2 heures.

L'épreuve vise à évaluer les compétences attendues en fin d'année. Elle est composée de deux exercices d'harmonisation à 4 voix : basse chiffrée, chant donné.

MUS603_A – Harmonie ou accompagnement

Enseignement en harmonie (2 groupes)

Enseignant : Christophe FLOQUET

Le cours est consacré à l'écriture pour chœur à quatre voix SATB (clés modernes). Il vise à apporter une maîtrise de l'écriture pour chœur (conduite mélodique des voix...) et du langage tonal (modulations, marches d'harmonie, notes étrangères...). Un travail (chant donné) est déposé chaque semaine sur Ametice ; il est suivi d'une correction

collégiale en cours. Le contrôle continu comporte 2 à 3 notes pour le semestre). Conseils de lecture, d'écoute et d'analyse : Chorals de Bach, pièces pour chœur de Mozart.

Enseignement en accompagnement

Enseignant : Serge ANTUNES

Cet enseignement se propose de développer les techniques d'accompagnement de la chanson au piano : enchaînement des accords ; réalisation des grilles harmoniques ; fonction des mains gauche et droite ; patterns ; interprétation. Ce cours s'adresse aux étudiant.e.s pianistes ou non pianistes. Toutefois, les étudiant.e.s inscrit.e.s dans ce cours doivent disposer personnellement d'un instrument à clavier (piano ou clavier numérique), pour pouvoir effectuer le travail quotidien demandé.

Horaires	
Harmonie Groupe 1 (TD) : Jeudi – 13h30-15h00	salle AR01
Harmonie Groupe 2 (TD) : Jeudi – 15h00-16h30	salle AR01
Accompagnement Groupe 3 (TD) : Vendredi – 14h30-16h00	salle B111

HMS603_B – Solfège – noter la musique E

Enseignants : Serge ANTUNES

Au semestre 6, le cours « Solfège – noter la musique E » poursuit le travail effectué aux semestres précédents. Les compétences sont consolidées et la difficulté des supports est augmentée. A l'issue de l'enseignement les étudiants sont capables d'appliquer leurs compétences dans une démarche autonome et adaptées aux situations professionnelles.

Horaires	
Solfège Groupe 1 :	jeudi 15h00-16h30, salle AR05
Solfège Groupes 2 :	jeudi 13h30-15h00, salle AR05

HMS603_C – Musique, notation, technologies. Choix d'un enseignement parmi 3.

1. Arrangement et informatique

Enseignant : Charles-Henri FOURMENT

Ce cours se situe dans la continuation du semestre précédent et vise à approfondir les méthodes et techniques de composition d'arrangements de thèmes de musique populaires modernes sur station de travail audionumérique. On abordera des styles nouveaux (rock, bossa nova etc.) et on expérimentera des fonctionnalités techniques supplémentaires : utilisation des principaux effets, automatisation des paramètres MIDI... A la fin du semestre les étudiants acquièrent une véritable autonomie dans la pratique de la MAO, toujours dans la recherche de la meilleure musicalité.

Les étudiants sont évalués en contrôle continu (Session 1 normal) ; ils rendent un travail à l'issue de chaque séance, dans une progression régulière de la réflexion et des acquis.

2. Art des sons fixés sur support électronique

Enseignant : Charles DE PAIVA

Ce cours se situe dans la continuation du semestre précédent. Voir description page 101.

3. Musique et technologies en temps réel

Enseignant : Charles DE PAIVA

Ce cours se situe dans la continuation du semestre précédent. Voir description page 102.

Horaires :

Choix 1 : Arrangement et informatique (C. FOURMENT) : 6 séances de 9h à 12h les lundis 22 & 29/01 ; 12 & 19/02 ; 11 & 25/03.

Choix 2 : Art des sons fixés sur support (C. DE PAIVA) : 6 séances de 9h00 à 12h00 les jeudis (à définir)

Choix 3 : Temps réel (C. BASCOU) : 6 séances de 9h00 à 12h00 les jeudis (à définir)

Ces enseignements ont lieu à l'INSPE site d'Aix, salle E008.

HMS6U08 – ORIENTATION MUSICOLOGIQUE B – CHOIX DE 2 ENSEIGNEMENTS (6 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Les étudiants en fonction de leur profil d'études IESM suivent deux enseignements parmi la liste ci-dessous.

HMS604A	Pédagogie de la musique	descriptif page 123
HMS604B	Recherche et création	descriptif page 124
HMS610A	Philosophie de la musique	descriptif page 124
HMS610B	Opéra et mise en scène	descriptif page 125
HMS611A	Musique et thérapie	descriptif page 126
HMS611B	Interprétation musicale	descriptif page 126

HMS6U06 « DISCIPLINE PRINCIPALE – PRISE EN COMPTE DES ENSEIGNEMENTS IESM 6 » (12 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements en relation avec leur instrument principal. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS6U06_A « Discipline principale 6 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

HMS6U07 « PRATIQUES COMPLEMENTAIRES IESM 6 » (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements complémentaires en lien avec leur spécialité. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS6U07_A « pratiques complémentaires 6 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

HMS6Y07 : AXE MUSIQUE, LANGAGE, SOCIÉTÉ (9 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
Axe proposé

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
Axe non proposé

Dans le parcours-type Musique et Sciences de la musique, à partir du semestre 4, en complément d'un tronc commun d'enseignements techniques, pratiques et théoriques, un choix est opéré (axes de formation) parmi les options proposées en fonction du projet professionnel des étudiants. Les axes sont constitués chaque semestre par une ou plusieurs unités d'enseignements. Au semestre 5, l'axe Musique, langage, société est constitué de 2 unités d'enseignement pour un volume de 9 crédits ECTS.

HMS6U04 — ORIENTATION PROFESSIONNELLE S6 (3 CREDITS)

Descriptif de l'unité d'enseignement : Cette unité d'enseignement vise une approche ciblée d'un aspect professionnel du domaine musical. Les étudiants choisissent un enseignement parmi ceux proposés : Pédagogie de la musique ; Action musicale ; Recherche et création.

OBJECTIFS – Mobiliser une **réflexion méthodologique**, apprendre à construire un **sujet de recherche** et à élaborer une **problématique**. Repérer les enjeux de l'actualité musicale et musicologique et élaborer une analyse critique. Construire un corpus documentaire. Identifier **les enjeux culturels**. **Exprimer** son point de vue à l'écrit comme à l'oral. **Produire** un discours argumenté portant sur un phénomène musical dans une perspective interdisciplinaire. Élaborer une réflexion et une pratique sur la question de la **transmission** du savoir et des pratiques musicales.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard : contrôle continu partiel. 2 épreuves.

Epreuve 1 : HMS6U04 A « observation professionnelle » – contrôle terminal oral – 50% : présentation d'un rapport d'observation en milieu professionnel ou d'un projet de recherche.

- Epreuve 2 : HMS6U04 B (option « pédagogie ») ou HMS6U04 C (option « recherche ») ou HMS6U04 F (option « action musicale ») – « appropriation professionnelle » – contrôle continu - 50% : plusieurs points d'évaluation pour apprécier l'évolution de l'appropriation des premières postures professionnelles du domaine choisi.

Session 1 dérogatoire & Session 2 : épreuve de contrôle terminal : Ecrit durée 2 heures.

L'épreuve vise à vérifier les compétences terminales de l'enseignement choisi. A partir d'une situation professionnelle concrète l'étudiant devra construire un projet d'organisation dans le domaine de professionnalisation choisi.

HMS604A – choix Pédagogie de la musique

Enseignant : Serge ANTUNES

Au semestre 6, et dans la continuité du semestre précédent, ce cours étudie les contextes, les finalités et les moyens de l'enseignement de la musique. Dans le cadre de ce cours, les étudiant.e.s devront réaliser un stage d'observation en milieu professionnel d'une durée de 15 heures, qui fera l'objet d'une évaluation – sous la forme d'un rapport écrit et d'une présentation orale.

Ressource bibliographique : AUDUC Jean-Louis, *Le système éducatif français aujourd'hui* – Ed.2021-2022, Hachette éducation, 2021

HMS604B – choix Recherche et création

Enseignante : Christine ESCLAPEZ

Cet enseignement se situe dans le prolongement du cours HMS504B « recherche et création » du semestre 5. Voir le descriptif page 106.

HMS604C – choix Action musicale

Enseignante : Laurence HEBRARD

A partir de l'analyse critique de la réalisation concrète de l'évènement qu'ils ont organisé au semestre précédent, les étudiant.e.s consolident leur projet en proposant une analyse du contexte professionnel dans lequel ils réalisent leur stage d'observation. Ce stage peut s'effectuer auprès d'un organisme public, d'un équipement culturel, ou d'un.e artiste ou groupe d'artistes que l'étudiant.e peut accompagner.

A l'issue de cet enseignement les étudiant.e.s identifient également les poursuites d'études adaptées à la réalisation de leur projet professionnel.

Choix 1 : Pédagogie de la musique (HMS604_A)	mardi 13h30-15h00, salle B111
Choix 2 : Recherche et création (HMS604_B)	mardi 13h30-15h00, salle AR03
Choix 3 : Action musicale (HMS604_C)	mardii 13h30-15h00, salle AR01

HMS6U10 — MUSIQUE, LANGAGE, SOCIETE S6 (6 CREDITS)

Descriptif de l'unité d'enseignement : Cette unité d'enseignement vise un élargissement des compétences et des savoirs musicologiques.

OBJECTIFS : Mobiliser une réflexion méthodologique pour définir une problématique. Repérer les enjeux de l'actualité musicale et musicologique pour aboutir à une analyse critique. Construire un corpus documentaire. Exprimer son point de vue à l'écrit comme à l'oral, produire un discours argumenté portant sur un phénomène musical y compris dans une approche transdisciplinaire.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire & Session 2 : contrôle terminal. 2 épreuves.

HMS610_A « Philosophie de la musique » : écrit durée 1h30. L'épreuve vise à vérifier que les étudiants ont bien compris les enjeux et problématiques de l'enseignement évalué.

HMS610_B « Opéra et mise en scène » : écrit durée 1h30. L'épreuve vise à vérifier que les étudiants ont bien compris les enjeux et problématiques de l'enseignement évalué.

HMS610_A – Philosophie de la musique

Enseignant : Nicolas DARBON

Ce cours développe une réflexion transdisciplinaire sur un concept philosophique en se fondant sur des ressources musicales historiques, socio-anthropologiques, etc. Cette réflexion part de la musique elle-même, de la partition, de l'enregistrement. Le concept étudié permet de comprendre la musique dans sa relation à la société à travers les âges, les lieux, les cultures. Un certain nombre de textes théoriques, d'études et d'approches différentes permettent d'éclairer les pratiques musicales liées à ce concept.

Horaire : mercredi 9h00-10h30, salle AR03

HMS610_B – Opéra et mise en scène

Enseignant : Iris LE FUR

Ce cours s'adresse en grande partie à ceux ou celles qui ne connaissent pas l'opéra et qui considèrent que ce n'est pas leur monde. Or, le monde de l'opéra n'est pas figé. La création artistique et l'innovation technologique s'y manifestent dans les mises en scène d'œuvres du répertoire et d'opéras contemporains. L'approche des œuvres est ainsi totalement renouvelée. Conçu en partenariat avec le Festival d'Aix et le dispositif Opéra-On (qui propose des places à 9 € pour les étudiants aux spectacles du festival), ce cours permet de découvrir les conceptions des mises en scène et leur préparation. Il s'accompagne de plusieurs visites (ateliers du Festival, théâtre de l'Archevêché) et la découverte d'un spectacle (répétition générale - probablement à l'Opéra de Marseille). Il est ouvert à tous, et particulièrement, répétons-le, à ceux ou celles qui ne connaissent pas le monde de l'art lyrique. Il a aussi pour but d'ouvrir la voie à des débouchés professionnels (communication, métiers du son et de l'image, par exemple).

Horaire : mercredi 10h30-12h00, salle AR03

HMS6Y13 : AXE MUSIQUE ET SON (9 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
Axe proposé

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
Axe non proposé

Dans le parcours-type Musique et Sciences de la musique, à partir du semestre 4, en complément d'un tronc commun d'enseignements techniques, pratiques et théoriques, un choix est opéré (axes de formation) parmi les options proposées en fonction du projet professionnel des étudiants. Les axes sont constitués chaque semestre par une ou plusieurs unités d'enseignements. Au semestre 6, l'axe Musique et son est constitué de 2 unités d'enseignement pour un volume de 9 crédits ECTS.

HMS6U04 — ORIENTATION PROFESSIONNELLE S6 (3 CREDITS)

Cette unité d'enseignement vise une approche ciblée d'un aspect professionnel du domaine musical. Descriptif de cette unité d'enseignement : voir page 123.

HMS6U11 — MUSIQUE ET SON 3 (6 CREDITS)

Descriptif de l'unité d'enseignement : Cette unité d'enseignement vise un élargissement des compétences et des savoirs musicologiques qui repose sur une approche interdisciplinaire ancrée dans le territoire de la musicologie internationale et interdisciplinaire.

OBJECTIFS – Mobiliser une **réflexion méthodologique** et définir une problématique - **Repérer les enjeux de l'actualité musicale et musicologique** et élaborer une analyse critique du fait musical. - Construire un corpus documentaire. - Exprimer son point de vue à l'écrit comme à l'oral, produire un discours argumenté portant sur un fait musical y compris dans une approche interdisciplinaire. **Comprendre et pratiquer l'interdisciplinarité.**

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire & Session 2 : contrôle terminal. 2 épreuves.

HMS611 A « Musique et thérapie 6 » : rapport. L'épreuve vise à vérifier que les étudiants ont bien compris les enjeux et problématiques de l'enseignement évalué.

HMS611_B « Interprétation 6 » : écrit durée 1h30. L'épreuve vise à vérifier que les étudiants ont bien compris les enjeux et problématiques de l'enseignement évalué.

HMS611_A – Musique et thérapie

Enseignant : Sylvain BRETECHE

Musique et Thérapie : altérité, sensibilité et intimité de l'expérience musicale. Ces séances s'attachent à investir l'exploration de l'expérience musicale à partir du point de vue de la subjectivité, laissant ainsi de côté les approches « objectivantes » pour penser la musique à partir du sujet écoutant. L'approche de la musique se focalise ici sur son pouvoir thérapeutique inscrit dans son caractère intime et ses dimensions sensibles, en prenant pour principe que la « vérité » potentielle de l'œuvre musicale ne prend sens que dans l'altérité de sa subjectivité – caractère et disposition de devenir, de prendre sens, de faire œuvre pour et par un sujet.

Cet enseignement, en s'appuyant sur des écoutes d'œuvres musicales dans une perspective transhistorique, conduit à une réorientation de l'analyse musicale, détachée des critères objectifs – qui visent à définir l'objectivité de l'œuvre – pour se concentrer sur les vécus perceptifs de la matérialité sonore et aux « sens » qui peuvent l'accompagner. Les étudiant.e.s seront pour cela accompagnés à « s'écouter écouter » par la formalisation d'une écoute dite « sensible », qui ne prend pas pour objet d'analyse l'œuvre entendue, mais bien le sujet écoutant.

Pistes bibliographiques

- Daniélou, A. (1956). *Traité de musicologie comparée*. Hermann.
- Espinosa, S. (2021). *L'objet de beauté*. Les Belles Lettres.
- Espinosa, S. (2013), *L'Inexpressif musical*, Les Belles Lettres.
- Jankélévitch, V. (1983). *La musique et l'ineffable*. Éd. du Seuil.
- Meyer, L. B., Delaruelle, C., & Nattiez, J. (2011). *Émotion et signification en musique*. Actes Sud.
- Nancy, J-L. (2002). *À l'écoute*. Galilée.
- Schaeffer, P. (1966). *Traité des objets musicaux : essai interdisciplinaire*. Ed. du Seuil.
- Sève, B. (2013). *L'altération musicale : Ou ce que la musique apprend au philosophe* (Nouvelle édition revue et corrigée, préface inédite ed.). Éd. du Seuil.
- Szendy, P. (2000). *L'écoute*. Ircam

Horaire : mardi – 8h30-10h30, salle AR05 ; 9 séances.

HMS611_B – Interprétation musicale

Enseignant : Julien FERRANDO

Que signifie interpréter ? Quel rôle et quelle place tient l'interprète face à une œuvre ?

Ce cours a pour objet de faire découvrir les différentes approches esthétiques de l'interprétation musicale. En prenant comme appui la musique ancienne nous aborderons l'évolution des mentalités « musicales », et la mise en place de pratiques singulières avec l'arrivée des premiers enregistrements sonores. Nous compléterons cette série de cours par des auditions d'extraits d'œuvres qui seront mises en perspectives par différentes pratiques afin de forger une culture solide de l'interprétation musicale.

Enfin, la problématique de la prise de son dans son contexte esthétique comme technique sera abordée autour d'un corpus allant de 1945 à de nos jours.

Horaire : mardi 15h00-16h30, salle AR01

HMS6Y08 : AXE PRO-MEEF S6 (9 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
Axe proposé

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
Axe non proposé

En complément d'un tronc commun d'enseignements techniques, pratiques et théoriques, un choix est opéré au semestre 4 (axes de formation) parmi les options proposées en fonction du projet professionnel des étudiants. Les axes sont constitués par une ou plusieurs unités d'enseignements. Au semestre 6, l'axe Pro-MEEF S6 est constitué de trois unités d'enseignement pour un volume total de 9 crédits ECTS. Cet axe est porté en partenariat par l'INSPE d'Aix-Marseille et par la faculté ALLSH.

RPRFC2 - UE PRO-MEEF 3 — ANALYSER DES PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT (3 CREDITS)

Unité d'enseignement organisée par l'INSPE d'Aix-Marseille. Descriptif et horaires de l'unité d'enseignement : <https://allsh.univ-amu.fr/option-pro-MEEF>

RPRFC6 - UE PRO-MEEF SCIENCES EXPERIMENTALES S6 (3 CREDITS)

Unité d'enseignement organisée par l'INSPE d'Aix-Marseille. Descriptif et horaires de l'unité d'enseignement : <https://allsh.univ-amu.fr/option-pro-MEEF>

HMS6U12 — CHOIX D'UN ENSEIGNEMENT MUSICOLOGIQUE S6 (3 CREDITS)

Cette unité d'enseignement vise un élargissement des compétences et des savoirs musicologiques. Les étudiants choisissent 1 enseignement parmi 4 enseignements proposés : Philosophie de la musique (descriptif page 124) ; Opéra et mise en scène (descriptif page 125) ; Musique et thérapie (descriptif page 126) ; Interprétation musicale (descriptif page 126).

